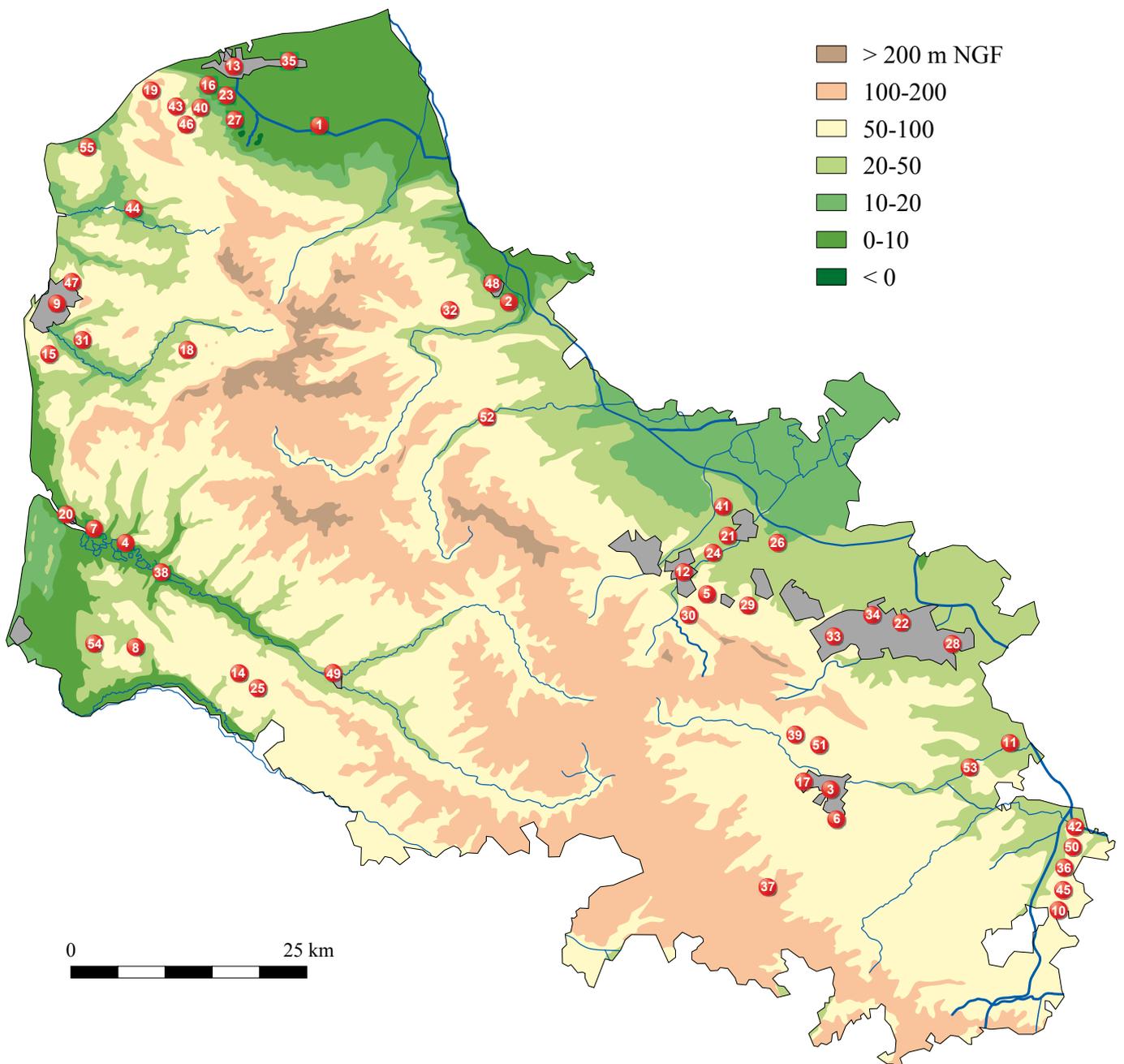


# Nord – Pas-de-Calais Pas-de-Calais

## BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées et réalisées

2 0 1 0





# Nord – Pas-de-Calais PAS-DE-CALAIS

## BILAN SCIENTIFIQUE

### Travaux de recherches archéologiques de terrain

2 0 1 0

PROTOHISTOIRE

BAS MOYEN-ÂGE

## ARDRES

### Avenue de Calais

Une opération de sondages archéologiques a été réalisée en avril et mai 2010 à l'emplacement d'un projet de lotissement couvrant une surface de 77 854 m<sup>2</sup> sur la commune d'Ardres. Vingt tranchées ont été réalisées sur l'ensemble du projet ouvrant environ 10.72% de la surface générale. Nous nous situons sur le versant d'une des dernières buttes de l'Artois avant d'arriver dans la plaine maritime flamande, endroit riche en découvertes archéologiques anciennes (travaux de R. DELMAIRE et M. CABAL) et récentes (fouille de Ph. VIDAL en 2006).

Cette intervention a permis de mettre en évidence une occupation du bas Moyen-Âge (XIV<sup>e</sup> – XV<sup>e</sup> siècle) dans une première zone (au sud). Elle se caractérise par des fosses polylobées d'extraction d'argile associées à des fosses de rejet de production de céramique (provenant probablement de l'atelier d'Ardres), de tuiles et de briques. Elle semble très ponctuelle mais présente des structures plutôt bien conservées. Malheureusement, les structures de productions (de type fours) n'ont pas été

mises au jour lors du diagnostic. Il est à préciser que quelques structures de type dépressions (ou chablis) ou structures en eau (mare ?) dans cette zone ont livré du matériel très ancien (Néolithique et Hallstatt) mais en position secondaire.

Dans une autre zone plus au nord, d'autres implantations ont également été mises en évidence. Elles se présentent sous la forme d'un réseau de fossés parcelaires et de fosses d'extraction de grand gabarit d'époque moderne. Quelques vestiges fossoyés d'époque protohistorique (Tène finale ?) sont présents également dans cette zone. Ils se résument à un fossé de parcelaire associé à des fosses dont une pourrait être aménagée en petit puits. Tous ces vestiges sont probablement à mettre en relation avec les découvertes réalisées lors de l'opération de L. BLONDIAU en 2001 « Avenue de Saint Omer » qui se situe un peu plus au sud.

Samuel DESOUTTER

NÉGATIF

## ARQUES

### Giratoire, RD 943/200

Le Conseil Général du Pas-de-Calais a programmé la construction d'un giratoire au croisement des routes départementales 943 et 200 sur la commune d'Arques. Le projet, d'une surface totale de 2,4 hectares, risquant d'affecter le sous-sol archéologique, un diagnostic archéologique a été réalisé par le Centre départemental d'Archéologie du 9 au 10 Août 2010.

Onze tranchées ont été réalisées. Seules quelques structures contemporaines pouvant être reliées au bun-

ker de la Seconde Guerre mondiale, présent au sud de la surface diagnostiquée, ont été mises au jour. L'opération de diagnostic archéologique n'ayant révélé aucune autre trace de vestige archéologique, le projet de construction de ce giratoire ne présente pas de risque de destruction de site archéologique.

Sophie FRANÇOIS

## ARRAS

### Rue Ampère

Le projet d'aménagement ayant fait l'objet de cette prescription de diagnostic se situe au niveau de l'entrée ouest de la ville d'Arras, sur une zone située dans un angle marqué par la rue Ampère et l'avenue Winston Churchill. Le diagnostic a été prescrit préalablement à la construction d'un bâtiment de restauration rapide et de ses aménagements annexes.

L'emprise retenue pour ce futur projet de construction

est de 5 554 m<sup>2</sup>, et a fait l'objet d'une expertise en tranchées réparties sur la parcelle CD71. Au terme du diagnostic, la surface explorée atteint 479 m<sup>2</sup>, soit 8,7% de l'emprise totale ; aucun fait archéologique ancien n'a été découvert.

Vincent FAUTREZ

## ARRAS

### Rue Diderot

L'emprise ayant fait l'objet de cette prescription se situe au niveau de l'entrée ouest de la ville d'Arras, sur une zone située dans un angle marqué par la rue Diderot et la rue Copernic. L'emprise reprend un ensemble de parcelles cadastrées CD 27-83-32-85-33 à une cote NGF maximum de 78,76 m. Le diagnostic a été prescrit préalablement à la construction d'un bâtiment d'enseignement professionnel neuf et de ses aménagements annexes. L'emprise retenue pour ce futur projet

de construction est de 12 155 m<sup>2</sup>, et a fait l'objet d'une expertise en tranchées réparties sur les parcelles CD 27 et 85, soit une superficie de 7 831 m<sup>2</sup>. Au terme du diagnostic, la surface explorée atteint 806 m<sup>2</sup>, soit 11,5% de l'emprise totale ; aucun fait archéologique ancien n'a été découvert.

Vincent FAUTREZ

## ATTIN

### Le Mont Chambais

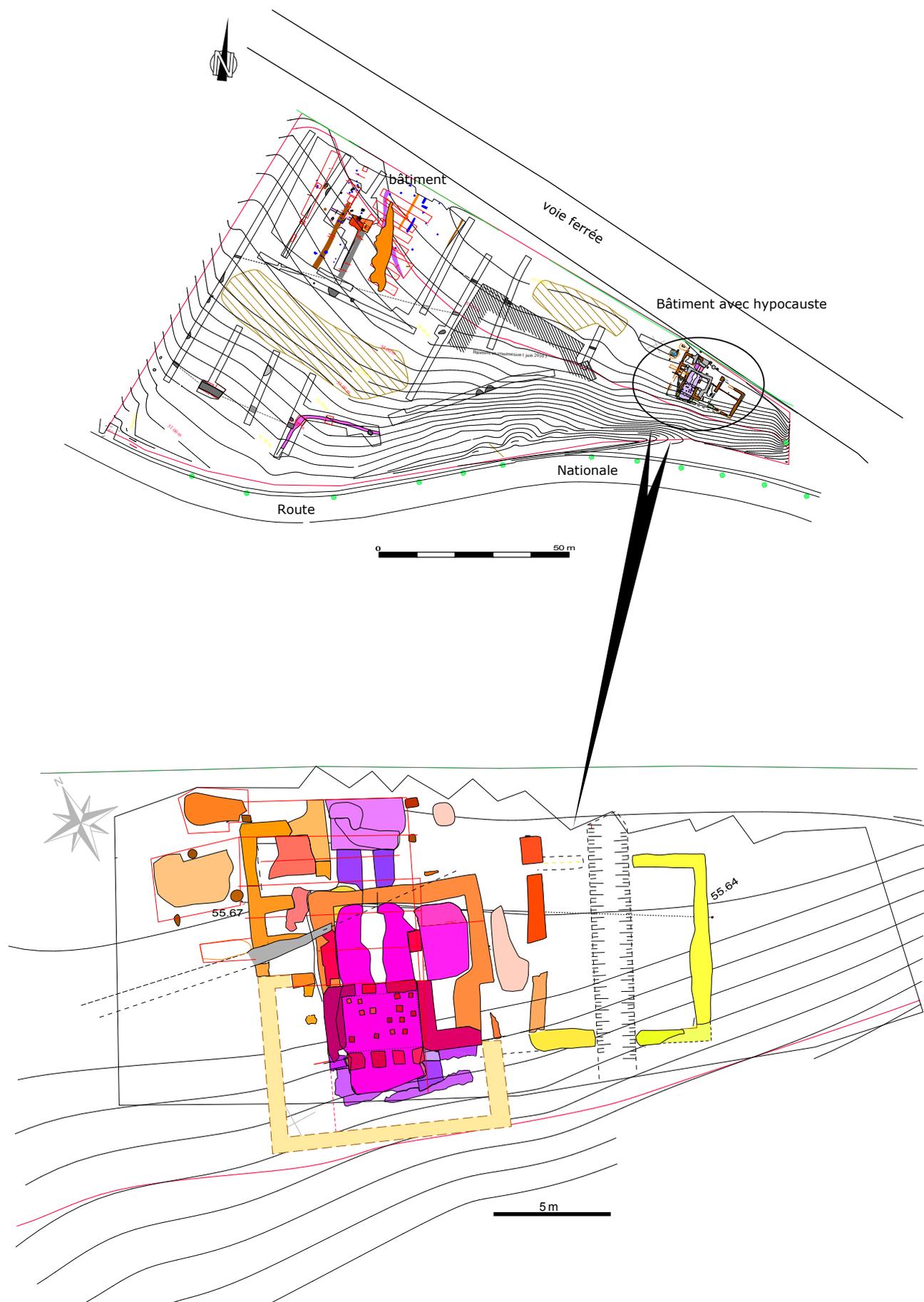
Deux projets immobiliers dans la commune d'Attin ont permis de détecter puis de fouiller entre 2005 et 2010 un important site gallo-romain sur le versant nord de la vallée de la Canche localisé entre le chemin de Bréxent au nord et la route départementale RN30 bordant la Canche au sud (voir notices dans BSR 2006 et BSR 2009). Le développement du site s'étend sur une surface de 2 à 3 hectares, mais ses limites ouest et sud ne sont pas connues précisément.

L'occupation principale remonte au IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. tant pour la partie haute (fouilles 2005/2006) que pour la partie basse du site (fouilles 2009/2010) où ont été également mis en évidence plusieurs fossés des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles apr. J.-C., supposant une occupation pérenne du lieu sur toute la période gallo-romaine (voir plan général). Dans la partie basse du site placée en terrasse près de la Canche (10 m NGF), deux zones distinctes fouillées en 2010 ont livré chacune des vestiges différents.

À l'extrémité orientale de la parcelle (zone 1) se trouve un bâtiment de plan complexe à plusieurs salles avec aménagement d'un hypocauste composé de quatre pièces chauffées par un système de foyer en grande partie conservé : traces du conduit de chaleur, piles de four (*praefurnium*), sols de béton rose, pilettes en place.

Cet ensemble, daté du IV<sup>e</sup> siècle par la céramique et quelques monnaies dans le niveau d'abandon, correspond à la profonde restructuration d'un bâtiment antérieur simple, visible par le périmètre de fondation en craie pilée qui en subsiste dans la moitié est du bâtiment. Une fosse dépotoir de forme circulaire, découverte sous le sol bétonné de l'hypocauste, a livré une quantité de céramiques (II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.) attribuable au premier état de l'édifice.

Dans la partie ouest de la parcelle (zone 2), les structures archéologiques du Bas-Empire semblent refléter deux phases successives d'occupation : une grande excavation rectangulaire (5 m x 3 m) de type fond de cave, d'atelier ou de cabane, à paroi verticale creusée dans le limon et comportant les traces d'un plancher (négatif visible des sablières basses) sur plots calcaires, avec quelques poteaux et piquets (aménagement de paroi). Cette fosse est connectée à un fossé rectiligne dont le fond est tapissé d'une couche de craie damée sur une longueur d'environ 20 m (tracé de fondation récupérée ?). Sur le comblement de ces structures et dans leur environnement immédiat s'implante ensuite un habitat sur poteaux et plots de silex, avec réemploi localisé de deux blocs calcaires près du fond excavé, partiellement réutilisé en foyer (sole de terre cuite, graviers).



**ATTIN Le Mont Chambais**

Partie basse du site gallo-romain fouillé en 2010. Légende pour plan du haut : fondation de craie : jaune ; fondations de silex + craie + mortier : orange à marron ; structures d'hypocauste : mauve à violet ; fossé proto ou gallo précoce : en mauve rose ; fossés du Haut Empire : en vert ;

Même si aucun plan de bâtiment complet ne se dégage de ce secteur précis, on remarque à quelques mètres plus loin les restes d'un bâtiment composite à fondation de craie pilée et de silex ouvert sur une aire empierrée irrégulière de silex et de tuiles (recharge de chemin, aire d'assèchement). Plusieurs monnaies et divers fragments de poterie datent cette occupation du IV<sup>e</sup> siècle.

La zone 2 comporte plusieurs fossés du Haut-Empire datés par des éléments de poterie des I<sup>er</sup> – II<sup>e</sup> siècles apr. J.-C. : le tracé d'un petit fossé orienté est-ouest suivi sur une distance de 50 mètres (fossé parcellaire ?) ; trois fossés parallèles dirigés dans le sens de la pente du versant sont peut-être les limites d'emprise de l'établissement antique si l'on y ajoute aussi le fossé orienté est/ouest repéré au diagnostic à l'entrée de la parcelle.

Juste à côté, le fossé d'un enclos quadrangulaire gallo-romain précoce atteste une mise en valeur du sol au début de la période romaine (enclos d'habitat, découpage parcellaire) sur un site déjà occupé d'après quelques tracés de fossés d'enclos protohistoriques repérés ça et là : fossé courbe sous un empierrement en zone 2, niveau d'occupation avec silex taillés vu dans le diagnostic de 2005, fossé de cercle partiellement fouillé en 2006.

Le mobilier archéologique recueilli en 2009/2010 comprend de la céramique pour une large part, quelques couteaux en fer, une fibule circulaire en bronze du II<sup>e</sup> siècle et 26 monnaies essentiellement du IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. comprenant des émissions constantiniennes et valentiniennes, mais aussi théodosiennes de l'extrême fin du IV<sup>e</sup> siècle laissant supposer une continuité

d'occupation du site au V<sup>e</sup> siècle.

La céramique du Bas-Empire est caractérisée par des formes en terre orangée d'Argonne (bol Chenet 320). Le répertoire typologique en pâte grise commune (gobelets tronconiques, bols carénés, assiettes en pâte grise), illustré par les céramiques trouvées dans la fosse sous bâtiment à hypocauste et dans les fossés en partie basse du site, provient de l'officine potière de La Calotterie en usage du I<sup>er</sup> siècle jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. La céramique sigillée associée à la poterie commune comporte plusieurs spécimens de bols décorés ou non (bol Drag 27, coupe Drag 36 à décor de rinceaux, bols de type Drag 37 à décor moulé de scènes et frises, . . .).

Le site gallo-romain d'Attin apparaît complexe dans son occupation sur quatre siècles, avec des transformations successives et l'évolution d'un établissement qui restera mal connu à cause des pertes et dommages infligés au site : érosion naturelle, passage de la voie ferrée Montreuil/Étaples en plein cœur du site, rectification ancienne du talus de la RN 39, creusement récent d'un bassin de rétention d'eau ayant recoupé une fondation antique et plusieurs fossés, décapage destructif inopiné de la basse terrasse faisant disparaître de précieux témoignages. Cependant, les recherches positives entre 2005 et 2010 qui certifient l'existence du site au Bas-Empire et particulièrement dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle, lui confère sans nul doute un rôle prépondérant dans le dispositif de surveillance de l'estuaire de la Canche (*Litus saxonicum*) à cette époque.

Jean-Claude ROUTIER

NÉGATIF

## BARLIN

### Entre la rue de Fresnicourt et la RD 179

Suite au projet de construction d'un lotissement situé à l'ouest de la commune de Barlin, un diagnostic archéologique a été réalisé par l'Inrap le 09 février 2010, sur une surface de 6 273 m<sup>2</sup>. Cinq tranchées de diagnostic

ont été réalisées sur l'emprise du projet et n'ont révélé aucune trace archéologique.

Benoit LERICHE

NÉGATIF

## BEAURAINS

### Les Longs Champs

L'Inrap a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction d'un crématorium. La parcelle concernée par cet aménagement est située au nord-est de la commune de Beaurains.

surface totale du projet, ont montré la présence de trois tronçons de fossés non datés et de nombreux impacts d'obus de la Première Guerre mondiale.

Sophie OUDRY

## Épave EP1-Canche, fleuve Canche

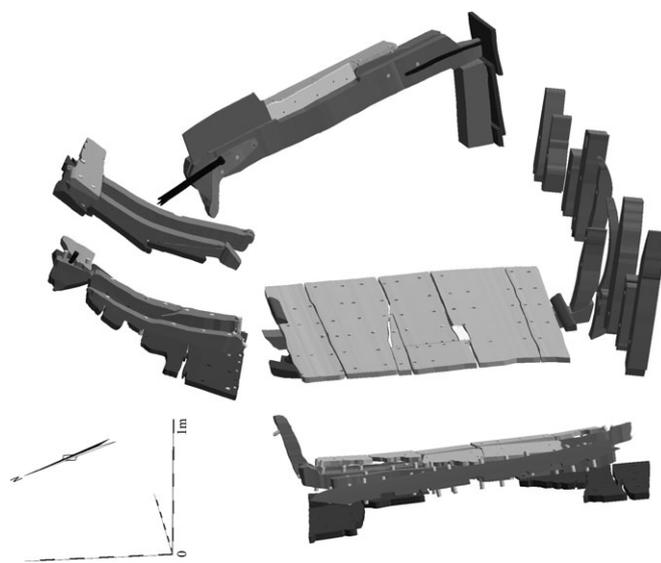
L'épave EP1-Canche se trouve dans le fleuve Canche, au niveau des communes de Beutin (rive droite) et de la Calotterie (rive gauche), à une profondeur moyenne comprise, selon les coefficients des marées, entre 2,50 m et 3,50 m. L'épave, dans sa position actuelle, est située en travers du lit mineur. À la suite d'une plongée effectuée en 2001 par D. COUTHEILLAS, alors directeur du Musée de la marine d'Étaples-sur-Mer, des informations préliminaires furent recueillies et un échantillon de bois pour une mesure d'âge au radiocarbone (Ly-11643 : Âge 14C BP :  $-325 \pm 30$  ; Âge calibré : de 1482 à 1645 apr. J.-C.) fut prélevé. C'est sur les bases de ces premières données que deux campagnes de fouille d'évaluation du site furent menées en juin 2005 et 2006. À leur terme, un programme pluriannuel (2007-2010) a été élaboré selon la perspective historique élargie de l'archéologie nautique. Dans ce cadre, l'étude de l'épave en tant que structure architecturale et système technique est menée en relation avec son contexte environnemental en accord avec les programmes H 29 (Archéologie navale) et H 27 (Les réseaux de communications : voies terrestres et voies d'eau) du CNRA.

La campagne de fouille 2010 (7 au 18 juin) a été conduite, comme les précédentes, avec le soutien en matériel et en personnel du DRASSM (E. CHAMPELOVIER, chef d'opération hyperbare et responsable technique du chantier), dans le cadre d'une convention de collaboration entre le LAMOP (UMR 8589 Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne/ CNRS) auquel est rattaché le titulaire de l'autorisation de fouille (É. RIETH) et le DRASSM. L'équipe de base habituelle était constituée, outre E. CHAMPELOVIER et É. RIETH, de deux conservatrices du patrimoine (V. SERNA, SRA Centre, A. DE SAULCE, SRA Pays-de-Loire), d'une archéologue du Centre départemental d'archéologie du Pas-de-Calais (S. FRANÇOIS), d'un géomètre-topographe de l'institut national de recherches archéologiques préventives Grand Sud-Ouest (P. TEXIER), de deux chercheurs bénévoles originaires de la région (J. L. GAUCHER, J.-F. JEU) de l'ancien conservateur du Musée Quentovic d'Étaples-sur-Mer (M. PHILIPPE) et de deux étudiants en doctorat d'archéologie à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne et à l'Université de Rennes 2 (N. LIRA, M. SADANIA). À cette équipe se sont ajoutés les quatre membres (I. DEMERRE, T. LENAERTS, M. PIETERS, I. ZEEBROEK) de la cellule d'archéologie maritime et du patrimoine nautique de l'Institut Flamand du Patrimoine (VIOE) venus compléter leur formation en archéologie subaquatique ainsi qu'un conservateur-archéologue du musée archéologique de Oost-Vlaanderen en Belgique (P. VANDERPLAETSEN).

Au total, 86 plongées représentant 94 heures de travail subaquatique ont été réalisées au cours de cette campagne. Depuis le début de la fouille en 2005, 404 plongées pour un temps total de travail subaquatique de 453 heures ont été réalisées.

L'objectif essentiel de cette dernière campagne du

programme pluriannuel était de compléter du point de vue structural et morphologique les caractéristiques de l'extrémité de l'épave orientée vers la rive droite et identifiée, en toute probabilité, comme la poupe se fermant en pointes sur un étambot. La hauteur (plus de 2 m) et l'instabilité des sédiments ont rendu le travail très difficile et dangereux. De manière à éviter un effondrement des sédiments dans la zone de fouille, avec les risques de recouvrement des archéologues-plongeurs par la masse des sédiments déplacés brutalement, une paroi de palplanches métalliques à l'aide de plaques de 0,95 m de long sur 0,45 m de haut a été montée. Le dispositif s'est avéré relativement aisé à mettre en place et efficace. Cependant, il s'est révélé insuffisant pour permettre de fouiller l'épave jusqu'à son extrémité ultime.



**BEUTIN** Épave EP1-Canche, fleuve Canche

*Vue axonométrique de l'épave vers le bau arrière BX 2 (DAO : Pierre Texier, Inrap).*

La fouille, toujours difficile en raison du courant et du manque de visibilité, a permis toutefois de recueillir de nombreuses informations venant compléter, et conforter aussi, celles enregistrées depuis 2005. Notamment, il a été observé une première évolution de la forme du fond de la sole, par réduction de sa largeur et par son relèvement, et de sa structure, par diminution du nombre de ses virures à franc-bord (les deux virures latérales). Corrélativement à cette première évolution, une deuxième a été caractérisée par l'intégration des virures latérales de la sole au bordé et le passage de leur disposition à franc-bord en un assemblage à clin. Cette double évolution conduit à une redéfinition du principe de construction « sur sole », caractéristique de l'architecture des bateaux fluviaux, en un principe constructif « sur sole évolutive » ou « sur sole partielle », mieux adapté aux contraintes de la navigation mixte fluvio-maritime et particulier à la famille architecturale des caboteurs fluvio-maritime d'origine régionale, à laquelle se rattache en toute vraisemblance l'épave.

Par ailleurs, l'étude à terre d'un prélèvement du bordé amont après son découpage et son relevage en surface a permis de mettre en évidence une nouvelle « signature architecturale » propre à la famille des cogues : un assemblage des virures à clin assuré non par le biais de rivets métalliques dont la pointe est rivetée sur une contre-plaque selon la tradition scandinave, mais par des clous, enfoncés de l'extérieur et dont la pointe présente, au niveau de la face interne du bordé, un double ployage à 90°.

Au terme de la fouille, les vestiges ont été intégrale-

ment recouverts par une épaisse couche de sédiments. Les secteurs volontairement non fouillés de l'épave (une partie du « corps » de la coque et la pointe de son extrémité orientée vers la rive droite) constituent des réserves archéologiques susceptibles d'être fouillées dans le futur et de donner lieu à de nouvelles interprétations en fonction de l'évolution des recherches.

L'objectif de l'année 2011 est de finaliser l'étude sous la forme d'une pré-publication d'une monographie.

Éric RIETH

GALLO-ROMAIN

## BOISJEAN RD 939

La mise en 2x2 voies de la RD 939 entre Hesdin et Montreuil a donné lieu à une campagne de diagnostics archéologiques en 2008 et 2009. Certains sites mis au jour lors de la création la route départementale en 1994, ont fait l'objet d'attentions particulières. C'est le cas notamment du site de « Bloville » où une occupation gallo-romaine et une nécropole mérovingienne ont été fouillées par J.-C. ROUTIER de juin à septembre 1994. L'élargissement de la route a donc été l'occasion d'approfondir nos connaissances concernant cette occupation et de vérifier les limites de la nécropole.

L'opération de fouille de 2010 a permis de confirmer l'extension du site gallo-romain vers le sud. L'étroitesse de la bande décapée (12 m) ne permet pas de circonscrire et de caractériser clairement l'occupation. Il a été possible néanmoins de constater la densité des vestiges caractéristiques d'une exploitation agricole. Le mobilier

recueilli permet de la dater des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles apr. J.-C. Il est fort probable que cette occupation se développe vers le nord et vers le sud.

Trois tombes, datées du VI<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. d'après leur mobilier, ont également été mises au jour dans l'emprise des fouilles. Elles sont contemporaines de la nécropole fouillée en 1994 qui se situe à plusieurs dizaines de mètres au nord-ouest. La présence d'au moins deux sépultures dans la berme en limite sud de l'opération, laisse supposer que ce petit noyau s'étend vers le sud.

Même si elle est très limitée dans l'espace, cette opération a permis de récolter des informations quant à l'extension présumé du site gallo-romain et de mettre en évidence la présence d'une seconde aire funéraire soulignant ainsi l'importance du site.

Jérôme MANIEZ

MOYEN-ÂGE

## BOULOGNE-SUR-MER Rue de l'Amiral Bruix

L'Inrap a procédé, en juin-juillet 2010, à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction de logements et de surfaces commerciales sur la commune de Boulogne-sur-Mer (parcelles cadastrales XN 31 à 40, 116, 70 à 83 et 86). La superficie à diagnostiquer correspond à l'emprise du projet d'aménagement, soit 3 780 m<sup>2</sup>. Un premier diagnostic archéologique avait été réalisé en 1996, sous la direction d'Éric BELOT, sur une partie de l'emprise. L'opération de juin-juillet 2010 devait permettre le recoupement des informations et le recouvrement des données conservées en archives.

Le terrain est situé en basse ville, à une altitude comprise entre 6,7 m et 7,4 m NGF, à moins de 200 m à l'ouest de l'église Saint-Nicolas et à 225 m environ au sud-est de ce qui devait être le port médiéval (« Port du petit paradis »). L'ensemble du corpus de cartes, plans et gravures représentant Boulogne-sur-Mer depuis 1544, montre que le secteur est inclus dans le périmètre urbanisé de la basse ville à l'époque moderne et que la

trame urbaine y est, dans ses grandes lignes, fixée au moins depuis le XVII<sup>e</sup> siècle.

Les observations effectuées confirment l'ampleur des terrassements réalisés en 1996 pour démanteler les caves modernes et/ou contemporaines et, par conséquent, la destruction des niveaux archéologiques médiévaux et post-médiévaux sur l'essentiel de l'emprise du projet. Ceux-ci sont partiellement préservés, lorsqu'ils ne sont pas recoupés par des caves contemporaines, sur la partie la plus large de la parcelle XN 86, au sud-est de l'emprise, et sur la parcelle XN 40, au nord-ouest, soit sur une surface totale estimée d'environ 500 m<sup>2</sup>.

Aucun indice archéologique antérieur au Moyen-Âge n'a été observé. Les artefacts les plus anciens mis au jour sont datés des X<sup>e</sup> – XIII<sup>e</sup> siècles et correspondent à quelques tessons abandonnés sur la grève ou la dune fossile, antérieurement à l'urbanisation de ce secteur de la basse ville.

Les relevés stratigraphiques des différents sondages

permettent de restituer les grandes phases de l'occupation médiévale. Les premières traces d'occupation correspondent à une série de niveaux qui peuvent sans doute être datés du XIII<sup>e</sup> siècle. Installés directement sur la grève ou le sable dunaire, ils sont formés d'épandages charbonneux, sans liens avec des structures en creux ou des éléments de bâti. Sans doute doivent-ils être interprétés comme les niveaux d'occupation ou de destruction d'un habitat léger et de faible densité, situé à proximité de l'emprise du diagnostic.

La seconde phase, datée du XIII<sup>e</sup> et/ou du XIV<sup>e</sup> siècle, est plus marquée et pourrait correspondre véritablement aux premiers développements de la ville dans ce secteur. Il n'a pas été possible d'identifier des structures du bâti mais les niveaux de sols mis au jour, ainsi que les traces de destruction par incendie, témoignent de l'existence d'un habitat léger en torchis. Des indices d'une troisième phase d'occupation, correspondant à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle ou au à la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, ont pu être relevés (structures en creux, niveaux d'épandage),

mais ces séquences stratigraphiques tardo-médiévales sont généralement moins bien conservées et largement recoupées par les creusements postérieurs.

Le diagnostic n'a pas permis de préciser la nature et l'extension de l'habitat moderne (petite section d'un mur en pierre) mis au jour lors du diagnostic de 1996 ou de confirmer l'existence d'une aire funéraire. Ces niveaux plus récents sont généralement arasés par les terrassements postérieurs.

Cette opération archéologique confirme donc le développement tardif de la « basse ville » de Boulogne-sur-Mer, à partir des XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> siècles. Des traces d'habitats légers ont pu être identifiées pour ces périodes, mais l'urbanisation de ce secteur de la ville (au sens d'un aménagement structuré de l'espace urbain) intervient sans doute plus tardivement, à la toute fin du Moyen-Âge ou au début de l'époque moderne.

Olivier BLAMANGIN

ÂGE DU BRONZE, ÂGE DU FER

GALLO-ROMAIN, MODERNE

## BOURLON

### La Maladrerie

La fouille a été prescrite dans le cadre des travaux préalables à la construction du Canal Seine-Nord Europe. Elle fait suite au diagnostic de Denis GAILLARD (2009), au lieu-dit « La Maladrerie » sur la commune de Bourlon.

La fouille a eu lieu de mai à août 2010, sur une surface de 2,7 hectares. L'emprise de la fouille est positionnée sur le flanc exposé au nord-est d'un vallon. Une plus faible densité de vestiges est observée en bas de la pente. Au sud-ouest, l'autoroute A29 limite la fouille.



**BOURLON La Maladrerie**

*Vue sur la partie basse du site. Fossé circulaire de l'Âge du Bronze. À l'horizon, sur la gauche, vue sur la fouille de Marquion-l'Épine (D. Gaillard-2010) et la plate-forme de Sauchy-Lestrée/Marquion, au-delà des arbres.*

### La Protohistoire ancienne

Les premiers témoignages d'une occupation humaine se traduisent par la présence d'un cercle de l'âge du

Bronze de 8,3 m de diamètre. L'aire centrale n'a pas révélé la présence de sépulture. Le fossé circulaire présente des contours réguliers. Sa largeur moyenne est de 80 cm pour une profondeur n'excédant pas 60 cm. Plusieurs coupes ont été réalisées dans le fossé. Le comblement fin et laminaire à la base suggère un fossé ouvert. Au sommet, une couche de sédiment homogène limoneux indique un comblement plus rapide et l'abandon du lieu.

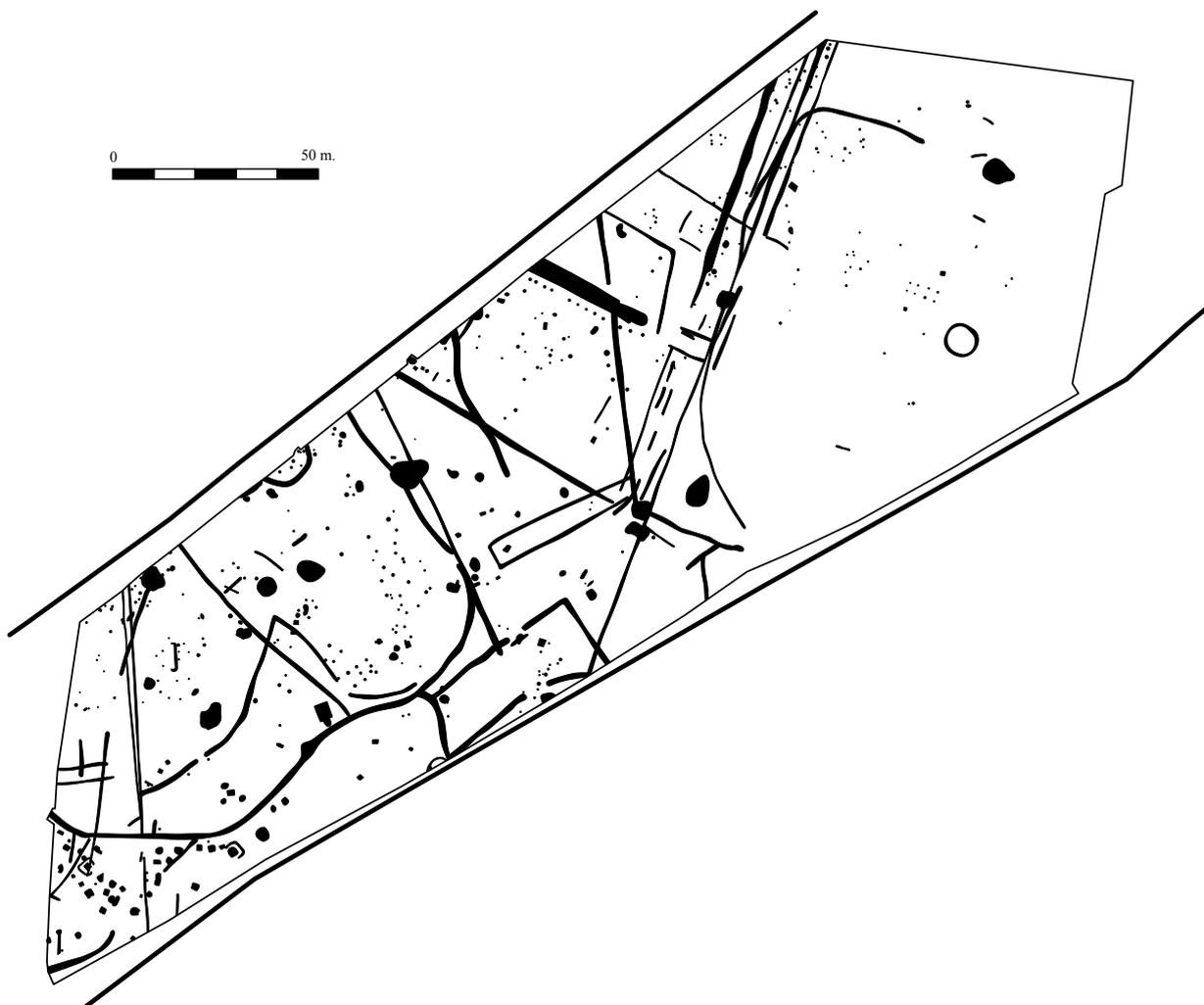


**BOURLON La Maladrerie**

*Sépulture à incinération du groupe ouest. Un fossé en fer à cheval entoure la fosse sépulcrale.*

### La Protohistoire récente

Sur les trois-quarts sud de l'emprise un habitat se développe, probablement à partir du début de La Tène moyenne. Il évoluera jusqu'à la période gallo-romaine. Le site est limité au nord-est par une série de fossés parallèles se poursuivant hors de l'emprise.



### **BOURLON La Maladrerie**

*Plan général de la fouille.*

Au sud, la fouille a mis au jour des portions d'enclos. Des bâtiments sur poteaux (habitation ?, greniers) sont également découverts au sein de ces enclos. À la fin de l'âge du Fer, une nécropole est implantée à l'extérieur de l'habitat, contre les fossés. La nécropole mise au jour comprend 35 tombes, dont une tombe à inhumation.

La limite nord est constituée par un fossé probablement synchrone d'une partie de cette nécropole. Aucune structure archéologique ne semble contraindre la nécropole vers l'est. Deux groupements de tombes se dessinent à la lecture du plan de la fouille, un groupe de 14 sépultures à l'est, et un groupe ouest de 21 sépultures. Chaque groupe contient une tombe particulière (entourée d'un fossé) qui pourrait être l'élément agrégateur ou fondateur de chaque groupe. La datation est pour l'instant donnée par la fouille des deux tombes issues du diagnostic : La Tène finale.

### **La période gallo-romaine**

Cette période se traduit ici uniquement par la présence d'une voie empierrée et bordée au sud par un alignement de trous de poteaux. La voie se poursuit hors emprise vers le nord-ouest.

### **L'époque moderne**

Un petit dépotoir ayant livré quelques artefacts du XVII<sup>e</sup> ou du XVIII<sup>e</sup> siècle constitue le dernier témoignage de l'occupation humaine dans ce secteur, si l'on écarte les impacts d'obus de la Première Guerre Mondiale.



### **BOURLON La Maladrerie**

*Fouille en cours de la nécropole suite à un décapage complémentaire.*

La nécropole se situe en bordure sud-ouest du décapage. Les limites sud et ouest ne sont pas connues. La li-

Didier LAMOTTE

# BREBIÈRES

## ZAC des Béliers

Dans le cadre de l'aménagement d'une zone d'activité commerciale et industrielle sur la commune de Brebières dans le Pas-de-Calais, la Communauté d'Agglomération du Douaisis a réalisé un diagnostic archéologique sur une surface de 60 ha. Il a débouché sur une prescription de fouilles d'environ 17 ha. Les fouilles archéologiques des 15 premiers hectares de prescription ont débuté en janvier 2008 pour se poursuivre jusqu'en juillet 2009. Pour mémoire, ils avaient livré d'importants vestiges répartis sur trois périodes des âges des métaux. Au nord de l'emprise, un habitat palissadé daté de l'âge du Bronze final avait été mis au jour. Dans le tiers sud du site une importante concentration de bâtiments (101 au total) a été mise en évidence formant un habitat ouvert autour duquel trois petits groupes de bâtiments semblent fonctionner comme des satellites autour d'un noyau central, tous sont attribués à la fin du Hallstatt (VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C.). Un important réseau de fossés parcellaires couvrant les 60 ha de l'opération a été repéré. Il présente une orientation nord-ouest/sud-est orthonormée. Les fossés ont livré assez peu de mobilier archéologique mais toujours appartenant à l'époque gauloise. Sur ce réseau viennent s'installer une série de 22 enclos fossoyés : 20 présentent une surface comprise entre 600 m<sup>2</sup> et 1 600 m<sup>2</sup> et 2 enclos principaux présentent une surface supérieure à 5 000 m<sup>2</sup>, leurs chronologies s'étalent du III<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.

Les deux derniers hectares ont été fouillés au printemps 2010. La fouille de cette zone vient conclure la phase de terrain de l'opération archéologique du site des Béliers. Le diagnostic avait mis au jour une série d'enclos imbriqués dont le plus vaste, d'une emprise estimée à 100 m de long sur 70 m de large, attestait pour la première fois sur le site la présence d'une occupation gallo-romaine.

La surface décapée représente 15 300 m<sup>2</sup>, elle a mis au jour 555 structures dont 7 enclos fossoyés (3 de 60 x 60 m, 3 de 60 x 100 m et 1 de 80 x 150 m) et 10 tombes à incinérations. Le reste des structures se répartit en trous de poteaux, fosses et fossés. Les structures ont été fouillées manuellement (50% ou 100% en cas de présence importante de mobilier), les fossés d'enclos ont été sondés (têtes et intersections) mécaniquement (coupes intermédiaires) avant d'être curés de façon exhaustive ce qui a permis de récolter un important mobilier céramique laténien et gallo-romain ainsi qu'une grande quantité de restes fauniques (notamment des équidés). Plusieurs périodes ont été distinguées, le premier âge du Fer le second âge du Fer et la période gallo-romaine.

Pour le premier âge du Fer, deux groupes de bâtiments ont été reconnus. Le premier à l'est est composé de 2 bâtiments probablement de stockage et d'un silo et le second à l'ouest, constitué d'un ensemble de 9 bâtiments et quelques fosses. Dans ce groupe se mélangent petites unités d'habitats et structures de stockages surélevées mais aussi un grand bâtiment sur 14 poteaux dont 12 externes et 2 faitiers qui permettent d'envisager une toiture

en forme de pavillon. Le limon naturel, dans et à proximité immédiate du bâtiment, présente un halo de décoloration blanchâtre. Ce phénomène est caractéristique d'une concentration acide qui pourrait être due aux excréments d'animaux. Parallèlement, l'observation fine du sol par un géomorphologue a mis en évidence des traces de piétinement laissées par des bestiaux. Ces deux facteurs permettent d'émettre l'hypothèse d'un lieu de stabulation. Le mobilier découvert dans les fosses des deux groupes de bâtiments est datée du Hallstatt final, ces bâtiments forment donc un satellite supplémentaire de l'habitat groupé découvert au sud du site des Béliers.



**BREBIÈRES ZAC des Béliers**

*Vue du bâtiment G, photo : CADDAP*

Au second âge du Fer apparaissent les premiers enclos. À l'origine l'occupation se composait d'un enclos quadrangulaire de 60 x 60 m qui se loge dans la partie sud-ouest d'un enclos plus vaste de 70 x 100 m. Les systèmes d'entrée des deux enclos sont alignés du côté oriental. Bien que recrusés et modifiés à plusieurs reprises, leur plan se maintient à travers le temps, une extension est, ajoutée du côté est avec une entrée alignée sur les deux premières. À l'intérieur, une série de fosses, puits et bâtiments dont deux plus grands a été identifiée. L'un en forme de nef d'environ 13 x 5 m et l'autre carré d'environ 8 m de côté. L'étude céramique en cours nous permettra sans doute d'établir le lien entre ces différents vestiges (fosses, bâtiments et enclos) et de fournir une attribution chronologique précise. Pour le moment elle se situe entre La Tène moyenne et finale, aucune trace d'une occupation de La Tène ancienne n'ayant été reconnue.

L'occupation gallo-romaine reprend exactement le plan laténien précédent. L'étude du mobilier céramique, avec beaucoup de céramique modelée, montre la filiation directe entre les deux occupations. Les enclos gaulois sont réaménagés, une extension est ajoutée au nord et une entrée est installée à l'angle sud-est. L'occupation commence au début du I<sup>er</sup> siècle pour connaître son apo-

gée à la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. Plusieurs bâtiments dont un très grand sur poteaux (13 x 5 m) sont à associer à cette phase ainsi que des puits, des foyers et un four. Une réoccupation partielle et très localisée du site aura lieu à la fin du II<sup>e</sup> /début du III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.

L'intérêt majeur de ce site est de montrer l'évolution d'un habitat, sans doute une exploitation agricole, entre le second âge du Fer et la période gallo-romaine sur

ce site qui ne présente pas les caractéristiques « classiques » des occupations rurales de type *villa*. La grande quantité d'ossements animaux pourrait suggérer un site d'élevage (de chevaux ?), voire de boucherie, l'étude archéozoologique nous éclairera sur le sujet.

Grégory HUELLE

NÉGATIF

## BRUAY-LA-BUISSIÈRE

### Rue de la Lawe

L'Inrap a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction par un particulier de deux maisons individuelles sur la commune de Bruay-la-Buissière.

La zone concernée par le futur aménagement est située au nord-ouest de la ville, en bordure de la rue de la Lawe et à environ 70 m au nord de la rivière portant le même nom. Le projet s'étend sur l'ensemble de la parcelle A 434, soit sur 890 m<sup>2</sup>.

Cette opération fait suite à un ensemble de diagnostics menés par Olivier Blamangin en 2006 sur les parcelles environnantes, et à une fouille de Archéopole sur la parcelle mitoyenne, mettant au jour des fours de potiers du X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècle. L'un des objectifs premiers de cette intervention était de parvenir à caractériser l'extension du site. Deux tranchées ont été réalisées, représentant 23 % de la surface totale. L'emprise concernée par le projet d'aménagement a été fortement remaniée par l'apport de remblais récents, sans doute dans le but de niveler la zone. Une vaste zone de perturbation a été observée dans le prolongement direct de l'officine de potier. Elle s'étend sur plus des deux tiers de la partie

orientale de la tranchée 1, sur une longueur d'environ 20 m, et sur l'extrémité occidentale de la tranchée 2. Les rares structures retrouvées ont été mises au jour dans le tronçon est de la tranchée 2. Leur niveau d'apparition se situe à -0,85 m. Il s'agit de deux fosses et deux fossés, respectivement d'orientation nord-ouest/sud-est et nord-est/sud-ouest. Le rare mobilier céramique reste trop fragmentaire pour proposer une datation.

Le plan du présent diagnostic, mis en relation avec le plan des précédentes interventions, montre, d'une part que l'existence de fours en cet endroit a été compromise par une forte restructuration du terrain, d'autre part que l'occupation semble s'achever entre le sud de la parcelle A 434 et la rivière la Lawe. Celle-ci étant concentrée au nord de la zone d'étude de part et d'autre du sentier Wargnier. Les fossés suivent le même axe que ceux déjà mis au jour et semblent participer d'une activité de drainage moderne.

Alexy DUVAUT-SAUNIER

PROTOHISTOIRE

## BRUAY-LA-BUISSIÈRE

### Zone d'activité de la Porte Nord, Les Parts

GALLO-ROMAIN

#### **Protohistoire ancienne, gallo-romain**

Un nouveau projet d'extension de la zone d'activité de la Porte Nord à Bruay-La-Buissière a nécessité une intervention de diagnostic au lieu-dit Les Parts. Les sondages ont révélé la présence de plusieurs indices d'une occupation humaine, principalement daté de la période gallo-romaine et de la fin de l'âge du Fer, cependant quelques éléments plus anciens ont pu être repérés dans la tranchée 116.

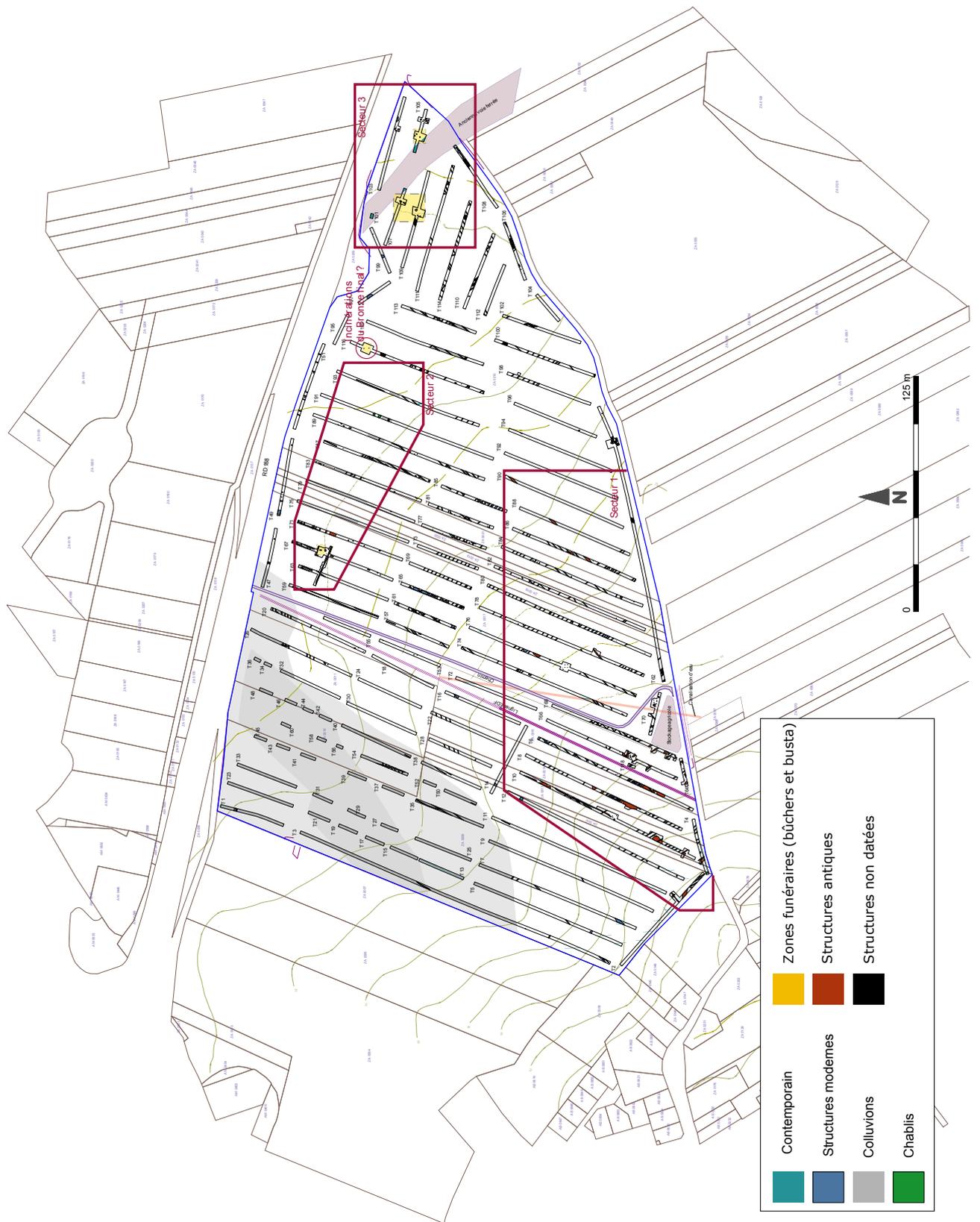
117 tranchées ont été réalisées et réparties sur la totalité d'une emprise d'une trentaine d'hectares. Elles ont révélé la présence de 412 structures dont un peu plus d'une trentaine ont été testées dans la zone 1 et 2 de ce diagnostic (soit près de 9 % de ce total) afin de caractériser au mieux les différentes occupations et de les dater. Trois secteurs positifs ont été repérés lors de notre intervention de terrain. Ils correspondent à des ensembles de

structures domestiques et funéraires, datés de la fin de l'âge du Bronze (?) et de l'Antiquité.

#### **Le secteur 1 : Un habitat du I<sup>er</sup> siècle**

Le secteur 1 a révélé la présence d'un vaste site d'habitat antique daté de la période Julio-Claudienne au début de la période flavienne (fin I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. / vers 80 de notre ère). Le site s'étend sur une surface approximative de 3 hectares dans la partie sud de l'emprise, les tranchées ont semble-t-il permis de circonscrire la partie nord d'un site d'habitat qui se développe vers le sud, hors de l'emprise. Il est structuré et délimité par un réseau de fossés, et caractérisé par la présence de nombreuses fosses dépotoirs, des restes d'une fondation calcaire d'un bâtiment, et des traces de construction sur poteaux.

Le mobilier céramique apporte de précieux renseigne-



**BRUAY-LA-BUISSIÈRE Rue de la Lawe**

Plan général du diagnostic : les grandes phases d'occupation, DAO B. Leriche-INRAP.

ments sur la chronologie du site et une datation assez homogène au cours du I<sup>er</sup> siècle, constituant une phase précoce de l'occupation du territoire de Bruay (période julio-claudienne) et une phase plus récente (période flavienne) contemporaine du début de l'activité de l'officine de potiers située à moins d'un kilomètre à l'ouest du site.

Le type de mobilier (vase culinaire et de stockage) appuie notre interprétation d'un site d'habitat au statut particulier en raison de la présence de tessons de céramique d'importations plus rares dans les régions septentrionales (mortier de la vallée du Rhône, amphore vinaigre bétique, italique et rhodanienne). La présence de ce mobilier oriente notre interprétation vers une demeure au statut privilégié qui importe des produits des régions méridionales.

## Le secteur 2

Dans ce secteur, un petit ensemble de structures a été observé sur une surface approximative de 5 000 m<sup>2</sup>. Il se compose d'une structure à vocation de crémation. Il s'agit d'une fosse rectangulaire (2,20 x 0,95 m) aux contours rubéfiés et vitrifiés et au comblement central charbonneux, qui s'implante dans l'axe d'un chemin dont il ne reste que les fossés bordiers. Elle se rattache aux modèles observés dans le troisième secteur, dans la partie est de l'emprise.

Un tronçon d'un chemin a pu être identifié à travers les tranchées 63, 67, 71, 75, 79, 83, 87, 89, 91, 93 et 116. Il se caractérise notamment par la présence de deux fossés bordiers bien identifiés dans les tranchées 63 et 67.

Deux sondages ont été pratiqués dans le fossé bordier sud, reconnu sur une soixantaine de mètres. Ces sondages permettent d'observer un niveau de conservation atteignant vingt à cinquante centimètres de hauteur. Les parois en cuvette sont creusées dans le substrat naturel orangé et comblées par un limon très oxydé brun gris avec de nombreuses inclusions ferro-manganitiques.

Les sondages (1 et 2) réalisés dans le fossé st. 67.6 ont livré un peu plus d'une quarantaine de tessons de céramique non tournée daté de La Tène finale dont un bord de pot à lèvre rentrante décoré d'impressions digitées sur l'épaule et d'un décor brassé sur la panse, type de

vase connu sur le littoral (Wissant ou Conchil-le-Temple).

## Secteur 3 : les aires de crémation

Ce secteur d'occupation couvre une surface plus importante que le secteur 2, entre 1 et 1,5 hectare. Il est situé à l'extrémité est de l'emprise en bordure de la RD288 et dans le prolongement direct d'un site découvert en 2008 puis fouillé en 2009 par Archéopole. Les principaux résultats de la fouille ont confirmé la présence d'une voirie, orientée NO-SE en direction de l'officine de potiers découvert dans les années 70 (le magasin Cora actuellement), dont plusieurs phases de construction ont été observées (milieu II<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> siècle). En bordure de cette voirie, de nombreuses traces d'habitat, restes de fondation, enclos et bâtiments sur poteau avaient été mis en évidence. Puis au nord de cet ensemble, c'est une vingtaine de structures funéraires, bûchers, tombes bûchers, et tombes à restes de bûchers qui ont pu être observés.

Les sondages réalisés dans ce secteur avaient un intérêt particulier pour la compréhension générale du site détecté en 2008. Malgré la présence d'une ancienne voie ferrée qui a surtout compacté, par son remblai, les niveaux archéologiques, il a été permis de reconnaître un ensemble de vestiges trouvant de nombreuses correspondances avec le site fouillé par Archéopole. Deux types de vestiges ont été reconnus, des traces d'un habitat sur poteaux et une douzaine de structures funéraires.

En conclusion, le diagnostic réalisé dans le cadre du projet d'extension de la ZAC de la Porte Nord « Les Parts » sur la commune de Bruay a révélé la présence de deux grands ensembles gallo-romains, et deux indices funéraires datés avec prudence de la période de transition du Bronze final/Halstatt ancien. Ces découvertes s'inscrivent dans des programmes de recherche et des problématiques régionales. La fouille de ces sites viendrait compléter nos connaissances sur l'occupation du territoire à la période de la Protohistoire ancienne, et approfondir l'histoire du territoire de Bruay, à travers l'organisation et la structuration des campagnes à l'époque gallo-romaine.

Benoît LERICHE

Une opération de sondages archéologiques a été réalisée en mars 2010 à l'emplacement d'un projet immobilier couvrant une surface de 7 497 m<sup>2</sup> sur la commune de Calais. Trois tranchées ont été réalisées sur la partie accessible (5 047 m<sup>2</sup>) du projet soit 61 m<sup>2</sup>, en ouvrant ainsi environ 9,13 %.

Seule une tranchée a livré des vestiges archéologiques. Quatre fossés, trois fosses et une structure indéterminée forment ce *corpus*. Le mobilier céramique

collecté (en faible quantité) dans ces structures est daté entre l'époque de la transition La Tène/époque julio-claudienne et le II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Les vestiges sont peu nombreux ; le terrain à diagnostiquer étant fortement contraint par des perturbations contemporaines (ancienne usine et caves).

Géraldine TEYSSEIRE

## CALAIS

### ZAC Rivière Neuve

L'opération de diagnostic archéologique réalisée par l'équipe du service Archéologie de Cap Calais, sur les parcelles CY 223, 224, 225, 226, 578, 579, 580, 581, 874, 876, 969, 971, 975, 979, 981, 983, 985, 1035 de la commune de Calais, fait suite une saisine anticipée en vue de l'aménagement d'une ZAC au lieu-dit « la Rivière Neuve ». Elle a été prescrite par le Service Régional de l'Archéologie en raison de l'intérêt des occupations humaines déjà connues sur la ville de Calais et dans son environnement proche.

Les trente-trois tranchées et la campagne de sondages géomorphologiques pratiquées ont révélé la présence de deux-cent vingt-cinq faits qui se déclinent en cinquante-neuf faits naturels et cent-soixante-six structures archéologiques dont le champ chronologique s'étend de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle à l'époque contemporaine. Aucune occupation anthropique antérieure n'a pu être repérée, car il semblerait que cette zone ait été pendant longtemps un espace régulièrement inondé par le ruissellement des eaux, et par conséquent, peu propice à une installation pérenne.

Toutefois, cette opération revêt deux aspects positifs :

- d'une part, le diagnostic a mis en lumière l'activité hydraulique naturelle de cet espace mais également une tentative de résolution du problème de la gestion de l'eau avec la mise en place de réseaux parcellaires drainants (moderne/contemporain) ayant comme élément directeur le chemin des Basses Communes au centre de l'emprise.
- d'autre part, la campagne de sondages géomorphologiques effectuée avec l'aide du service archéologie du Conseil Général du Pas-de-Calais, a permis d'intégrer des données en vue d'une étude permettant une approche de la « Plaine Maritime du Calais » qui est encore peu connue.

Pour conclure, le diagnostic archéologique n'a pas permis de mettre en avant une occupation anthropique et ne nécessite aucune intervention complémentaire.

Karl BOUCHE

## CALAIS

### Zone des Cailloux

L'opération réalisée par l'Inrap, sur les parcelles DX 12, 15p, 28, 29, 34 à 48 de la commune de Calais, a pour but d'évaluer le potentiel archéologique de la surface totale de l'emprise du projet, soit 103 167 m<sup>2</sup>.

Les quarante-deux tranchées pratiquées ont révélé la présence de quatre cents cinquante-quatre structures archéologiques. Soixante-sept vestiges ont livré du matériel céramique dont un a également livré une monnaie. Une structure peut être datée de l'époque romaine. Le champ chronologique principal s'étend du bas Moyen-Âge à l'époque contemporaine. L'occupation du bas Moyen-Âge, représentée par quelques fosses et fossés, est très fugace et se localise principalement au sud-est de l'emprise. C'est a priori à partir du XVI<sup>e</sup> siècle que l'espace étudié fait l'objet d'une utilisation dense avec le XVII<sup>e</sup> siècle comme point d'orgue. En effet, du-

rant la période moderne un réseau de parcelles est mis en place, probablement autour d'une ferme repérée au nord-ouest de l'emprise. Certaines parcelles semblent dédiées à la culture de végétaux ou d'arbres sous forme de fosses de plantation quadrangulaires. Une étude de ces pratiques agricoles serait souhaitable car plusieurs sites ont révélés sur le littoral des excavations similaires. L'hypothèse de fosses d'extraction liées à une briquetterie n'est cependant pas à exclure. À la période moderne le réseau parcellaire fait l'objet de modifications dans son orientation. Concernant l'époque contemporaine et actuelle, la surface étudiée a fait l'objet d'épandages de remblais de démolition. Notons enfin la présence de cratères de bombes comblés.

Pascal NEAUD

## CAMPAGNE-LÈS-HESDIN

### Revers de Campagne

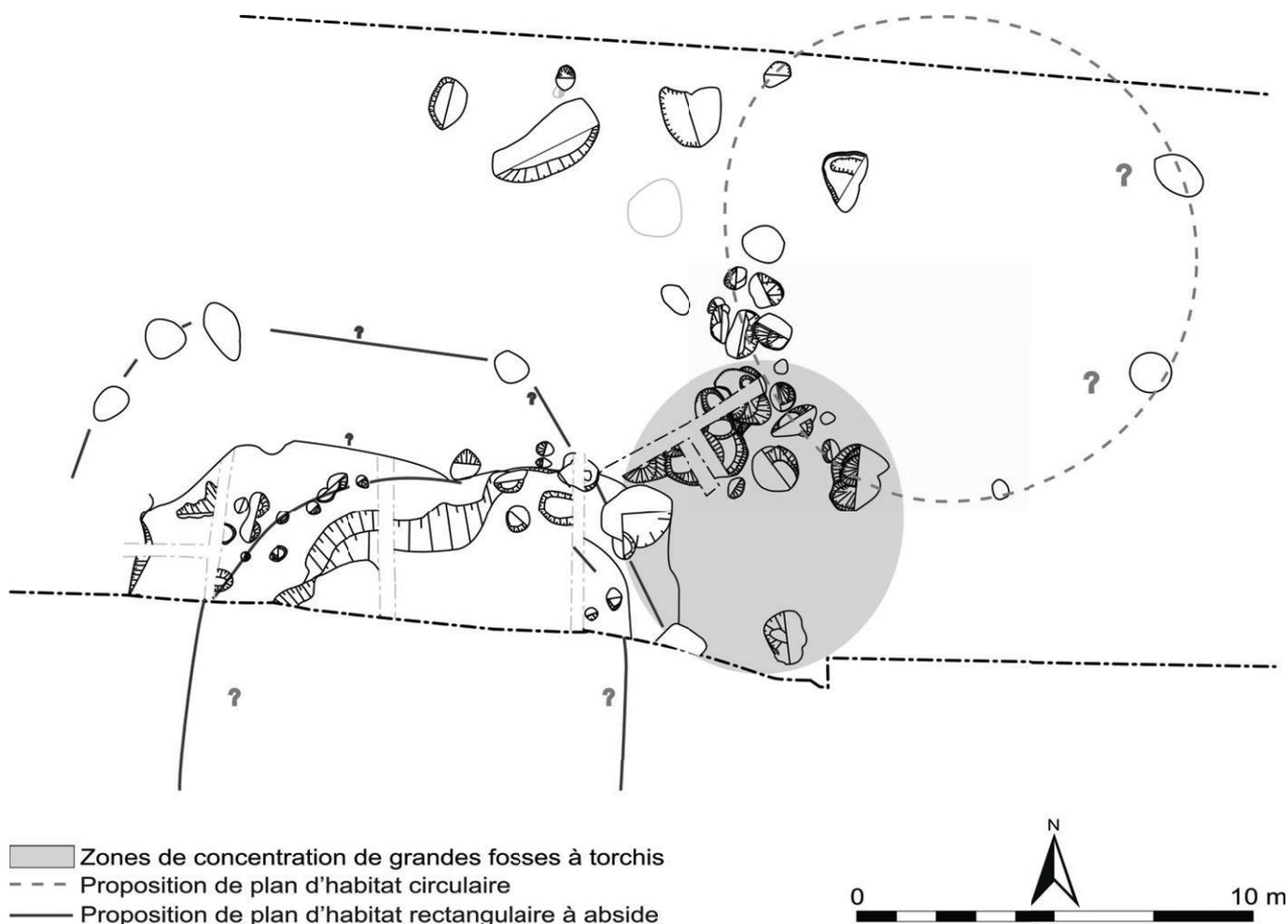
Le Conseil général du Pas-de-Calais a programmé le doublement de la route départementale RD 939, d'Arras à Montreuil, un axe routier majeur pour le département trop souvent encombré. Les travaux d'aménagement en-

visagés, en raison de leur nature, de leur localisation (plusieurs gisements archéologiques datés de la Protohistoire à l'époque médiévale sont signalés sur l'emprise) et de leur importance, ont conduit le service régio-

nal de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais à prescrire des opérations de fouilles archéologiques. L'un de ces sites, localisé sur la commune de Campagne-les-Hesdin, au lieu dit « les Revers de Campagne » a été fouillé du 15 février 2010 au 4 mars 2010. La fouille du site de Campagne-les-Hesdin a mis en évidence sur 1 500 m<sup>2</sup> des vestiges d'habitat de la Protohistoire ancienne. Outre des fosses comblées de torchis et un édifice sur poteaux circulaire, la fenêtre de fouille a permis de mettre au jour un bâtiment sur poteaux avec un sol excavé. Les deux édifices, probablement hourdis de torchis clayonné et les fosses, sont situés sur un plateau limoneux, cerné par trois vallons profonds. Des échantillons de charbon de bois collectés dans les fosses à torchis et les trous de poteaux ont été datés de l'âge du Bronze final (1264-972 B.C.). Une activité de taille a été également identifiée sur le site, associée au bâtiment excavé.

La série étudiée permet d'alimenter le corpus pour cette période, notamment concernant le mode de débitage. La fouille donne un aperçu incomplet de l'habitat qui pourrait se développer sur une plus grande étendue. Toutefois, si les constructions ont été partiellement dégagées, leurs plans restent suffisamment clairs pour établir des comparaisons. Des habitats circulaires identiques à ceux de Campagne-les-Hesdin ont été mis au jour à Roeux (DESFOSSÉS *et alii.* 2000b, p. 69), Étaples (DESFOSSÉS *et alii.* 2000a, pp. 65 et 101). En revanche, des constructions avec un sol excavé dont la configuration est proche de celle de Campagne-les-Hesdin ont été mises au jour dans le Nord de l'Angleterre et au Danemark (de forme rectangulaire à abside, GIBSON 1987, p. 8-9).

Jean-Michel WILLOT



**CAMPAGNE-LES-HESDIN** *Revers de Campagne*

*Plan de synthèse de l'habitat de l'âge du Bronze.*

MOYEN-ÂGE

## CONDETTE

### Le Château d'Hardelot

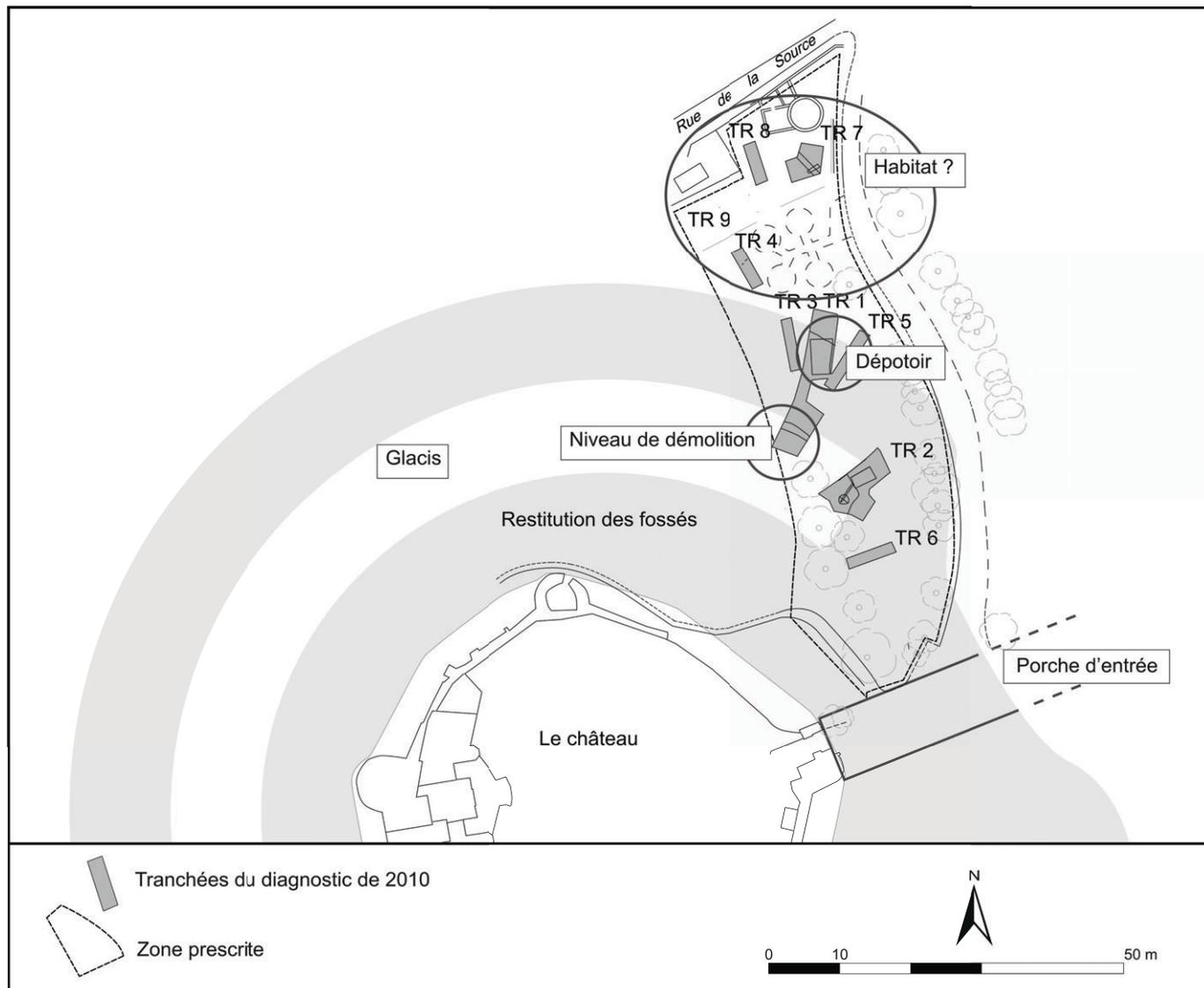
Le Conseil général du Pas-de-Calais prévoit, sur la commune de Condette, des aménagements lourds devant l'entrée du château d'Hardelot. La nature des travaux risquant d'affecter le sous-sol archéologique, le Service régional de l'Archéologie a prescrit une opération de diagnostic archéologique et a désigné le Centre

départemental d'Archéologie pour conduire l'opération qui s'est déroulée du 19 au 22 avril 2010. L'opération de diagnostic a permis de mettre en évidence le fossé extérieur d'un système défensif à double fossé circulaire. Cette structure, peu profonde (1,80 m), est large d'une vingtaine de mètres. Sa mise en eau s'effectuait proba-

blement grâce aux sources et à des cours d'eau avoisnants détournés. Le bon état de conservation de la paroi intérieure, au sud, est peut-être un indice de la mise en place d'un talus, disparu à une époque ancienne, qui a protégé partiellement ce côté du fossé de l'érosion. Le fossé repéré dans plusieurs tranchées forme un coude, proche de l'entrée du château, pour se connecter avec le fossé intérieur, encore visible actuellement dans le paysage. Ces deux fossés sont ainsi séparés par un glacis en forme de croissant de lune, dont la largeur observée est de 15 m. Le glacis dégagé à l'emplacement des sondages est vide ou presque de construction en dehors d'une fosse et d'un fossé. À l'extérieur de la double couronne, les vestiges d'un ou plusieurs édifices ont été repérés, signalés par la présence de quelques poteaux et

d'un niveau de dépotoir dans le fossé. Le comblement du fossé qui est essentiellement lié à un défaut d'entretien (abandon du curage), a été progressif avec des dépôts sableux importants résultants de l'érosion des sols et des parois. Aucun aménagement défensif, autre qu'un éventuel talus, n'a été retrouvé ; le choix pour renforcer la défense du site s'est donc apparemment porté sur l'inondation d'une large zone, à l'est, au niveau du porche d'entrée. Ce système de double fossé a été adopté en Flandre et en Artois à la même époque (XIII<sup>e</sup> siècle) pour des mottes et des maisons fortes localisées en zone très humide.

Jean-Michel WILLOT  
Laetitia DALMAU



**CONDETTE Le Château d'Hardelot**  
*Restitution du système fossoyé à double couronne médiéval.*

NÉGATIF

## COQUELLES Centre

L'aménagement futur d'un lotissement sur la commune de Coquelles, localisé entre les rues « Baron Jean

d'Estrées » et du « Général De Gaulle » a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une surface

de 6 hectares. Quelques structures ont été relevées au cours de cette opération, mais leur très faible densité et le peu de mobilier n'ont pas permis de caractériser les contours d'une occupation. Ce diagnostic s'est révélé

lé quasiment négatif d'un point de vue archéologique.

Ivan PRAUD

NÉGATIF

## DAINVILLE

### Avenue de l'hippodrome

L'Inrap a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction d'un bâtiment de foyer d'hébergement pour adultes handicapés sur la commune de Dainville. La zone concernée par le futur aménagement est située au nord de la commune, et plus précisément au nord de l'avenue de l'Hippodrome, en face de la déchetterie. Le projet s'étend sur la parcelle ZR 7, en partie, totalisant une surface de 16 331 m<sup>2</sup>. Douze tranchées et quatre extensions ont été réalisées, représentant 13,5 % de la surface totale.

Compte tenu du contexte, le potentiel archéologique lié à la réalisation de cette opération était important. L'opération de diagnostic a révélé la présence d'un réseau de tranchées liées aux guerres mondiales ainsi que de trois trous de poteaux. Ces derniers n'ont pu être rattachés à une période chronologique faute de mobilier datant. Le diagnostic n'a en effet livré aucun matériel, même en position résiduelle.

Géraldine FAUPIN

ÂGE DU BRONZE, ÂGE DU FER

GALLO-ROMAIN

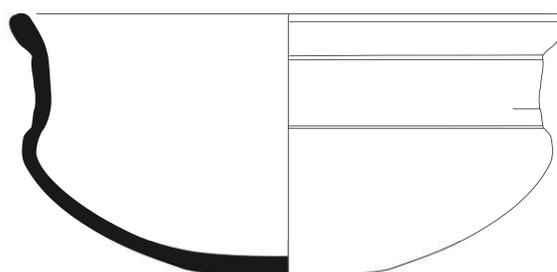
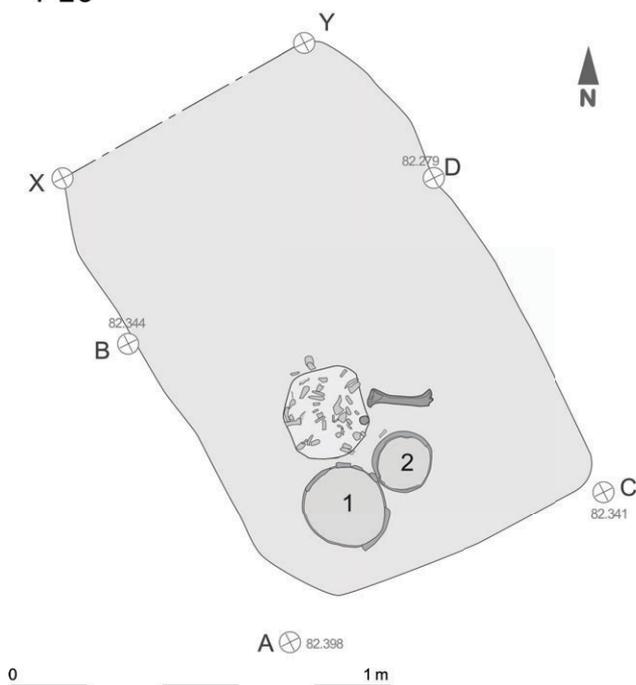
## DAINVILLE

### Le Champ Bel Air

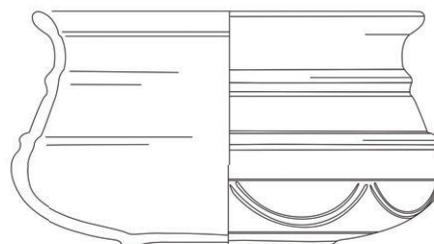
Dans le cadre de l'aménagement et de la construction d'un lotissement au lieu-dit Le Champ Bel Air, Rue François Broussais, l'Inrap a réalisé une opération de diagnostic archéologique sur la commune de Dainville, dans le département du Pas-de-Calais, sur une surface de 105 403 m<sup>2</sup>. L'opération a été réalisée entre les 13 et 30 avril 2010 à l'aide d'une pelle mécanique.

46 tranchées au total ont été réalisées sur l'ensemble de l'emprise du projet représentant une surface totale d'ouverture de 12 608 m<sup>2</sup> soit 11,9% de l'emprise du diagnostic. La présence de vestiges archéologiques a entraîné la réalisation d'extensions afin d'appréhender au mieux ces derniers.

PL3



DAIN-CBA 10 St. 34.4 n° 1- PF

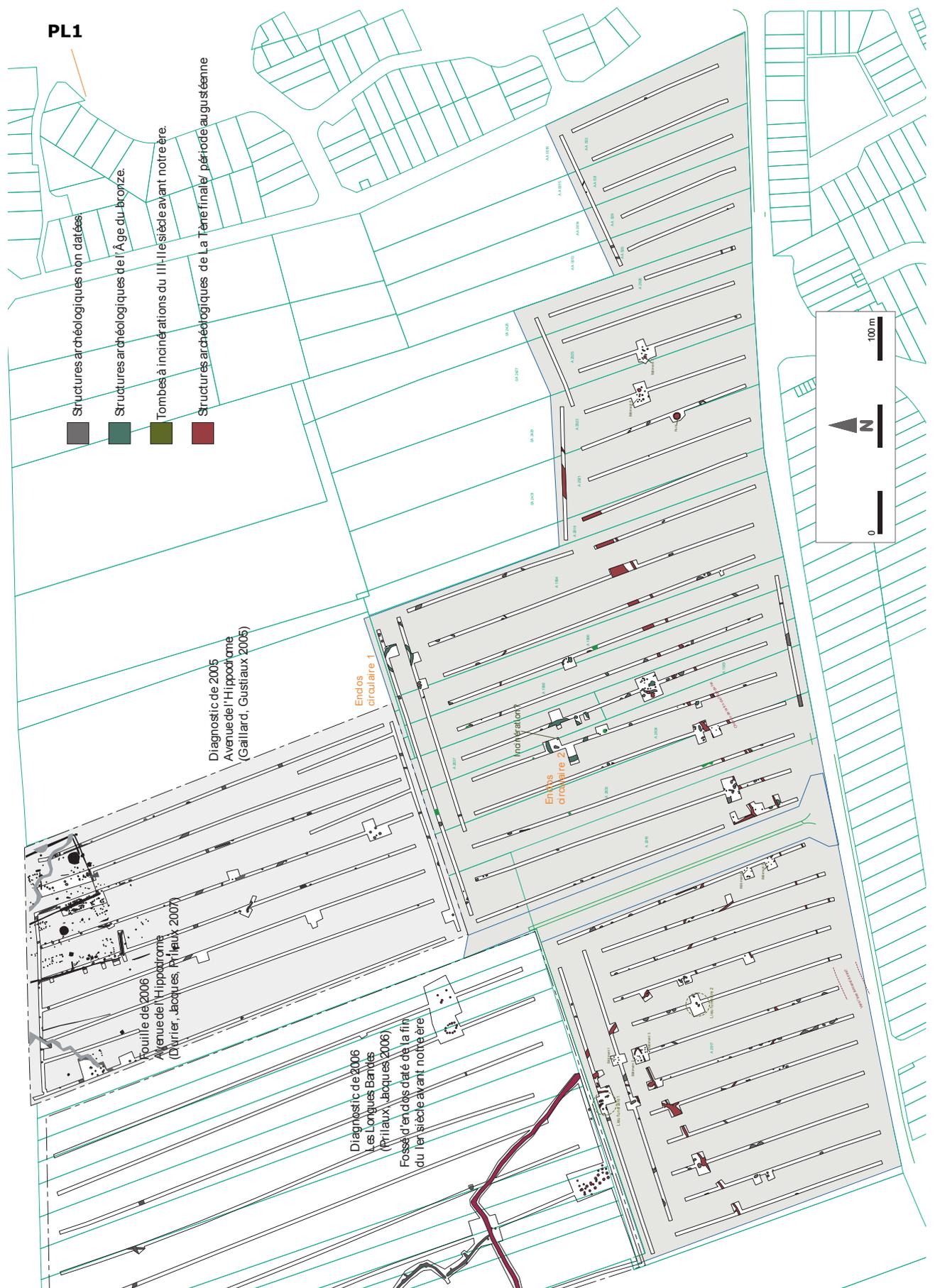


DAIN-CBA 10 St. 34.4 n° 2- PF

0 10 cm

### DAINVILLE Le Champ Bel Air

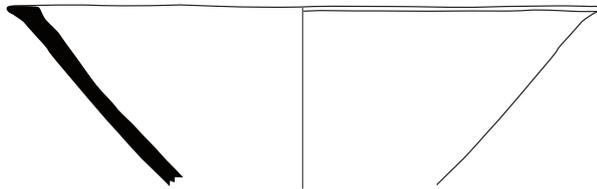
Incineration 34.4 (La Tène C1), DAO B. Leriche et D. Bardel, Inrap.



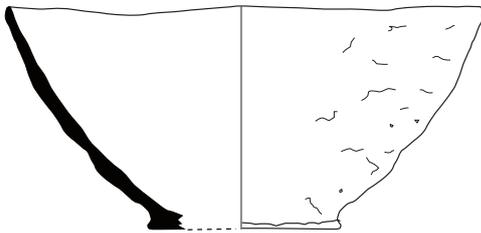
**DAINVILLE Le Champ Bel Air**

Les phases chronologiques d'occupation, DAO B. Leriche, Inrap.

PL2

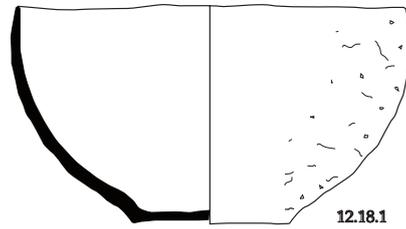


12.22.1



12.22.2

12.22



12.18.1



12.18.2



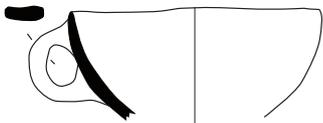
12.18.3

12.18

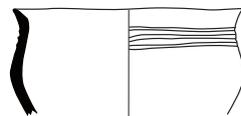


9.13.1

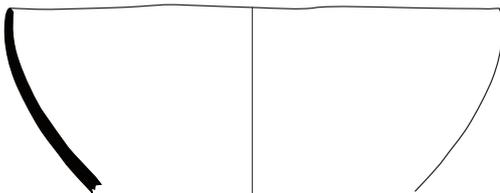
9.13



9.8.2

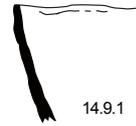


9.8.3



9.8.1

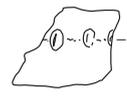
9.8



14.9.1



14.9.2

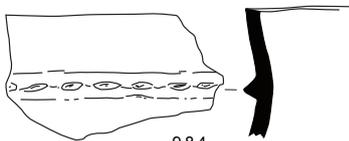


14.9.4



14.9.3

14.9



9.8.4



9.8.5



14.5.1



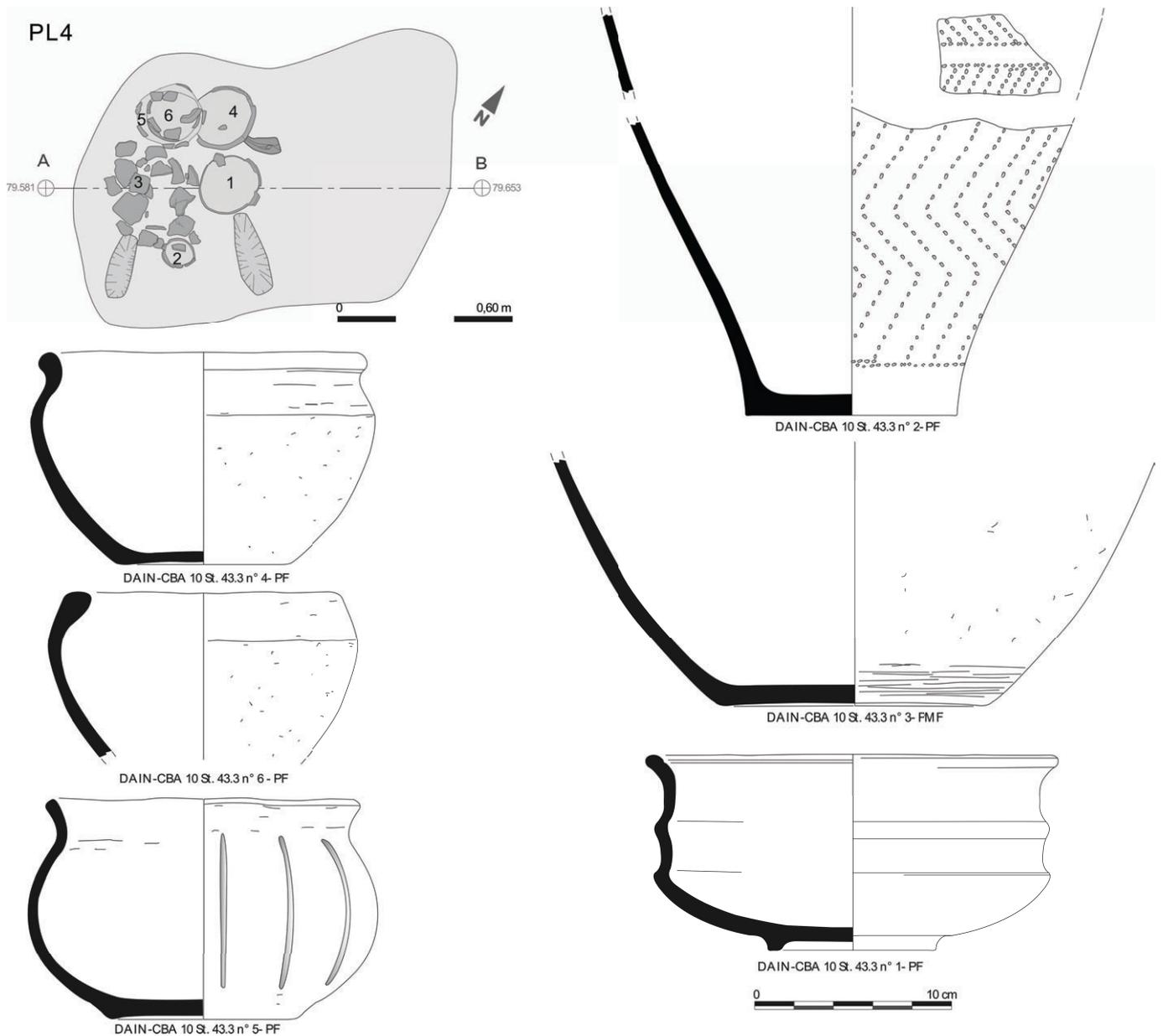
14.5.2

14.5



**DAINVILLE Le Champ Bel Air**

*Le mobilier céramique de l'âge du Bronze final, DAO A Henton, Inrap.*



### DAINVILLE Le Champ Bel Air

*Incinération 43.3 (La Tène C2/D1), DAO B. Leriche et D. Bardel, Inrap.*

Ces extensions portent à 14 285 m<sup>2</sup> la surface d'ouverture soit 13,6 % de la surface générale.

L'opération de diagnostic a révélé sur environ 8 hectares une occupation humaine datée depuis la fin de l'âge du Bronze jusqu'au début de l'époque gallo-romaine (Pl. 1). Les tranchées ont été réparties sur la totalité de l'emprise et ont permis de détecter 387 structures dont une cinquantaine ont été testées dans le cadre de ce diagnostic (soit près de 13 %) afin de caractériser au mieux les différentes occupations et de les dater.

La phase la plus ancienne correspond à une occupation datée par la céramique du Bronze final. Elle se caractérise par la présence de deux monuments funéraires, deux cercles fossoyés situés au centre de l'emprise. Les abords de ces enclos circulaires sont jalonnés de plusieurs traces qui indiquent à proximité la présence d'un habitat de la même période. Le matériel céramique, la présence de restes de parois de four, d'habitat et des restes de pesons indiquent une activité domestique (Pl. 2).

Dans la partie ouest de l'emprise, un vaste site du second âge du Fer a pu être identifié. Il est situé dans le prolongement d'un site repéré en 2006 lors d'un diagnostic (PRILAUX, JACQUES 2006), où une partie d'un enclos avait pu être identifiée et datée de la fin du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère. L'implantation des tranchées dans ce secteur a permis ainsi de poursuivre ces recherches et de reconnaître un peu plus le plan et les dimensions de cet enclos qui se développe vers l'ouest, hors de l'emprise. Dans la partie sud, des restes d'un chemin, marqué par la présence de deux fossés bordier, ont été mis au jour dans les différents sondages. Cet axe de communication qui traverse une grande partie de l'emprise, du Nord-Est au Sud-Ouest, est probablement contemporain de l'enclos et semble être utilisé durant la période antique. Il est jalonné de bâtiments sur poteaux et de fosses attribuées à la même période. Aux abords de l'enclos, des traces plus anciennes ont pu repérées de part et d'autre. Il s'agit de deux lieux de sépultures antérieures à l'établissement rural (Pl. 3-4), et datées par le matériel céramique de La

Tène moyenne (La Tène C).

Dans la partie est de l'emprise, un petit ensemble de structures à vocation domestique, bâtiment sur poteau et silo, a pu être mis au jour. Daté de la fin de l'âge du Fer il est accompagné par une structure circulaire dont les pa-

rois ont été construites en blocs calcaires, pour laquelle on évoquera en première interprétation un puits.

Benoit LERICHE

NÉGATIF

## DESVRES Rue Claude

L'opération de diagnostic archéologique, « rue Claude » à Desvres, a été réalisée par une équipe du Centre Départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais les 7 et 8 décembre 2010, préalablement à un projet de construction d'une structure multi-accueil Petite Enfance – Familles. En dehors de deux structures récentes, le diagnostic archéologique n'ayant pas révélé de vestiges ar-

chéologiques, l'impact de la future construction apparaît donc comme nul sur l'ensemble de la zone diagnostiquée.

Jean-Michel WILLOT  
Matthieu VUATTIER DUJARDIN

NÉOLITHIQUE

## ESCALLES Mont d'Hubert

Ce projet d'aménagement s'inscrit dans le cadre de mesures de valorisation et de protection du site des « 2 Caps » (cap Blanc-Nez et cap Gris-Nez), engagées par le Conseil général du Pas-de-Calais dans le cadre d'une « Opération Grand Site » (OGS), initiée par le Ministère

de l'Écologie et du Développement Durable. Le diagnostic archéologique a révélé la présence d'un habitat re-tranché du Néolithique moyen II, qui occupe la totalité de l'emprise du projet d'aménagement sur une surface totale de 2,6 ha et a donné lieu à une prescription de fouille.



**ESCALLES Mont d'Hubert**

Plan général du diagnostic en 2007 par J.-M. Willot et implantation de la première tranche de l'opération archéologique de 2010 (en pointillé).

Culminant à 150 m d'altitude, le Mont d'Hubert constitue la bordure crayeuse nord-occidentale de l'Artois, une position de hauteur qui offre un panorama sur un rayon de 30 km. Lorsque les conditions atmosphériques sont favorables, on aperçoit les côtes anglaises à l'ouest, la ville de Dunkerque au nord, les monts de Flandres au nord-est tandis que vers le sud on domine la boutonnière du Boulonnais.

L'occupation est implantée sur un substrat principalement calcaire, affectés par endroit d'énormes poches d'argile de décalcification et de quelques placages sableux.

La programmation de l'intervention archéologique en deux temps a été dictée par la volonté du Conseil général du Pas-de-Calais, en tant qu'aménageur, de démarquer les travaux archéologiques dès l'automne de l'année 2010 tout en évitant des conditions climatiques difficiles durant l'hiver ce qui nous ont amené à différer au printemps de l'année suivante, le reste de l'opération.

Ainsi, une première zone de 8000 m<sup>2</sup> a été décapée

et fouillée de septembre à octobre 2010, elle comprend une partie du fossé d'enceinte ainsi que toute la partie de l'emprise située à l'extrémité ouest. Les plans de plusieurs constructions à ossature de bois avaient été identifiés et partiellement observés lors du diagnostic. La fouille a confirmé la présence de plusieurs structures situées à l'extérieur de l'enceinte néolithique, mal conservées et qui ne permettent pas de restituer un plan de construction. Le mobilier particulièrement indigent, dans ces trous de poteau, est attribuable à un horizon proto-historique sans plus de précision. Un fossé peu profond, au tracé légèrement incurvé a été partiellement reconnu sur quelques mètres de longueur. Il a livré en surface de nombreux silex taillés qui à ce stade ne permettent pas d'évoquer une datation.

Enfin, un ensemble de trous de poteau récents, qui comportaient encore des fiches métalliques dans les comblements (support de barbelés ?), se développe par rangée de trois à quatre poteaux dans la partie sud de l'emprise.



**ESCALLES Mont d'Hubert**

Plan des structures (septembre - octobre 2010).

L'enceinte néolithique a été découpée à l'endroit précis d'une interruption, reconnue lors du diagnostic, dans le creusement du fossé, permettant un passage sur une largeur de 3,70 m. Cette interruption ne présente pas d'aménagements particuliers, mais elle est bordée de part et d'autre par deux petits segments de 5 à 6 m de long se prolongeant par des tronçons de fossé beaucoup plus longs dont l'un continue clairement en dehors de l'emprise. Les deux petits segments sont implantés de manière symétrique mais en alternance, s'appuyant pour l'un sur le bord interne et pour l'autre sur le bord externe de l'enceinte. En plan, un rétrécissement marque le contact entre le petit et le long tronçon suggérant une relation chronologique entre les deux creusements. En réalité, il n'y a pas véritablement d'interruption mais plutôt un effet de seuil sur un peu plus d'1 m de large, créé par la remontée du niveau de creusement entre le petit et le long segment. La stratigraphie conservée à cet

endroit est peu dilatée et met en perspective, à chaque fois, un comblement synchrone entre les deux tronçons de fossé.

Les remplissages des fossés montrent un apport crayeux important dans les comblements et livrent un mobilier archéologique riche et varié, composé essentiellement par de nombreux restes de débitage et d'outils en silex secondaire, de matériel en grès et de récipients en céramique. Le substrat carbonaté a favorisé la conservation de rejets fauniques et de coquillages marins.

La seconde tranche des travaux permettra de dégager complètement le tracé du fossé d'enceinte et d'en explorer la partie interne.

Ivan PRAUD  
Elisabeth PANLOUPS

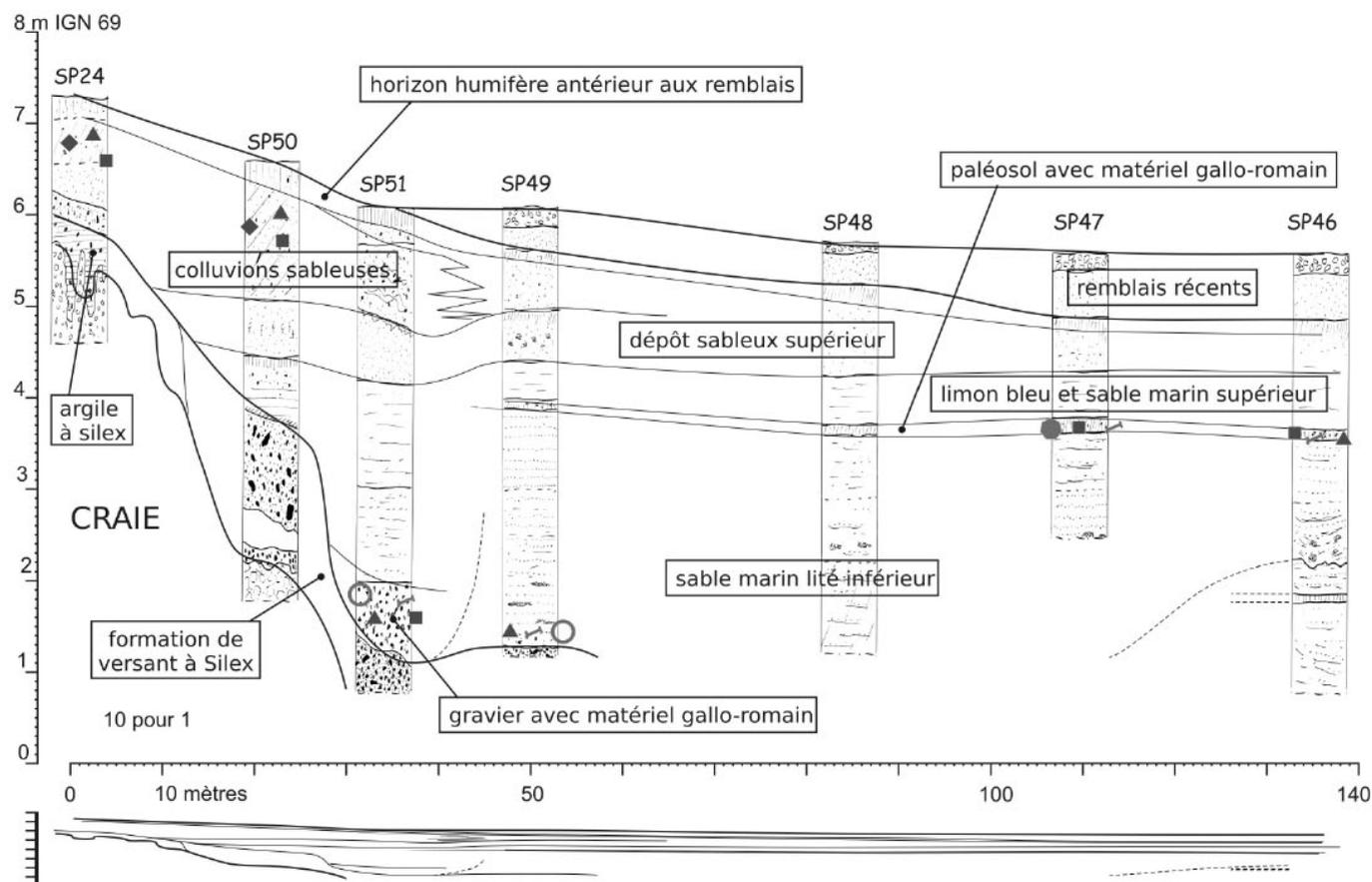
NÉOLITHIQUE

GALLO-ROMAIN

## ÉTAPLES Projet Opalopolis

Un examen exhaustif des parcelles du projet Opalopolis à Étapes par un maillage serré de sondages a été réalisé à l'automne 2010. En raison de l'intérêt des découvertes, l'opération a été prolongée et s'est donc déroulée au total sur deux phases entre les mois de

septembre et décembre. Les fortes épaisseurs de remblais récents nous ont contraints à réduire les observations sous forme de soixante-cinq sondages en puits ponctuels. Nous pouvons délimiter 2 secteurs archéologiques.



**ÉTAPLES** *Projet Opalopolis*  
Transect C, DAO L. Deschodt, Inrap.

Le secteur 1 marqué par une occupation ancienne (Néolithique a priori) sur le versant et la jonction avec le fond de vallée. Un horizon de sol sableux est présent sur le versant au nord-ouest de l'emprise sous les colluvions. Il contient du silex en abondance et un peu de céramique. Il se développe jusqu'en fond de vallon où la faune est conservée. L'examen du mobilier lithique exhumé a été réalisé. Ce mobilier provient de 26 sondages profonds qui ont livré un effectif total de 839 éléments représentant 24,2 kg de matières premières siliceuses. La répartition du mobilier lithique et son état de conservation varient d'un secteur à l'autre, d'un sondage à un autre et d'une unité stratigraphique à une autre. L'effectif d'artefacts, répartis sur les différents secteurs de l'emprise et récoltés à la pelle mécanique dans le cadre de sondages ponctuels en puits, est conséquent ; il révèle l'existence d'une ou plusieurs industries particulièrement abondantes en relation avec une occupation humaine très forte de ce secteur en bordure de l'estuaire de la Canche reconnue depuis plus de 30 ans. La variabilité de l'état de conservation des artefacts en silex correspond à des contextes sédimentaires distincts, à savoir : un état de fraîcheur manifeste concernant les éléments récoltés dans l'horizon humifère (paléosol) de la zone 1 en particulier et, globalement, une altération affectant particulièrement les éléments récoltés dans les niveaux supérieurs des sondages sur toute l'emprise. Les caractères techno-typologiques de cet assemblage, dominé par une production d'éclats sur silex local particulièrement ubiquiste, semblent se rattacher à plusieurs industries diachrones (appartenant au Mésolithique, au Néolithique moyen et final, à l'âge du Bronze) parfois associées dans un même horizon stratigraphique. En l'occurrence, l'horizon sombre interprété comme paléosol dans

la zone 1 pourrait receler les vestiges matériels de plusieurs occupations anciennes voire constituer un palimpseste que seule une structuration de l'espace permettrait de démêler.

Le secteur 2 montre un chenal de marée contemporain de la période romaine. Les sondages SP 34, 45, 60 et 61 ont rencontré un niveau avec graviers de craie, silex (gélifracés et taillés), céramique, bois, faune au sein même du sable marin. Les sondages les plus riches sont les deux sondages centraux (SP 34 et 61) où le niveau est également un peu plus élevé : un peu au dessus de 2 mètres d'altitude. Dans les deux autres sondages le niveau plonge et les éléments sont beaucoup moins abondants. Les quatre sondages positifs forment une bande dans l'axe du vallon. Latéralement le niveau disparaît très vite. Une lecture attentive permet de retracer le profil d'un chenal de marée sans doute contemporain du sol à matériel romain. La craie et le silex constituent un apport volontaire dans une zone intertidale active. Le matériel est géographiquement très concentré, vraisemblablement contraint dans un chenal de marée. De plus le matériel a rapidement été enfoui dans le sable et l'activité développée à cet endroit a été de courte durée (ou devait nécessiter une réfection constante). A partir de ces indices, nous émettons l'hypothèse d'un piège à poisson dans un chenal de marée. Le piège n'a pas pu être observé directement (il est d'ailleurs probablement fortement déstructuré). Nous l'imaginons comme un petit barrage de cailloux (craie, silex) avec une partie en faisceaux de bois de faible diamètre.

Laurent DESCHODT

Yann LORIN

Emmanuelle MARTIAL

CONTEMPORAIN

## ÉTAPLES

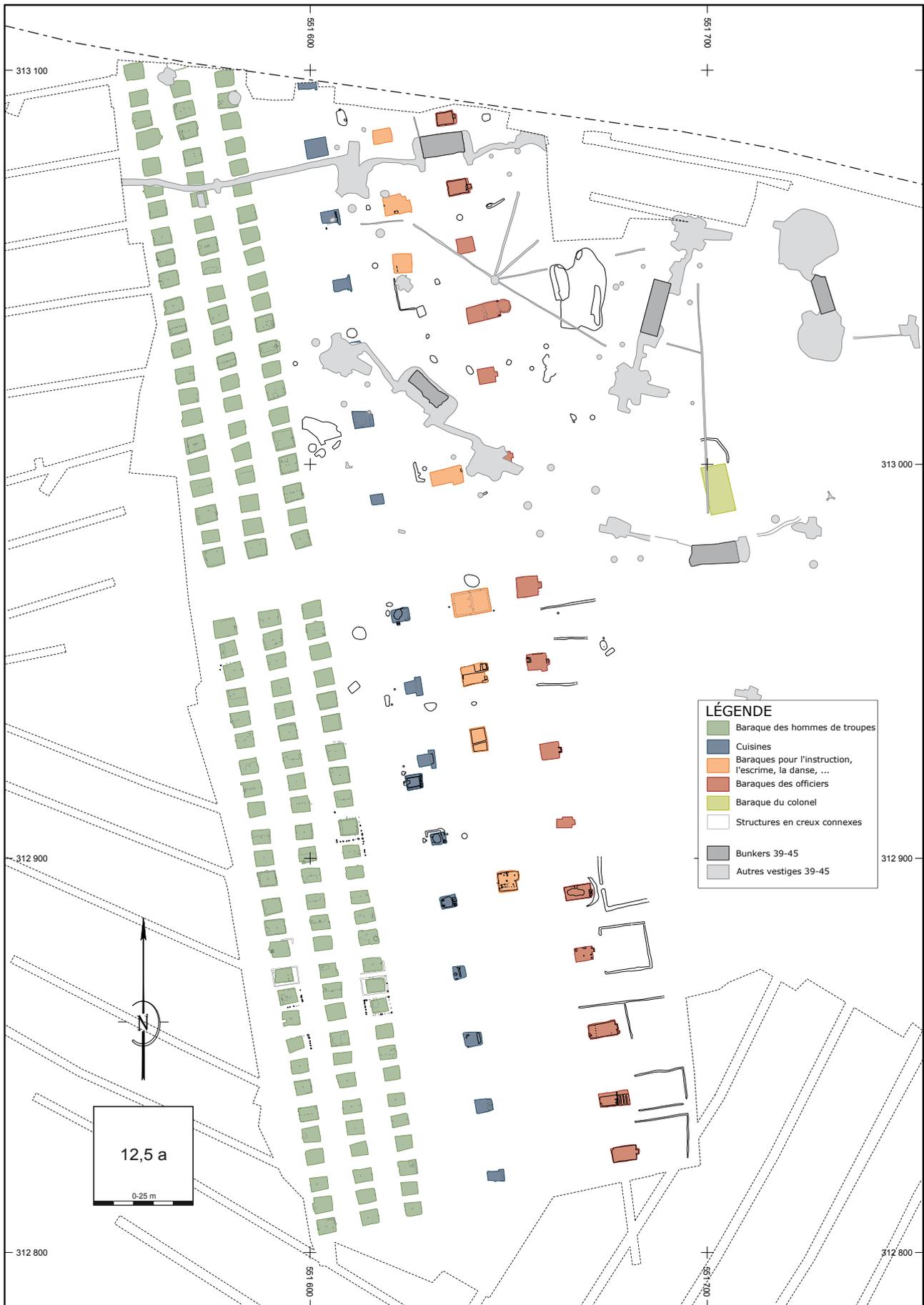
### ZAC du Domaine du Chemin des Prés, contemporain

La fouille extensive (4 ha) des baraquements et autres vestiges en creux du camp napoléonien, a été réalisée du 6 septembre au 17 décembre 2010, par l'Inrap. Il s'agit des camps des deux bataillons de guerre du 69<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne, arrivés à Étapes en 1803 pour prendre part, avec l'armée des côtes de l'Océan, au projet d'invasion de l'Angleterre. L'effectif est de 1 800 hommes. Ce corps a participé à l'expédition d'Égypte. Les survivants avaient été rapatriés en septembre 1801 par la flotte anglaise, la même qui dans la Manche empêcha le projet d'invasion. En août 1805, l'armée des côtes de l'Océan, devenue la Grande Armée, quitte les camps du Pas-de-Calais pour l'Allemagne, où le 6<sup>e</sup> corps, après son départ d'Étapes, défait les Autrichiens à Elchingen. Le 4 décembre, à Austerlitz, les soldats du « camp de Boulogne » mettent un terme à la troisième coalition.

Tous les baraquements découverts, soit cent-quatre-vingt-dix baraques, alignées sur six rangs, ont été fouillés. Il en est de même de la cinquantaine de fosses

et de fossés d'enclos dont certains délimitent les potagers des compagnies à l'arrière des dernières baraques du camp. Près de 6 000 objets ont été découverts. Un grand nombre provient des baraques des trois premiers rangs, destinées à la troupe. 5 700 restes fauniques sont issus pour partie des cuisines ou des refus du tamisage de 1 200 litres de sédiments prélevés dans 36 baraques et structures connexes.

L'ordre de bataille, défini par le règlement de 1791, est à l'origine de l'organisation du camp et de la disposition sur trois rangs, par bataillons et compagnies, des baraques des hommes de troupe. La découverte dans plusieurs de ces baraques d'inscriptions lapidaires, de graffiti sur moellons, d'une stèle figurant une grenade de guerre éclatante ou de petits objets faisant partie de l'équipement du soldat, permet d'identifier les baraquements du second bataillon, et d'isoler ceux des grenadiers et ceux des fusiliers des 4<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> compagnies. Ces identifications permettront un « décodage » complet du



**ÉTAPLES ZAC** du *Domaine du Chemin des Prés, contemporain*  
*Plan du camp napoléonien, DAO : É. Mariette et F. Lemaire.*



**ÉTAPLES ZAC du Domaine du Chemin des Prés, contemporain**

La Grande Armée à Étaples (1803-1805). Objets provenant de la fouille des baraquements du 69<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne. 1 et 2 - Boutons dorés d'uniforme du 69<sup>e</sup> de ligne : période révolutionnaire et Consulat (1) et Premier Empire (2) ; 3 - Binocles ; 4 - Insigne de giberne de grenadier ; 5 - Sceau à cacheter ; 6 - Clé de montre dorée à l'or fin ; 7 - Anneau d'oreille en or ; 8 - Épinglette (pour nettoyer la lumière du fusil) ; 9 - Dominos en os ; 10 - Peigne à poux en os ; 11 - Un franc germinal daté de l'an 12 à l'effigie de Bonaparte Premier Consul. (photos Frédéric Lemaire et Stéphane Lancelot, Inrap).

camp et grâce au dépouillement des registres-matricules conservés, des noms, des grades et des baraques seront corrélés.



**ÉTAPLES ZAC du Domaine du  
Chemin des Prés, contemporain**

*Fouille hivernale du camp du 69<sup>e</sup> de ligne. Au premier plan, les baraques des trois premiers rangs, à l'origine semi-excavées, destinées aux hommes de troupe, aux musiciens et aux sous-officiers. (photo Frédéric Lemaire, Inrap)*

La fouille révèle des baraques d'officiers, caractérisée par la présence d'une cheminée, dont les dimensions sont parfois supérieures à celles des premiers rangs, réservées aux soldats. 81 baraques semi-enterées, destinées au logement des hommes de troupe ont été fouillées. Réparties sur trois lignes, à raison de neuf par compagnie, elles sont séparées par des rues. La baraque type des hommes de troupe présente un plan rectangulaire (L : 4/4,5 m à 5/5,5 m ; l. : 4/4,5 m). Les profondeurs conservées varient de 0,10 à 0,90 m, mais la plupart ont leur fond à 0,40/0,60 m sous le niveau de décapage. De nombreux témoignages ou archives décrivent des baraques malsaines, profondes d'un mètre, ce que les observations de terrain corroborent. Les « fonds de baraques » sont qualifiés de complexes en raison de la présence de nombreux aménagements construits : pignons et escaliers maçonnés par exemple, ou en creux : trous de poteaux et de piquets, niches...

Certaines baraques sont partiellement remblayées dans un second temps, voire surélevées. Ces dernières sont identifiables aux fondations conservées qui entourent la première fosse.

Dans ces baraques encaissées, de moins de 20 m<sup>2</sup>, non chauffées et couvertes d'un toit de paille posé sur deux talus de terre, s'entassaient 12 à 16 hommes. Au camp, la gale, entre autres maladies, ravageait les

troupes. Les soldats galeux étaient isolés dans les baraques du troisième rang.



**ÉTAPLES ZAC du Domaine du  
Chemin des Prés, contemporain**

*Inscription lapidaire découverte dans les remblais de démolition d'une baraque semi-excavée, en l'occurrence la baraque 9 (B9) de la 4<sup>e</sup> compagnie (4C) du 2<sup>e</sup> bataillon (2B) du 69<sup>e</sup> régiment de ligne (69 Rt). (Photo Frédéric Lemaire, Inrap).*

Entre le baraquement des officiers, en arrière duquel se trouve la baraque arasée du colonel (au centre du régiment), et celui des soldats, se trouvent les cuisines qui adoptent un plan (en forme de T) et des dimensions spécifiques, et dont certaines étaient équipées de grandes cheminées ou de fourneaux.

Ce camp est l'empreinte concrète d'une unité militaire à la transition des guerres de la Révolution et de l'Empire. Sa castramétation reproduit l'organisation de l'infanterie sur le champ de bataille. La compréhension fine de ses règles permettra de mieux saisir la condition du soldat, qui est l'un des enjeux majeurs de ces recherches.

Frédéric LEMAIRE

ÂGE DU BRONZE

ÂGE DU FER

## ÉTAPLES

### ZAC du Domaine du Chemin des Prés, protohistoire

**Occupation de l'âge du Bronze (Yann Lorin)**

Sur les coteaux et bords de plateau, des communau-

tés du Néolithique et des âges des métaux se succèdent. C'est ce qu'indiquent les données exceptionnelles recueillies sur les sites voisins de la commune d'Étapes

notamment celui des « Sablins », étudié par intermittence depuis 1974, ou encore du « Mont-Bagarre », et de la Calotterie « La Fontaine aux Linottes », fouillés entre 1994 et 1995-96 par Y. DESFOSSÉS. Aux alentours des « Sablins », plusieurs diagnostics récents (BOSTYN 2006, LEMAIRE 2009, LORIN 2011), confirment cette présence dense en bordure de la Canche dès le Néolithique.

Dans le cadre du projet de ZAC du « Domaine du Chemin des Prés », des indices néolithiques ont été reconnus, sans qu'aucune structuration des vestiges n'apparaisse. Tous les indices éparpillés sur l'ensemble de l'emprise n'ont livré qu'un matériel archéologique essentiellement composé de débitage lithique. Leur contexte de découverte est le plus souvent assimilable à un piègeage dans des anomalies du terrain (chablis, puits de marne, poches de dissolution).

À l'âge du Bronze, quelques milliers de mètres carrés ont été choisis par un groupe humain pour définir une aire d'occupation. Cette dernière prend la forme d'un large enclos sub-circulaire, de 46 à 50 m de diamètre interne, implanté sur un replat positionné légèrement en contrebas de cette éminence crayeuse. Nous nous contenterons de faire ici un simple descriptif et n'aborderons que très partiellement la datation et la destination du monument de l'âge du Bronze, ces éléments étant susceptibles de connaître quelques modifications.

Tel qu'il nous ait parvenu, cet établissement présente

une aire interne presque « vide », si on excepte la présence d'une fosse contenant deux meules en grès qui permettent d'aborder la question d'une activité domestique en son sein. La quasi-absence de substruction handicape la détermination de la destination générale du site. Et même si ce constat le rapproche plutôt des monuments funéraires régionaux quand ils se présentent sous une forme arasée, il est encore imprudent de trancher en la faveur d'un contexte funéraire. L'érosion a pu œuvrer de la même manière pour masquer des indices d'habitat que ceux d'une éventuelle tombe.

Bien qu'oblitéré par un chemin d'exploitation moderne et la présence de plusieurs baraquements napoléoniens, le fossé apporte d'importants détails quant à la nature de la construction dont il est le seul indice préservé. D'après les premières analyses, le vaste enclos était ininterrompu (c'est pour le moins une certitude dans la phase terminale de son comblement). L'enregistrement des différentes phases de remplissage du fossé a fait l'objet d'un traitement particulier avec la mise en place d'une approche adaptée : un travail en plan a suivi la phase de réalisation des traditionnels sondages. Cette méthode permet une approche plus fine des modalités de la construction et des phases de réaménagements. Dans l'attente de son exploitation complète, nous restons nuancés et supposons que le creusement ait pu être doté d'entrées à des phases antérieures.



### **ÉTAPLES** *Projet Opalopolis*

*Vue générale du site, avec les trois ensembles archéologiques bien visibles (photo : Vincent Thellier).*

Le fossé entourait dans tous les cas un puissant talus, apparemment discontinu, et lui-même doté d'une ceinture externe discontinue. L'alternance entre des ouvertures internes et externes a pu marquer l'emplacement de passages ou d'entrées.

Si le fossé présente dans sa zone « sud » un profil à fond plat resserré pour une largeur de près de 5 m et une profondeur de 1,70 m, on observe une érosion différentielle dans la partie nord où l'ensemble du remplissage supérieur a disparu et où l'amplitude est plus modeste (1 m de profondeur en moyenne). La forme générale dans cette portion du fossé s'apparente à un « U » dont les bords se sont évasés avec la stabilisation du creusement.

L'analyse du mobilier rejeté dans les comblements de fossés réduit leur succession chronologique à une durée relativement courte. Trois datations radiocarbone permettent de proposer une occupation entre le <sup>xvi</sup><sup>e</sup> et le tout début du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle avant notre ère. Le mobilier découvert se caractérise par l'abondance de l'industrie lithique et la consommation de faune terrestre et marine. Ils constituent les rejets détritiques des occupants ou les témoins de leurs activités. On opposera leur abondance au dénuement extrême de la céramique. La relative pauvreté du matériel archéologique céramique est une constante sur les quelques sites inventoriés comme de possibles habitats contemporains, à Étaples - Le Tubersent, La Calotterie (DESFOSSÉS 2000) et à Abbeville « Le Mont à Cailloux » (LE GUEN 2004). L'enceinte d'Étaples pourrait se situer dans un ensemble cohérent d'établissements particuliers, d'habitat ou de lieux de regroupement humain. À l'aune de ces découvertes, l'étude actuellement en cours tente d'apprécier plus précisément la vocation de cet établissement et les relations qu'il entretient avec d'autres entités spatiales identifiées pour la période. La question reste ouverte et les premières pistes de réflexions proposées sont autant de problématiques que l'étude du site permettra d'approfondir.

Dans une approche diachronique du site, il convient également de préciser la relation topographique entre cet enclos et l'établissement laténien voisin.

### **Occupation laténienne (Bertrand Béhague)**

La pointe du plateau a aussi servi, légèrement en amont de l'enclos circulaire, à l'implantation d'un enclos trapézoïdal. Celui-ci présente une grande base (fossé ouest) de 63 m et une petite base de 40 m, pour une hauteur de 74 m. Ces dimensions délimitent une surface de 4 400 m<sup>2</sup> environ. Le fossé présente un profil aux parois peu évasées : env. 1 m de largeur pour une profondeur conservée de 50 à 70 cm. Les quelques fragments de

céramique retrouvés dans son comblement permettent de dater l'abandon de cette structure de La Tène ancienne. Aucune structure contemporaine n'a été mise en évidence à l'intérieur de cette espace. Par contre, trois accès à l'espace circonscrit ont été observés : un sur le côté ouest et deux sur le côté sud. Ils sont tous aménagés en chicane, ne laissant qu'un espace d'environ 1 mètre de large (parfois moins) entre les deux fossés parallèles.

La fonction de cet enclos est délicate à interpréter, en l'absence de vestiges en son sein et du peu de mobilier retrouvé dans le comblement des fossés.

Le versant est également été le siège d'une implantation humaine. Un établissement rural y a été installé aux alentours du changement d'ère. Cette occupation est représentée par un système d'enclos fossoyés pour lesquelles quatre phases de réaménagement et/ou d'entretien ont pu être distinguées. Le premier état correspond à un enclos parallélépipédique de plus de 50 m de long pour une cinquantaine de mètres de large. Une partition interne a pu être observée en limite orientale de la fouille. Le reste de l'établissement se poursuit au-delà de l'emprise du projet d'aménagement à l'origine de notre intervention. Les états suivants correspondent à une reprise des limites sud et ouest de ce premier enclos accompagnée d'un agrandissement vers le nord, puis à une autre extension vers le sud. La limite occidentale, qui correspond au haut du versant, a perduré, sur une bande de 6 m de large, au cours de ces réaménagements successifs. Deux zones d'activités et/ou d'habitation ont été mises en évidence, le long du fossé ouest. Il a été cependant très délicat de mettre en évidence des bâtiments.

Un petit cimetière a aussi été fouillé au sud des enclos. Il est composé de quatre tombes à incinération contemporaines de l'établissement et rassemblées dans un espace délimité par un petit fossé. Trois fosses, implantées légèrement à l'écart de ce lieu, ont servi de réceptacle aux restes du bucher.

Ce versant a aussi été l'objet de quelques aménagements liés à l'occupation du terrain par les hommes du 69<sup>e</sup> régiment d'infanterie de la Grande Armée et a aussi servi à l'extraction de marne.

Le mobilier recueilli est assez abondant : 12 698 nombre de restes pour un poids total de 170 kg, toutes périodes confondues. Il concerne, très majoritairement, l'occupation du début de l'époque romaine (habitat et nécropole). La présence d'amphores vinaires républicaines est à signaler, ainsi que la probable fabrication de petits objets en fer *in situ* : plusieurs fragments de tige de préhension de demi-produits ont été recueillis.

Yann LORIN  
Bertrand BÉHAGUE

## FOUQUIÈRES-LÈS-LENS

### Rue du Maréchal Leclerc

Le projet de construction d'un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), rue du Maréchal Leclerc à Fouquières-lès-Lens, a donné lieu à une opération de diagnostic archéologique du 6 au 13 décembre 2010. Huit tranchées ont été effectuées à la pelle mécanique par la Communauté d'Agglomération du Douaisis en convention avec l'Inrap. Le terrain se situe au sud-est du terroir de l'ancienne Fosse 6, rue du Maréchal Leclerc.

L'apparition des vestiges s'est faite à 0,40 m de la sur-

face. Dans la partie sud-est du site une dépression a perturbé le terrain. Ailleurs, 107 structures ont été repérées. Il s'agit surtout de fosses et de fossés concentrés essentiellement au nord du terrain. Certaines structures ont pu être datées par la céramique de l'époque gallo-romaine et du <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle apr. J.-C. L'absence de structures d'habitat ou présentant des spécificités d'aménagement n'a pas permis d'identifier précisément la nature du site.

Thibault LEGRAND



**FOUQUIÈRES-LÈS-LENS Rue du maréchal Leclerc**

*Creuset en argile présentant des traces de vitrifications dues à une température élevée et un élément de préhension, photo : CADDAP*

## FRÉTHUN

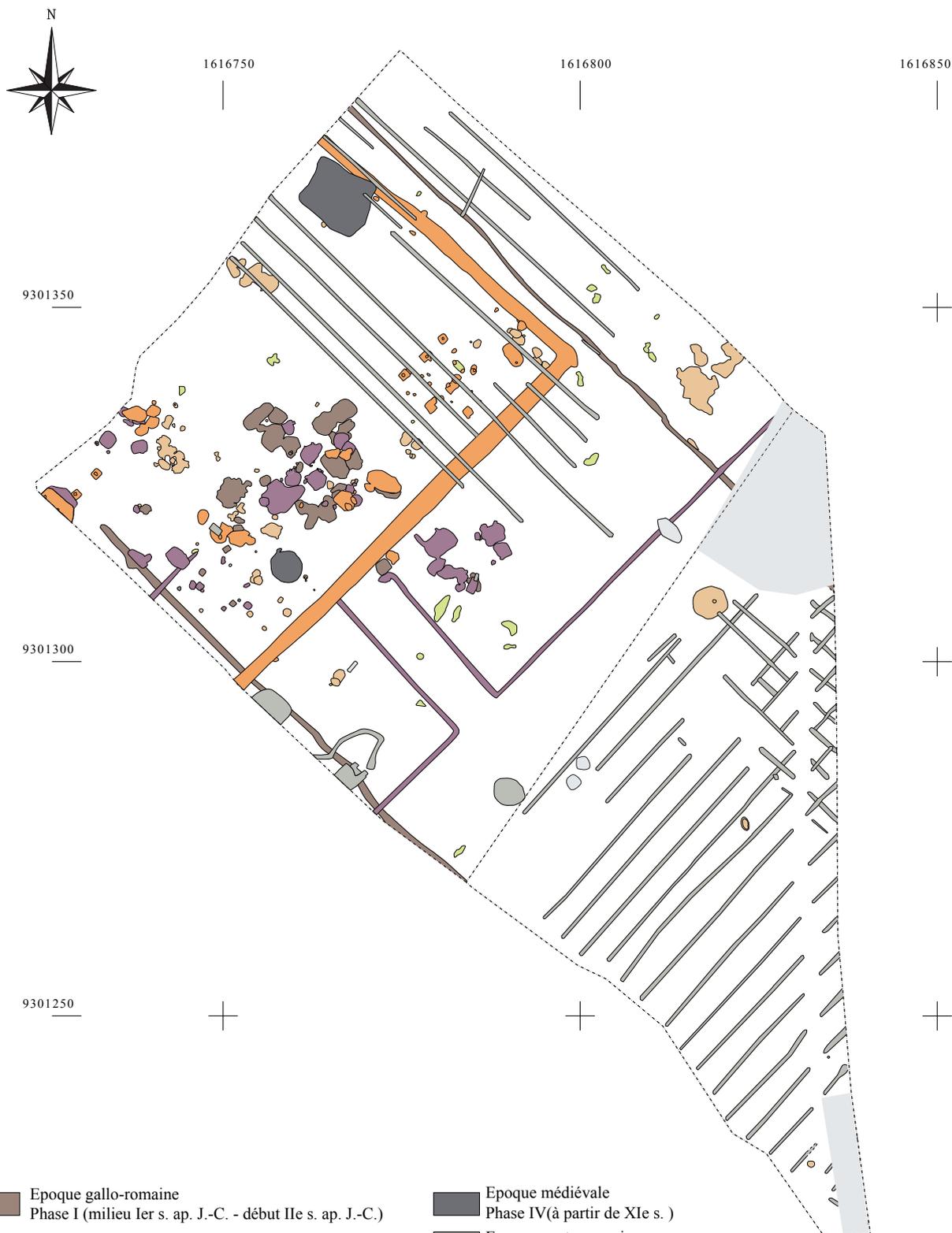
### Rue Parenty

L'occupation rurale gallo-romaine mise au jour à Fréthun, rue Parenty, concerne une surface de près de 6 000 m<sup>2</sup>, située dans la partie septentrionale de la parcelle cadastrale 996. Installée sur un promontoire naturel culminant à une altitude de 24 m NGF, en limite d'un plateau surplombant la plaine maritime, la portion d'établissement appréhendée a révélé deux cent quatre-vingt-dix-neuf structures.

Celles-ci sont composées, pour l'essentiel, de fossés de séparation et de drainage, de trous de poteaux et de fosses aux profils variés avec, pour certaines, des aménagements évoquant des fosses de travail, des celliers ou encore des fonds de cabane. Les données issues de l'étude du mobilier céramique ont permis de distinguer trois horizons céramique, rapprochés de trois phases mises en évidences tant par la stratigraphie relative que

par l'organisation du site.

L'activité de cette occupation est donc à situer entre le milieu du I<sup>er</sup> siècle et le début du III<sup>e</sup> siècle. Les caractéristiques structurelles et morphologiques de cette occupation (enclos fossoyé, 2 bâtiments sur poteaux de taille moyenne, structures fossoyées et excavées), auxquelles il convient d'ajouter les données fournies par l'étude du mobilier (*instrumentum*, étude des moules à sel, carpologie, archéozoologie...) composent l'image d'un établissement secondaire à vocation agro-pastorale. La découverte de rejets de consommation constitués de déchets de céréales (blé, épeautre) et de restes osseux d'animaux d'élevage (bovidés) attestent d'ailleurs de l'emploi de produits agricoles. Les données quantitatives correspondantes, relativement indigentes, permettent cependant de supposer pour le moins l'existence d'un petit



- |  |  |
|--|--|
|  Epoque gallo-romaine<br>Phase I (milieu 1er s. ap. J.-C. - début 11e s. ap. J.-C.)       |  Epoque médiévale<br>Phase IV (à partir de 11e s. ) |
|  Epoque gallo-romaine<br>Phase II (début 11e s. ap. J.-C. - milieu 11e s. ap. J.-C.)      |  Epoque contemporaine<br>Phase V                    |
|  Epoque gallo-romaine<br>Phase III (milieu 11e s. ap. J.-C. - 1e moitié 13e s. ap. J.-C.) |  Obus et éclats d'obus                              |
|  Epoque gallo-romaine (non phasé)   |  Chablis  |
|  |  Espace de stockage des terres et base vie          |



**FRÉTHUN Rue Parenty**  
Plan général toutes phases.

élevage de bovidés. Le développement de l'occupation n'ayant pas été appréhendé dans les limites de la prescription, l'image proposée demeure incomplète. Néanmoins, au regard de ses caractéristiques et de sa position stratégique à mi-chemin entre la voie de Leulène au sud et la villa des « Aqus des Alleux » au Nord, le site de la rue Parenty peut être envisagé comme un établis-

sement rural secondaire en relation avec la villa toute proche<sup>1</sup>.

Laetitia MEURISSE

1 – DEMAREZ J.-D., « La villa gallo-romaine de Fréthun », *Revue du Nord*, n° 73, 1991, p. 173-194.

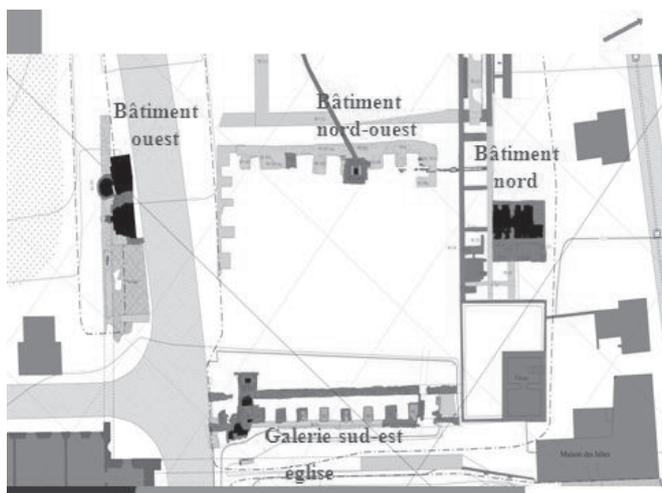
MOYEN-ÂGE

MODERNE

## GOSNAY

### Chartreuse du Mont-Sainte-Marie

Un des objectifs de la campagne de fouilles de 2010 à la chartreuse du Mont-Sainte-Marie de Gosnay était la reconnaissance du bâtiment ouest du cloître des obédiences, rasé à la Révolution et dont l'existence était certaine mais dont nous voulions pouvoir préciser l'évolution. L'espace disponible pour cette recherche étant très restreint, à cause des contraintes topographiques (2 pylônes électriques et la voirie), il n'était envisagé là que deux semaines de travail, qui se sont transformées en trois mois à cause du grand intérêt des découvertes.



**GOSNAY Chartreuse du Mont-Sainte-Marie**

*Cloître des obédiences (partie nord de la chartreuse). À l'intérieur du rectangle : espace fouillé du bâtiment ouest avec la partie de sol pavé et la cave où a été découverte la statue de la moniale.*

Le décapage de la partie accessible du mur ouest de ce bâtiment atteste un état primitif du début du XIV<sup>e</sup> siècle, suivi d'un deuxième état de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle marqué par une reprise du mur latéral provoqué par le creusement de caves et l'installation dans l'épaisseur du mur d'un escalier intérieur à vis permettant d'y descendre.

Le dégagement de l'extrémité sud du mur a fait apparaître un niveau de sol conservant une grande partie de son pavage. L'exiguïté du sondage ne permet pas de déterminer les dimensions de la pièce qui se développe sous la route actuelle.

Nous n'avons pu cette année que découvrir une surface d'un peu moins de 24 m<sup>2</sup> (soit un rectangle d'environ 3 m sur 8 m). Malgré des manques et des reprises postérieures, on distingue encore le rythme primitif du positionnement des motifs et surtout une série de car-

reaux de pavage du début du XIV<sup>e</sup> siècle encore en place. On y trouve des carreaux aux motifs habituels du répertoire aristocratique médiéval : aigle héraldique, fleurs de lys, et d'autres moins courants, surtout en milieu monastique : dame couronnant un chevalier à genoux, biche aux abois, musicien.

En suivant le mur latéral vers l'Ouest, on trouve deux caves séparées par les restes d'un escalier à vis. La seconde cave n'a pas été fouillée à cause de la proximité de la route et d'un pylône électrique rendant toute recherche dangereuse.



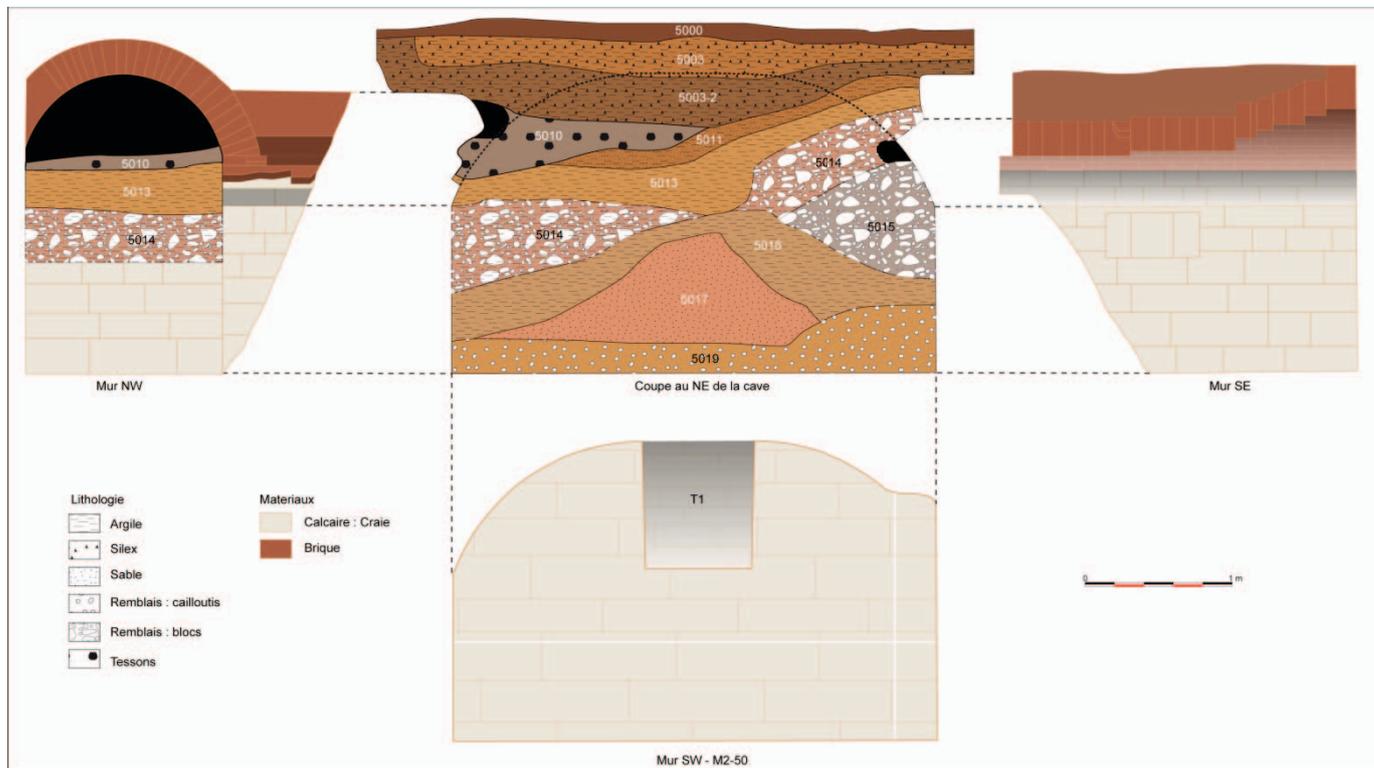
**GOSNAY Chartreuse du Mont-Sainte-Marie**

*Tourelle d'escalier aménagée dans l'épaisseur du mur. On distingue la trace d'attache des marches à l'intérieur.*

Dans la partie accessible de la première cave, remplie de matériaux de comblement (argile, sable) et de démolition (tessons, briques, calcaire) est apparue une statue de calcaire, grandeur nature. Elle représente une moniale chartreuse à genoux, à qui il manque la tête et les avant-bras, ainsi qu'un objet qu'elle tenait et dont les trous de fixation subsistent, placés en triangle sur le plâtron de la robe. Ses dimensions principales sont : hauteur base-épaules : 97,6 cm ; largeur base : 47,5 cm.

La statue est aux trois-quarts sculptée seulement et présente des détails s'accroissant dans la partie inférieure, par exemple le drapé de la robe aux pieds de la moniale est la partie la plus travaillée. Ce qui indique que la statue est réalisée pour être vue de profil et être surélevée.

Le côté droit de la statue présente des traces de reprise de sculpture postérieure à sa dépose.



### GOSNAY Chartreuse du Mont-Sainte-Marie

Relevé de la partie de cave fouillée.

La statue nous montre une moniale chartreuse spécifiquement gosnaysienne. En effet les moniales de Gosnay sont les seules à revendiquer le port d'insignes particuliers et bien visibles sur la statue : l'étole, le manipule, la croix (sans doute l'élément disparu dont il reste les trous de fixation), la couronne (qui a sans doute incité les Révolutionnaires à lui couper la tête, que nous n'avons pas retrouvée).



### GOSNAY Chartreuse du Mont-Sainte-Marie

Comparaison avec, à gauche, un détail d'un tableau du XVI<sup>e</sup> siècle, provenant du Mont-Sainte-Marie, « Nativité », Musée des Beaux-Arts d'Arras.

Sur deux panneaux peints du XVI<sup>e</sup> siècle conservés au musée des Beaux-arts d'Arras provenant de la chartreuse du Mont-Sainte-Marie, on peut voir ces mêmes attributs portés par une prieure de Gosnay se tenant à genoux dans la même position que notre statue.

Il n'existe à ce jour aucune statue de moniale chartreuse antérieure au XVIII<sup>e</sup> siècle, la nôtre est donc un *unicum*.

Soumise à trois historiens de l'art, Français et Belge,

la statue semble bien être d'époque gothique et appartenir à l'état primitif de la chartreuse. Cette datation est également confirmée par l'analyse des pigments colorés prélevés, analyse détaillée ci-dessous. Il est vraisemblable que notre statue ait été conçue pour figurer au portail de l'église du couvent. L'existence d'un tel portail est étayée par la monumentalité de la porte d'entrée, et par les trouvailles, dans les niveaux de démolition, de plusieurs fleurons de gables. À titre de comparaison, la statue de Marguerite de Flandre (XIV<sup>e</sup> siècle également) au portail de la chartreuse de Champmol à Dijon, présente les mêmes particularités que notre moniale : même position, traitement plus prononcé du bas de la robe, allongement des cuisses et buste raccourci. Le portail primitif du Mont-Sainte-Marie disparaît après le passage de Dom Le Masson à Gosnay à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. À cette date, les moniales de Gosnay décident de faire élever sur la façade de leur église une grande tour campanile, qui nécessite le démontage du porche médiéval jusque là conservé. Le symbole que représente la statue empêche que l'on s'en débarrasse. Une tentative de réemploi expliquerait les traces de reprise du côté droit.

Le problème de la datation est posé. Les historiens de l'art consultés, se basant sur l'observation visuelle et l'expérience, ont tous fourni une datation haute, le début du XIV<sup>e</sup> siècle. Il a semblé intéressant de la compléter par une approche scientifique, dont des analyses physico-chimiques permettant d'allier histoire, histoire de l'art, archéologie et sciences, pour une meilleure compréhension de l'œuvre.

Des micro-prélèvements, réalisés là où deux types de pigments sont visibles, rouge sur l'étole, ocre sur la robe, ont été analysés par la faculté des Sciences Jean-Perrin de Lens.

Tous les pigments qui ont pu être reconnus cadrent

parfaitement avec la datation au XIV<sup>e</sup> siècle de la statue. Ayant été utilisés sur une plus longue période, à eux seuls ils ne suffisent pas à la dater mais mis en relation avec les autres indices, historiques et stylistiques, ils les confirment.

La plus grande partie de la cave de la moniale n'a pas été fouillée, le pavage de la pièce attenante s'étend,

comme la cave, en partie sous la route. Il est donc plausible d'envisager une suite à la fouille du bâtiment sud-ouest du cloître des obédiences.

Martine VALDHER  
Rémi LEQUINT  
Alexia COUDRAY

ÂGE DU FER

## GOUY-SAINT-ANDRÉ

### RD 939, Le Rossignol

Le Conseil général du Pas-de-Calais a entrepris le projet de doublement de la RD 939 qui joint Arras à Montreuil-sur-Mer. Cet élargissement de la voirie actuelle passe par la commune de Gouy-Saint-André, située entre Hesdin et Montreuil-sur-Mer.

Cependant, il s'inscrit dans une occupation gauloise plus importante de type rurale à enclos dont des portions de fossés ont été perçues sur une bande d'environ 200 m sur 15 m dans l'emprise d'aménagement de la route.

Une équipe de six archéologues du Centre départemental d'Archéologie est intervenue de fin février à fin mars 2010 pour fouiller un atelier de fabrication de pains de sel daté de la période gauloise. L'atelier de saunier a été repéré sur une surface d'un peu plus de 200 m<sup>2</sup>. L'attention a été portée sur l'atelier de saunier, 7 phases d'occupation ont été définies pour quatre générations de fours au même emplacement. L'étude de l'atelier porte

sur trois aspects :

- le mode de construction des fours : leur bonne conservation permet de reconstituer les étapes de fabrication, creusement d'une fosse, plaquage d'argile des parois, construction d'une armature en bois pour servir au montage de la grille, etc. Les procédés de montage ont laissé des marques, notamment les traces de doigts des constructeurs ;
- la mise en place d'un protocole d'étude du mobilier découvert dans les fours a donné des résultats quant à l'usage des différentes pièces d'argiles (handbricks, languettes, bâtonnets, moules) et par extension du déroulement d'une fournée ;
- enfin la question de l'approvisionnement en matière première (eau ou terre salée) trouve quelques orientations de réponse à travers la recherche paléoenvironnementale.



**GOUY-SAINT-ANDRÉ RD 939, Le Rossignol**

*Vue générale de la zone des fours.*



**GOUY-SAINT-ANDRÉ RD 939, Le Rossignol**  
Ensemble de handbricks.

Le calage chronologique des fours est tributaire du mobilier céramique découvert dans les fossés et les fosses qui entourent l'atelier et des datations radiocarbone effectuées sur les fourneaux et quelques fosses.

Le corpus céramique appartient au contexte de La Tène finale, peut-être dans sa phase la plus ancienne (LTD1) soit à partir de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Les <sup>14</sup>C fournissent des datations entre 400 et 40 cal BC. Cette large fourchette ne permet pas de préciser la chronologie des différentes générations de four-

neaux. Tout au plus on peut penser à une implantation de l'atelier avant la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

Une étude archéomagnétique en cours par une équipe de chercheurs de Rennes 1 (Gw. HERVÉ, Ph. DUFRESNE, Ph. LANOS) donne l'occasion de compléter les courbes de références de la méthode pour la période laténienne et pourrait permettre d'affiner la chronologie du site.

Les ateliers de saunier sont relativement bien connus sur le littoral depuis les nombreux aménagements routiers et ferroviaires des 20 dernières années. Cependant, le cas de Gouy-Saint-André enrichit les connaissances sur l'histoire des techniques saunières gauloises. D'autre part, son emplacement en arrière du littoral à l'interfluve de la Canche et de l'Authie, pose le problème de son statut par rapport aux autres ateliers connus dans la région. Qu'est-ce qui distingue les ateliers littoraux de ceux de l'intérieur des terres, parfois très éloignés de la mer (cf. four d'Actiparc à Arras) ? Avec le site de Gouy, la géographie de la production de sel gaulois apparaît donc un peu plus complexe et permet de se réinterroger sur la place du sel dans la société gauloise.

Armelle MASSE

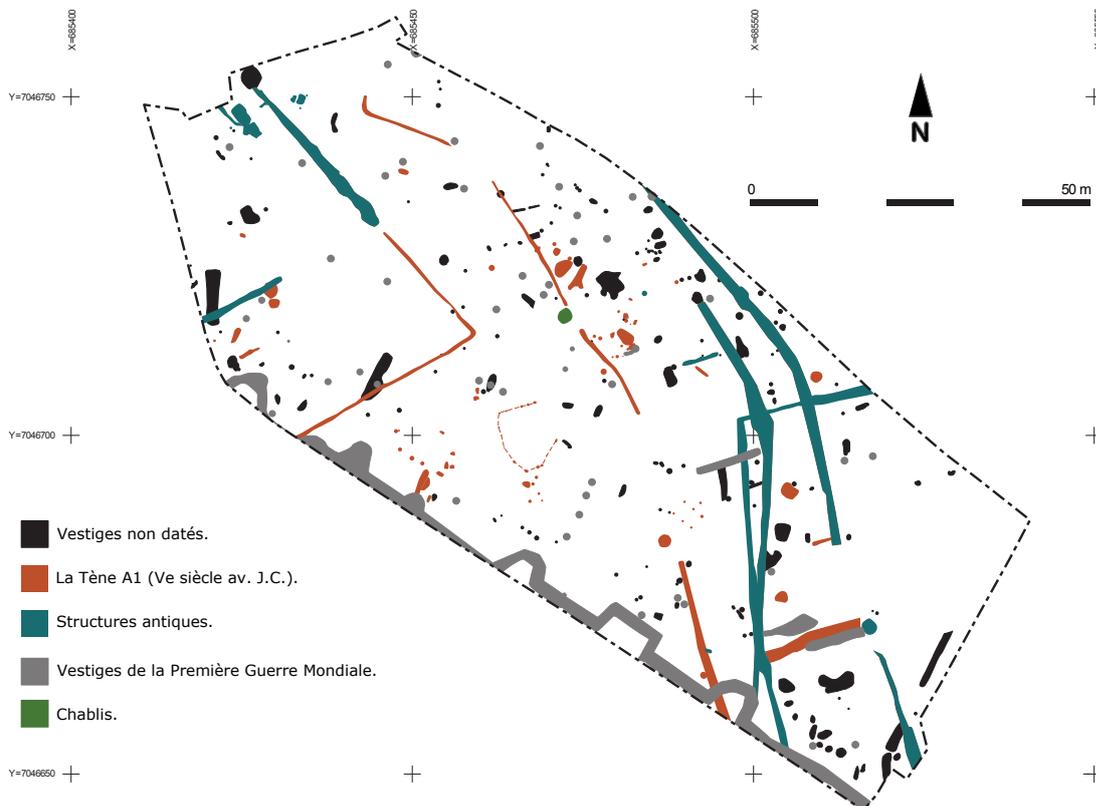
ÂGE DU FER

## HAISNES/AUCHY

### ZAC Porte des Flandres

Le site découvert lors d'un diagnostic réalisé en 2007, est situé au nord du bassin minier et à une vingtaine de kilomètres au sud de la métropole lilloise. Il s'implante

dans un contexte géographique de plaine alluviale, le bassin versant de la Haute Deûle.



**HAISNES/AUCHY ZAC Porte des Flandres**  
Plan général de la fouille, DAO : B. Leriche Inrap.

L'occupation domestique datée de la première moitié du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C., se caractérise par la présence de structures de stockage (grenier, fosses/silos), des unités d'habitat associées à une série de fosses dépotoirs.

Ces fosses ont livré quelques objets (céramiques, fusaïoles) et des indices qui témoignent d'une activité artisanale liée au sel (godets, handbricks).

L'étude de la céramique protohistorique est composée d'un corpus de 225 individus. Nous y retrouvons les formes caractéristiques du début de La Tène A : des pots situliformes, des écuelles, des jattes à carènes vives, des

gobelets du type « jogassien » ainsi qu'une jatte à bord festonné.

Le site se rapproche des occupations d'« habitats ouverts » qui se définissent régionalement par plusieurs unités d'habitation. Ces nouvelles découvertes viennent compléter les données archéologiques et permettent d'identifier la fonction du site et son statut au début du second âge du Fer.

Viviane CLAVEL  
Benoît LERICHE

MOYEN-ÂGE

## HAMES-BOUCRES

### Calais-Guines : RD 304

A l'occasion de la création d'une nouvelle route dénommée « pénétrante sud-ouest de Calais », la liaison de 4 km entre les communes de Hames-Boucres et de Fréthun a fait l'objet d'un diagnostic en 2009. L'emprise du nouveau tracé, parallèle à la voie de TGV nord, qui recoupe plusieurs vallons secs a mis en évidence deux principaux lieux anthropisés : une occupation protohistorique sur la commune de Saint-Tricat et l'atelier de bronzier sur la commune de Hames-Boucres. Ces deux sites ont fait l'objet d'une fouille préventive en 2010. L'atelier de bronzier est situé dans un fond de vallon, prolongement ouest du Fond d'Hames, qui rejoint vers l'est les marais de la Rivière. Le site est situé à 650 m de l'ancienne voie romaine encore marquée dans le paysage qui rejoignait Théroüanne à Sangatte. Le diagnostic puis la fouille prescrite sur 1 000 m<sup>2</sup> n'ont livré qu'une fosse isolée située à l'extrémité de l'emprise des travaux.

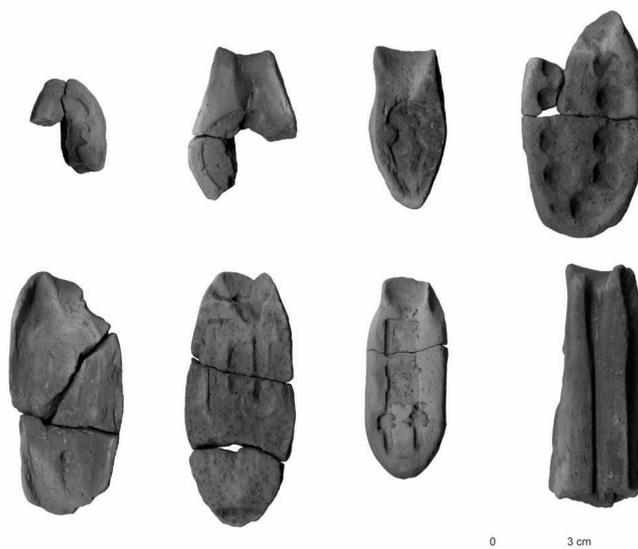
La fosse ovale de 1,20 par 1,30 m à bords verticaux et à fond plat est profonde de 70 cm. Son comblement présente une poche centrale très charbonneuse et très riche en mobilier notamment des moules bivalves, 7 moules complets et une centaine de fragments et une soixantaine de creusets.

Les moules sont destinés essentiellement à fabriquer des éléments de costume et de parure : fibules aviforme et circulaire, épingles, petites et grandes boucles rectangulaires à bords biseautés et ardillon scutiforme, boucles rectangulaires et ovales, rivets scutiformes, plats et facettés et bossettes. Un moule de cuillère et un fragment de moule au décor en chevron ont également été découverts. L'attribution des objets a été possible par comparaison avec le mobilier issu d'ensembles funéraires du haut Moyen-Âge. Les moules ont permis de dater l'atelier de bronzier du Mérovingien ancien (MA) suivant la chronologie de Legoux-Périn-Vallet avec une plus grande probabilité pour le Mérovingien ancien 2 soit entre 520-530 et 560-570 apr. J.-C.

Une soixante de creusets à bec verseur et tenon de préhension de volume inférieur à 10 ml ont été dénombrés. Leur morphologie diffère nettement des creusets généralement trouvés dans des contextes d'atelier de bronzier. Par contre, des creusets similaires, datés du VII<sup>e</sup> siècle, découverts sur l'île de Vescovo, à proximité de

Venise, servent à fondre des petits pavés de verre pour fabriquer des tesselles, ou faire les cloisonnés. Trois petits fragments de verre, une goutte de pâte de verre ainsi qu'un grenat de 2 mm de diamètre et un éclat de grenat attestent du travail de décoration au cloisonné notamment. L'analyse des résidus présents sur les creusets permettra de déterminer la composition des éléments fondus.

Le mobilier découvert est essentiellement lié au coulage du métal mais les indices laissent supposer que toute la chaîne opératoire de façonnage des pièces était réalisée sur place y compris la dernière phase de décoration par la technique du cloisonné.



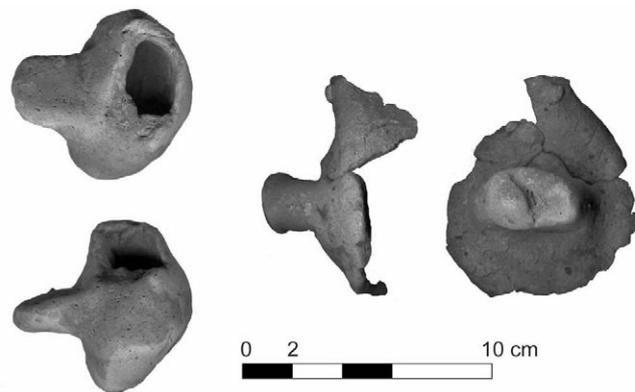
#### **HAMES-BOUCRES Calais Guines : RD 304**

*Moules mérovingiens de fibule aviforme, fibule circulaire, rivet scutiforme, rivet facetté, boucle ovale, boucle quadrangulaire, paire de petites boucles quadrangulaires, épingle.*

Malgré l'abondance du mobilier métallique mérovingien dans le Nord de la France, aucun atelier de bronzier n'avait encore été mis au jour. Il fallait se tourner vers les régions voisines de la Normandie et de la vallée de la Meuse pour appréhender l'artisanat de bronzier.

La découverte de l'atelier à Hames-Boucres atteste

d'une production locale et permet d'appréhender les techniques des bronziers mérovingiens mais également leur mode d'organisation. L'importance du nombre de moules entiers apporte de nouveaux éléments quant à la production des pièces.



**HAMES-BOUCRES Calais Guines : RD 304**  
*Creusets mérovingiens.*

Quatre types de moule ont pu être déterminés : moule simple pour un seul élément, moule en série destiné à produire plusieurs fois le même élément, moule d'un objet composite comme une boucle et son ardillon et moule

d'une paire d'objets. L'étude de ces moules laisse supposer que s'il y a bien une production en petite série, elle répondait à une commande précise.

Contrairement aux sites belges de Namur, Huy et Tournai découverts en contexte urbain, l'atelier d'Hames-Boucres se situe en contexte rural. Il pose la question de l'itinérance des artisans bronziers. Ce site pour l'instant considéré comme isolé est-il en lien avec un hameau ? Quelle relation entretenait-il avec la nécropole contemporaine de Fréthun située à 4 km au Nord ? Quelle est l'aire de diffusion des productions du site de Hames-Boucres ?

L'étude de ce site devra se poursuivre dans plusieurs directions. À l'échelle du site, l'étude de la chaîne opératoire de production sera approfondie notamment par l'analyse des résidus sur les creusets qui précisera les alliages métalliques ou vitreux utilisés. À l'échelle locale, la comparaison avec le mobilier des nécropoles mérovingiennes du littoral notamment avec celui de Fréthun permettrait d'esquisser une aire de diffusion des productions. À l'échelle régionale, l'analyse conjointe des ateliers de bronziers urbains découverts en Belgique permettrait d'appréhender leur mode d'organisation et d'implantation.

Sophie FRANÇOIS

NÉOLITHIQUE

GALLO-ROMAIN

## HÉNIN-BEAUMONT

### Au Chemin d'Hénin

Une fouille préventive a été réalisée en 2009-2010 au lieu-dit « Chemin d'Hénin » sur la commune d'Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais). Cette opération, qui a fait suite à un diagnostic réalisé par l'Inrap en 2009 (sous la direction de J.-F. GEOFFROY), a permis la mise au jour de vestiges néolithique et gallo-romains, témoins d'occupations modestes.

Les vestiges néolithiques, perçus dès la phase de diagnostic, sont constitués d'une demi-douzaine de fosses à la fonction indéterminée et dont la répartition spatiale est plutôt aléatoire. Leur fouille exhaustive n'a livré aucun élément qui permette de définir le type d'occupation caractérisant la zone à cette époque, et seul le mobilier céramique a permis de les dater vraisemblablement du Néolithique Moyen II. En effet, les restes céramiques sont très fragmentés mais certains aspects technologiques (pâte, dégraissant) permettent de les rapprocher des productions du Groupe de Spiere.

Les occupations antiques mises au jour montrent la succession de trois phases, entre le courant du I<sup>er</sup> siècle et le III<sup>e</sup> siècle de notre ère. L'occupation du I<sup>er</sup> siècle de notre ère se caractérise essentiellement par la présence d'un parcellaire peu dense, accompagné de quelques fosses. Le tout témoigne probablement de la proximité d'un établissement rural antique, lieu possible d'activités agricoles ou pastorales. Entre les dernières décennies de ce siècle et le premier tiers du II<sup>e</sup> siècle, le site voit l'installation d'un habitat rural modeste, constitué d'un

enclos quadrangulaire d'environ 3 800 m<sup>2</sup> de superficie, qui renferme un édifice quadrangulaire sur poteaux, une demi-douzaine de puits et une probable zone d'activités avec trois structures de combustion se succédant dans le temps. À cet habitat se rattachent aussi une petite zone funéraire, au sud-ouest du site, ainsi que trois structures funéraires isolées. Enfin, la troisième occupation antique, centrée au sud de l'emprise de fouille, est attestée entre le deuxième tiers du II<sup>e</sup> siècle et le III<sup>e</sup> siècle de notre ère par la présence de fosses dont la fonction reste difficile à établir mais qui pourraient être liées à des activités agricoles (quelques fragments de meule ont été retrouvés dans leur comblement) et donc à un site rural proche, localisé probablement au sud de l'emprise de fouille.

Enfin, quelques vestiges ont livré un mobilier médiéval ou moderne qui témoigne d'une fréquentation du site à ces époques, avec notamment la présence d'un foyer moderne. Une petite tranchée à l'ouest de l'emprise est à rattacher à la Première Guerre Mondiale et quelques fosses contemporaines sont à noter.

Cette opération a donc essentiellement permis l'étude d'occupations rurales antiques dont le schéma d'organisation s'inscrit pleinement dans les données issues des recherches récentes (fouilles Inrap de la plate-forme multimodale de Dourges ou de la « ZAC du Bord des Eaux » à Hénin-Beaumont). Ces travaux attestent, sur le terroir autour d'Hénin-Beaumont, d'une diversité des oc-

cupations rurales, avec une forte densité d'exploitations agricoles, au sein desquelles s'insèrent les vestiges mis au jour sur le site du « Chemin d'Hénin ». Ceux-ci, de caractère très modeste, correspondent vraisemblablement aux occupations « secondaires » ou « périphériques » du modèle envisagé pour ce terroir. Ils sont vraisemblablement liés à deux occupations localisées au sud (fouille menée « Rue des Chauffours » à Hénin-Beaumont par la Communauté d'Agglomération du Douaisis) et au sud-est de notre site (diagnostic mené par l'Inrap sur le « Boulevard Eugène Thomas »). Il s'agit pour l'une d'éléments de parcellaire et d'un ensemble funéraire partiellement contemporains du site du « Chemin d'Hénin » et pour l'autre d'un probable habitat enclos antique. En l'état des données il reste difficile de définir les liens entretenus par ces trois sites. Étant partiellement contemporains, ils mettent en évidence un « semis » de petites occupations modestes et aux liens physiques relativement diffus. Ces dernières semblent constituées de petits habitats ruraux enclos insérés dans un parcellaire au

sein duquel sont aussi installés de modestes ensembles funéraires.

L'ensemble funéraire mis au jour sur le « Chemin d'Hénin » est daté de la fin du I<sup>er</sup> siècle et du premier tiers du II<sup>e</sup> siècle. Il montre des caractéristiques proches d'autres ensembles découverts à proximité ces dernières années (notamment lors des fouilles menées « Rue des Chauffours » à Hénin-Beaumont par la Communauté d'Agglomération du Douaisis ou des travaux réalisés par l'Inrap sur la plate-forme multimodale de Dourges). Il offre aussi, malgré sa faible ampleur, un témoignage supplémentaire de la diversité des structures et gestes funéraires liés aux activités de crémation : sur les onze structures mises au jour, trois sont des sépultures secondaires à incinération, trois peuvent être interprétées comme des fosses à résidus de crémation et cinq pourraient être envisagées comme des fosses-bûchers.

Myriam MICHEL

NÉGATIF

## HERSIN-COUPIGNY

### Cité de la Longue Pierre

Un diagnostic archéologique a été réalisé en novembre 2010, sur la commune d'Hersin-Coupigny, sur deux prescriptions archéologiques concernant la construction de logements locatifs préalablement à la rénovation de la Cité de La Longue Pierre.

Dans cette commune les découvertes anciennes mentionnent plusieurs zones de tombes à incinération et à

inhumation gallo-romaines ainsi qu'un cimetière mérovingien.

Malgré la proximité de ces sites, ce diagnostic de plus de 18 000 m<sup>2</sup> n'a mis au jour aucune structure archéologique.

Virginie THOQUENNE

ÂGE DU FER

## HOUDAIN

### Le Bois Carré

En amont d'un projet d'aménagement de ZAC au lieu-dit « le Bois Carré » à Houdain, un diagnostic a été mené par le Centre départemental d'archéologie du Pas-de-Calais du 15 au 25 novembre 2010, sur une superficie de 7 ha.

Très arasés, les vestiges mis au jour n'ont livré quasiment aucun mobilier.

Deux bâtiments presque accolés, l'un rectangulaire (33 m<sup>2</sup>) et l'autre carré (9 m<sup>2</sup>), datés de La Tène finale ; constituent l'unique et mince témoignage d'une occupation agricole ou domestique du site.

Jérôme MANIEZ

NÉGATIF

## ISQUES

### Parc d'activités de Landacres

Cette opération de diagnostic sur le parc d'activités de Landacres à Isques se situe à l'extrémité orientale de la commune, en limite avec celles de Baincthun et Hesdin-l'Abbé. La zone occupe le versant exposé à l'est

d'une petite vallée orientée sud-ouest/nord-est drainée par le ruisseau du cour Colette.

Les données archéologiques sur Isques sont d'abord fournies par les travaux de la gare de péage de l'auto-

route A16 située à quelques kilomètres plus à l'ouest ; des vestiges protohistoriques ainsi que plusieurs tombes d'une nécropole mérovingienne avaient été mises au jour (v. notice H. LEPAUMIER, BSR 1995). En 2006, les premiers diagnostics de l'Inrap sur le parc d'activités ont révélé des traces de l'âge du Bronze et une petite installation gallo-romaine précoce (notice P. BARBET, BSR 2006).

L'extension du parc d'activité de Landacres concerne ici une surface de 70 819 m<sup>2</sup> correspondant à la tranche

II de l'aménagement de la zone économique, à savoir les parcelles B16, B282-283-284 ayant fait l'objet d'un diagnostic archéologique en décembre 2010. Cette opération s'est révélée globalement négative, hormis une zone limoneuse en milieu de parcelle B281 contenant les marques d'une ancienne végétation (haies, chablis ?) protohistorique ( ?) au vu des quelques tessons de céramique recueilli ainsi que quelques silex taillés.

Jean-Claude ROUTIER

ÂGE DU FER

## LEULINGHEM

### Parc d'activités de la Porte du Littoral, phase 2

Le projet d'aménagement d'un parc d'activités économiques dénommé « La Porte du Littoral » situé sur la commune de Leulinghem a amené le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais à prescrire un diagnostic archéologique. Le projet a été divisé en trois phases, la première a été réalisée en 2009 sur 12,5 hectares, celle qui concerne ce rapport est la seconde, elle se déroule sur 18,5 hectares. La troisième phase sera réalisée courant 2011.

Les terrains sont situés entre la déviation de la RN 42, l'autoroute A26 et la voie communale dite « de Hongrie ». Ce diagnostic a été effectué en novembre 2010. Au terme de cette opération, 44 tranchées ont été réalisées, totalisant une surface ouverte de 23 653 m<sup>2</sup> soit un

taux d'ouverture de 12,82%.

Lors de notre intervention, seulement quatre structures archéologiques (les fosses St 1 à 4) ont été appréhendées sur l'ensemble de l'emprise. Elles ont été fouillées entièrement et deux d'entre elles ont livré du mobilier archéologique. Le mobilier céramique a pu être daté de l'âge du Fer sans plus de précision. La faible densité des vestiges archéologiques découverts peut s'expliquer par la forte pente de la colline qui ne semble pas propice à une installation humaine. Ce diagnostic réalisé n'apporte donc que peu d'informations sur le contexte archéologique de ce secteur.

Emmanuel ELLEBOODE

NÉGATIF

## LIÉVIN

### Cité du 2/5

Une opération de sondages archéologiques a été réalisée en juin 2010 à l'emplacement d'un projet de lotissement couvrant une surface de 73 163 m<sup>2</sup> sur la commune de Liévin. Vingt quatre tranchées ont été réalisées sur l'ensemble du projet ouvrant environ 8% de la sur-

face générale. Le substrat crayeux apparaît directement sous la terre végétale. Aucune structure archéologique n'a été mise au jour.

Samuel DESOUTTER

ÂGE DU FER

## LIÉVIN

### Rue Georges Carpentier

Une opération de sondages archéologiques a été réalisée en juin 2010 à l'emplacement d'un projet de lotissement couvrant une surface de 11201 m<sup>2</sup> sur la commune de Liévin. Trois tranchées ont été réalisées sur l'ensemble du projet ouvrant environ 10% de la surface générale. Le substrat crayeux apparaît directement sous la terre végétale.

Ces tranchées ont permis de mettre en évidence une partie d'une occupation protohistorique (La Tène ancienne ?). Elle se situe dans l'angle nord-ouest de la zone d'intervention et se caractérise par la présence probable de deux petits bâtiments sur poteaux de type grenier (4 poteaux pour l'un et l'autre n'est pas com-

plet) associés à un reste de fosse (ou dépression dans la craie ?) et un fossé qui pourrait organiser l'espace alentour (enclos ou parcellaire). D'autres structures fossoyées de type fosses de rejet pourraient se développer autour de ces bâtiments. Toutes ces structures n'ont livré, malheureusement, que très peu de mobilier archéologique rendant difficile leur attribution chronologique. Par ailleurs toutes ces implantations présentent un état de conservation plutôt mauvais et sont fortement arasées.

Samuel DESOUTTER

## LOISON-SOUS-LENS

### Rue Wattiez et rue Vandenbergue

Sur prescription émise par le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais, l'Inrap a procédé, en mai 2010, à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction de 41 logements, située entre les rues Wattiez et Vandenbergue à Loison-sous-Lens. Le secteur d'étude est localisé sur le versant nord de la Souchez, rivière qui constitue le cours amont de la Deûle et devenue le canal de Lens, à quelques centaines de mètres d'occupations néolithique ancien et gallo-romaine. Le ter-

rain d'une surface totale de 2 ha, décrit une légère pente entre 40 m et 45,50 m NGF.

Les dix tranchées réalisées n'ont permis de détecter aucun vestige archéologique sur ce versant fortement érodé, où les labours raclent le sommet de la craie campanienne, et extrêmement perturbé par les pilonnages d'obus de la Première Guerre mondiale.

Emmanuelle MARTIAL

## MARCK-EN-CALAISIS

### La Haute-Maison

Dans le cadre de la création d'un lotissement, par la société Foncifrance sur le territoire de la commune de Marck, au lieu-dit « La Haute-Maison », le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais a prescrit une fouille sur une emprise de 8 000 m<sup>2</sup>. Les parcelles concernées par l'aménagement sont situées au nord de la ville, entre les lotissements déjà existants et l'aéroport, à moins de 5 kilomètres du trait de côte actuel. La commune, dont l'altitude varie entre 2 et 5 m NGF, se situe dans la plaine maritime flamande. Marck est placé à l'extrémité orientale du cordon littoral « des Pierrettes ». Ce dernier est un cordon ancien holocène reconnu pour son fort potentiel archéologique.

La topographie du site est particulière, puisque le décapage s'est fait sur une dune, avec des variations au sein des zones basses. Avant le décapage, le point culminant se situait à 4,46 m NGF. Après décapage, un exercice de micro-topographie a pu être réalisé. Il a révélé que le point le plus haut du niveau d'apparition des structures est à 3,983 m NGF, au centre de la dune et de la fouille. Les points les plus bas se situent quant à eux entre 2,9 m NGF et 2,8 m NGF. Il existe donc un dénivelé d'environ 1 mètre entre le haut de l'occupation et les zones basses périphériques.

### **Un environnement spécifique**

La genèse du site semble se faire dans un environnement maritime très proche. Le site devait alors se localiser sur une dune en arrière de la zone d'estran. Des sondages et des prélèvements ont été effectués en vue de réaliser une étude géomorphologique. Ils ont livré des matériaux témoins d'un environnement humide et riche en matière organique dû à une forte présence de plantes. La conclusion de l'étude est que le site se trouvait entouré d'un environnement de marais maritime ou schorre recouvert de plantes halophiles. Celui-ci s'est probablement peu à peu asséché et ensablé, se transformant en milieu de type prés salés. Il s'agit d'un biotope propice à l'élevage, notamment ovin, mais aussi où les sédiments

à forte concentration de sel devaient se retrouver fréquemment piégés, donnant ainsi des réserves de saumure.

L'occupation humaine s'est faite sur une surélévation topographique de près de 6 000 m<sup>2</sup> qui a eu une longue période de vie puisque des installations humaines ont eu lieu à quatre époques différentes.

On assiste donc à une occupation diachronique étalée de manière discontinue sur près de 1700 ans sur le site de Marck « La Haute-Maison ».



**MARCK-EN-CALAISIS** La Haute-Maison

*Fragment de moule à sel type III.*



**MARCK-EN-CALAISIS La Haute-Maison**

*Plan général des structures.*

**Le second âge du Fer**

L'occupation principale se développe à La Tène ancienne et au début de La Tène moyenne (du 5<sup>e</sup> siècle av. J.-C. à la seconde moitié du 11<sup>e</sup> siècle av. J.-C.). Elle se caractérise par une évolution spatiale de l'occupation marquée par des changements dans les réseaux fossoyés, ainsi que par l'apparition de zones de bâtis en matériau léger.

Le mobilier céramique évolue tout au long de cette période. Celle-ci, liée aux réaménagements structurels du site et principalement des fossés a permis la définition de quatre horizons laténiens. L'horizon 1 établi par le matériel céramique montre que les structures associées à cette phase sont comblées entre 475 et 425 avant notre ère. L'occupation de cet horizon concerne donc toute la période de La Tène A. Celle-ci représente le début de l'occupation anthropique du site. On voit apparaître plusieurs petits fossés orien-

tés nord-nord-ouest/sud-sud-est qui sont rectilignes et de faible gabarit. Ces fossés ne décrivent pas d'enclos, de parcellaire ou de délimitations nettes. On ne peut pas y rattacher de bâtiments ou de plans d'ensembles de trous de poteaux. En revanche, un certain nombre de structures de diverses dimensions sont déjà installées, en grande partie sur la zone haute du site. Il s'agit de trous de poteaux et de petites fosses, de grandes fosses sans distinctions particulières ou encore de fosses à bords droits et fond plat de tailles variées. Ces dernières peuvent être considérées comme des fosses de stockage du type « fosses-silos » à profil tronconique.

La céramique permet de définir un deuxième horizon dans l'occupation laténienne, entre 400 et 300 av. J.-C., correspondant à La Tène B. Cette phase est marquée par un remaniement de l'espace. Les petits fossés rectilignes sont comblés à la fin de l'horizon 1, vers la fin du 5<sup>e</sup> siècle avant notre ère, et laissent la place à un ensemble de petits fossés curvilignes probablement palis-

sadés et à un enclos rectangulaire d'au moins 800 m<sup>2</sup>. On trouve également des bâtiments ou des zones de trous de poteaux et de fosses pouvant représenter des zones de travail ou d'habitat. Cet horizon perdure environ un siècle, et il est probable que l'organisation spatiale du site ait évolué petit à petit au sein de cette période.

À la transition entre La Tène B et La Tène C1 l'organisation spatiale est à nouveau remaniée. Les petites clôtures curvilignes disparaissent. Elles laissent alors la place à un système de fossés de plus gros gabarits et rectilignes. Des bâtiments ou zones de trous de poteaux sont aménagés dans les deux mêmes zones que les constructions précédentes, témoignant ainsi d'une évolution homogène de l'occupation du site et non d'une rupture totale entre les phases. On retrouve enfin de nombreuses fosses dont la majorité correspond à des fosses de stockage assimilées à des « fosses-silos », à bords droits et fond plat. Les comblements relevés lors de la fouille montrent le plus souvent un remplissage rapide après le creusement ou après qu'elles aient été vidées de leur contenu.



**MARCK-EN-CALAISIS** La Haute-Maison

*Exemples de piliers de fourns à sel.*

big À La Tène C2, entre 200 et 150 av. J.-C., l'occupation laténienne périclité. À cette phase, les réseaux fossoyés de l'horizon 3 sont remblayés, et aucun nouveau réseau n'est installé. On ne dénombre pas non plus de bâtiments, seuls deux trous de poteaux étant attribués à l'horizon 4. Les autres structures se restreignent à quelques fosses de tailles et de profils variables concentrées dans la zone dense. La présence de ces structures semble tout de même prouver l'existence d'une occupation proche.

L'activité sur le site est fortement marquée à cette époque par une production saunière dans des fourns à piliers n'ayant laissé que peu de traces, si ce n'est une certaine catégorie de matériel. Il s'agit de 2 546 restes,

composés de fragments de moules à sel et de supports. Dans cette dernière catégorie on trouve des piliers, des cales et *hand-bricks* et des morceaux de plaques de four. L'étude a permis de faire ressortir trois types de moules à sel : les moules à bords aplatis pincés type I, les bords affinés type II et les bords épais type III. Il s'agit de formes ouvertes, de taille moyenne à haute et aux contours simples à galbés. En revanche la fragmentation élevée résultant de l'exploitation des pains n'a pas permis de reconstituer une forme complète. Les pâtes sont de deux types. Pour le premier, on trouve une pâte de couleur brun ocre clair à brun gris clair, avec de petits quartz, des petites inclusions rouges et des éclats de coquillages mais pas de traces de végétaux. Le deuxième groupe de pâte présente des couleurs qui varient du gris noir au rouge noir et au rouge. Des négatifs d'éléments organiques ligneux sont visibles ainsi que de petits quartz et de petites inclusions rouges.

Les piliers sont de profils cylindriques ou plus rarement quadrangulaires, les extrémités sont évasées et aplaties. Les diamètres des morceaux retrouvés varient du simple au double (de 3,5 cm à 7 cm). Cela tend à prouver que l'on est loin d'une standardisation de la fabrication de ces pièces, et qu'au contraire on les façonne soit au hasard soit selon leur destination. Leur pâte est commune à tous les supports du site. Elle est sableuse beige clair à légèrement jaunâtre/rosée à l'intérieur. Elle possède des inclusions de petits quartz, de fragments de coquillages et des petites inclusions rouges.

Certaines cales présentent des traces des piliers et de moules à sel, confirmant ainsi leur fonction. La typologie des restes de supports, notamment les fragments de piliers et de cales, ainsi que l'absence de fragments de grille, démontrent que la technologie employée est celle des fourns à piliers. Ces derniers semblent représenter la phase ancienne dans la chronologie des fourns à sel.

## **Le Haut-Empire**

Quelques structures dont deux fossés disparaissant hors de l'emprise de fouille prouvent la présence (sans doute localisée au nord) d'une occupation au Haut-Empire. En plus des fossés, l'occupation gallo-romaine se caractérise par la présence de deux petits bâtiments sur quatre et sept poteaux, alignés sur l'un des deux petits fossés. On dénombre également une quinzaine de fosses dont l'une a livré un petit objet en terre cuite d'environ 6 cm de haut, représentant un visage humain assez réaliste. Les quelques indices découverts sur le site ne nous permettent pas d'aller beaucoup plus loin dans nos conclusions. L'occupation se situe certainement en périphérie d'une petite occupation rurale : ferme et/ou habitat isolé sur un dos sablonneux.

## **Le Moyen-Âge**

Deux occupations médiévales sont identifiables. La première intervient à la charnière des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles sous la forme de gros fossés de drainage ayant pour but la reconquête de ces terres sur la mer, probablement en vue de les rendre à l'agriculture sous forme de pa-

tûrages. Puis aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, après une phase d'abandon du site et de comblement des fossés, on assiste à l'installation d'une petite activité artisanale liée à la métallurgie. Celle-ci semble d'abord s'installer au sommet de la dune dans une aire ouverte. Puis elle subit un déplacement vers le sud, avec la création d'un enclos fossoyé que l'on ne connaît que partiellement. Il a livré un bâtiment sur huit poteaux, une fosse avec des rejets de clayonnage et une couche de rejet de scories sableuses dans le comblement du fossé nord de l'enclos, pouvant correspondre aux reliquats d'une petite activité métallurgique.

## Époque contemporaine

Enfin, des structures et du matériel de la Seconde Guerre Mondiale sont localisés dans la partie est du terrain. Ils sont apparus sous la forme de dépôts de munitions et de structures excavées quadrangulaires assez nombreuses. Ils sont probablement liés à la présence d'un cantonnement allemand à l'est de la fouille.

Julien BOISSON

MOYEN-ÂGE

## MARCK-EN-CALAISIS

### Rue Pasteur

Un projet de lotissement sur une surface de 2,2 ha rue Pasteur à Marck a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique.



**MARCK-EN-CALAISIS Rue Pasteur**  
*Fosse à inhumations humaines multiples.*

Ce secteur de Marck a déjà fait l'objet de plusieurs diagnostics dans les années précédentes (voir notices TRAWKA 2007 à 2009, notice BARBET 2009) ; il est sur-

tout caractérisé par une occupation médiévale des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles qui se vérifie une nouvelle fois dans cette dernière opération avec la découverte de deux fossés médiévaux parallèles, orientés différemment des fossés d'écoulement plus récents (modernes et contemporains). Un des fossés médiévaux renferme du mobilier céramique antérieur à cette période (fin XII<sup>e</sup> siècle).

Trois fosses à inhumations humaines multiples ont par ailleurs été mises en évidence en limite extrême est de projet. L'une est certifiée dans son périmètre (4 m x 3,50 m) et un test dans l'un des angles a permis d'observer au moins trois niveaux de squelettes bien colmatés (30 individus estimés) ; aucun matériel n'est apparemment associé sauf deux fragments de céramique médiévale observés en surface entre deux fosses.

Ces inhumations « catastrophes », ne sont pas datées mais peuvent sans doute être mises en relation avec la tradition de maladrerie à Marck, citée dans la chronique d'Andre en 1217 et connu en 1360 comme hôpital pour lépreux ; à moins qu'il ne s'agisse de morts en masse suite à l'invasion anglaise du Calaisis en 1339-1340.

Jean-Claude ROUTIER

GALLO-ROMAIN

## MARCK-EN-CALAISIS

### ZAC des Pins

MOYEN-ÂGE

L'opération dite de Marck « ZAC des Pins – Transmarck » s'est déroulée du 22 Novembre 2010 au 6 Janvier 2011. Elle a concerné une superficie de 5 000 m<sup>2</sup> qui prenait la forme d'un rectangle orienté ouest-est de 50 m sur 100 m.

Lors des fouilles ont été mis au jour les vestiges de trois occupations, à savoir :

— une occupation gallo-romaine datée du III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., qui se compose de fossés et d'au moins un puits. Elle est à rapprocher en partie de l'occupation fouillée par Rémi BLONDEAU (Archeopole) à Marck

également, située à 200 m environ plus au sud ;

— une occupation carolingienne datée des IX<sup>e</sup> – X<sup>e</sup> siècles, qui consiste en un bâtiment principal et un bâtiment annexe, tous deux cernés par un enclos fossoyé. Ces bâtiments sont accompagnés de fosses de rejet associées à l'habitat et probablement d'un puits cuvelé en pierres ;

Un réseau fossoyé assez dense accompagne ces deux occupations, mais il n'est pour l'instant pas phasé.

— une occupation du bas Moyen-Âge datée des XIV<sup>e</sup>

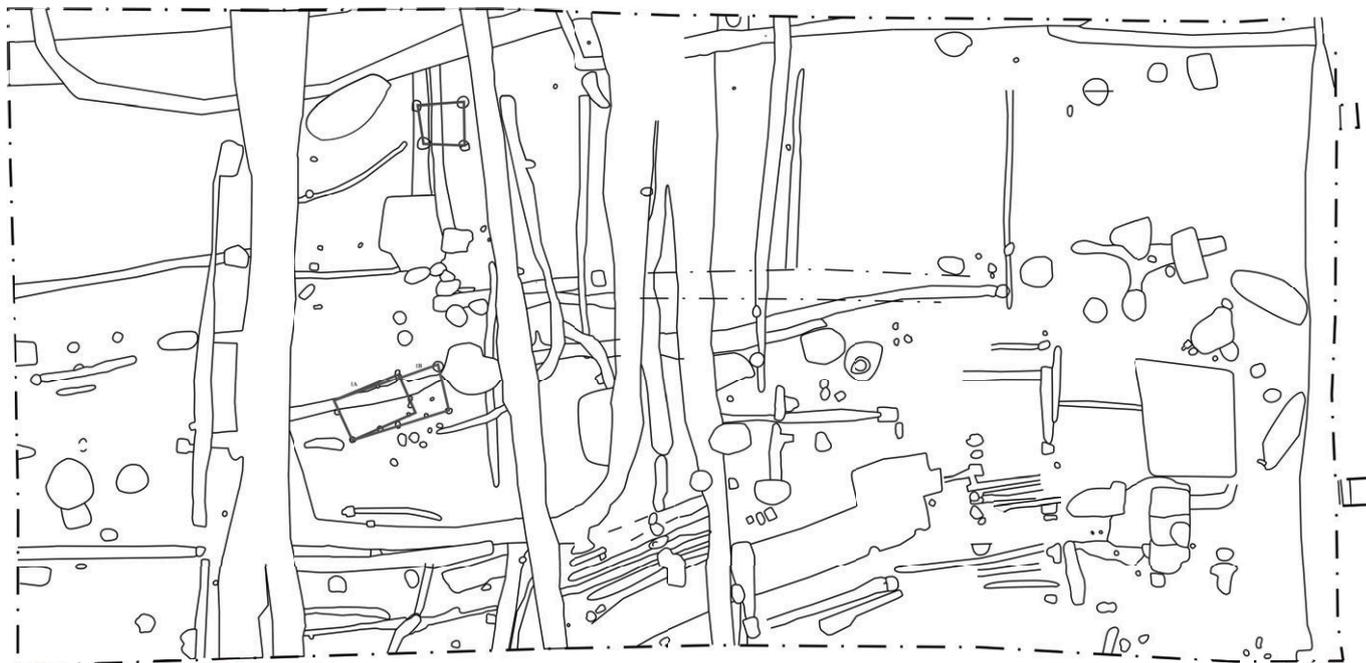
– XV<sup>e</sup> siècles qui comporte essentiellement du parcellaire et/ou du réseau de drainage fossoyé, également mis au jour en très grande quantité sur les 18 hectares que concernait le diagnostic mené par P. BARBET (Inrap).

relégation, mais aucun autre vestige funéraire n'a été mis au jour lors de la fouille.

Les données sont à l'heure actuelle en cours de traitement et il nous est malheureusement impossible d'entrer plus dans les détails.

Le diagnostic avait également livré une sépulture de

Stéphane LEPLUS



0 10 50 m

**MARCK-EN-CALAISIS ZAC des Pins**

*Plan général.*

ÂGE DU FER

GALLO-ROMAIN

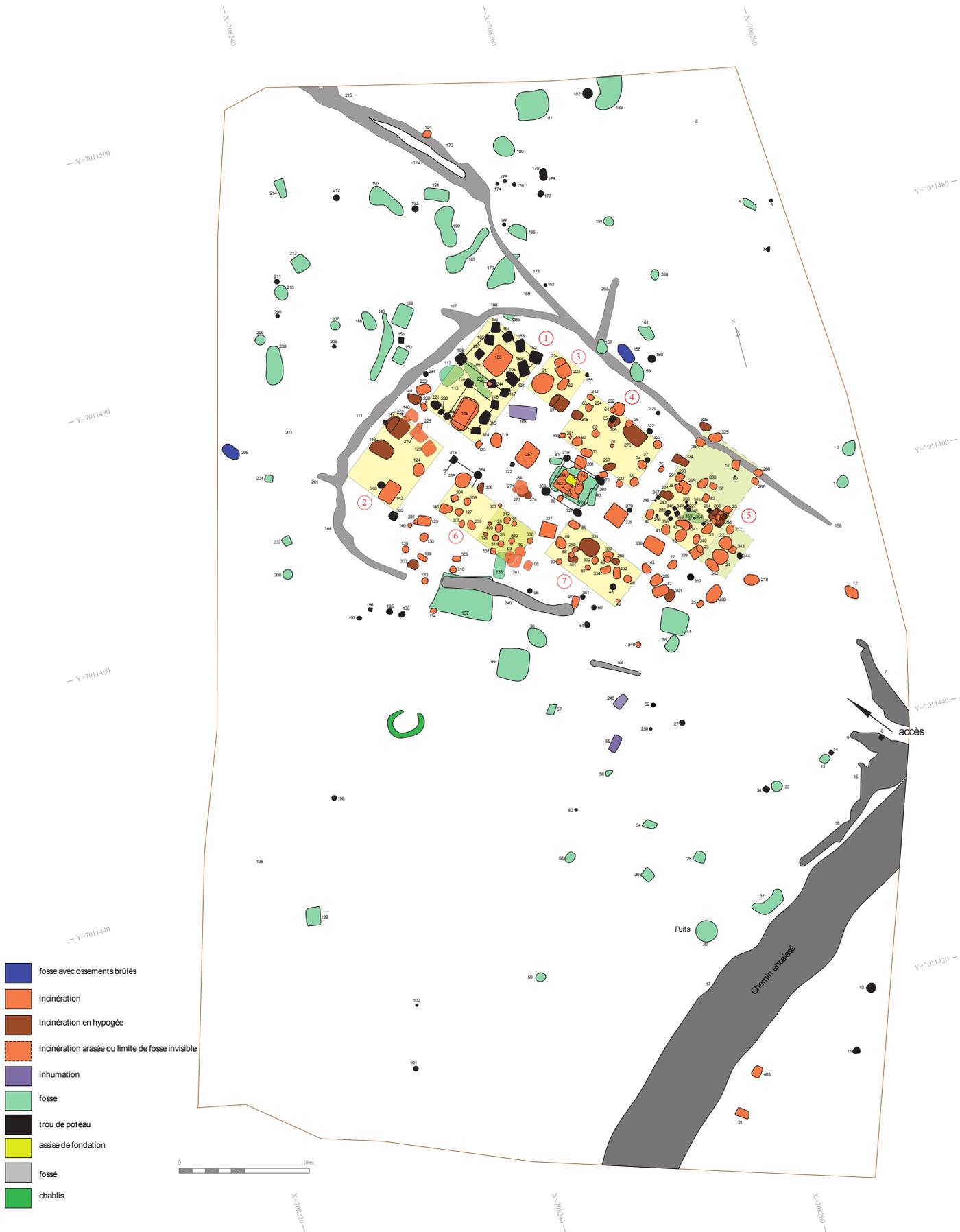
**MARQUION**

**L'Épine**

La nécropole de Marquion a été mise en évidence en 2008 lors du diagnostic réalisé sur la zone prioritaire n° 8 dans le cadre des travaux préalables au creusement du canal Seine-Nord-Europe. L'opération avait permis d'identifier ce lieu funéraire par la présence d'une vingtaine de tombes datées du milieu du I<sup>er</sup> siècle. La réalisation d'une fouille à cet endroit a souligné l'importance de ce lieu funéraire qui a livré 152 sépultures à incinération ainsi que trois sépultures à inhumation sur une surface enclose de 500 m<sup>2</sup> environ.

L'étude a démontré que ces tombes, réparties en six phases chronologiques, attribuables de la fin de La Tène finale au III<sup>e</sup> siècle de notre ère, répondent à une gestion logique de l'espace. D'ailleurs la lecture du plan montre que les sépultures s'alignent à peu près régulièrement selon deux axes d'orientation nord-ouest/sud-est et nord-est/sud-ouest, suivant la mise en place, dès la création de la nécropole sous le règne d'Auguste, d'un bornage orthogonal partageant l'aire funéraire en quatre

zones, de surfaces inégales, dans lesquelles sept parcelles ou unités familiales vont se développer tout au long de son utilisation à la faveur de plusieurs allées. L'une des bornes, matérialisant l'extrémité sud-est de l'aire funéraire, est vraisemblablement dédiée à la création de la nécropole. Plantée au centre d'un espace circulaire vide, de 3,25 m de diamètre, cette structure a été préservée au moins jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> siècle ; les sépultures qui l'entourent en attestent la pérennité. À l'intérieur des parcelles funéraires, la répartition des tombes s'effectue à peu près à intervalles réguliers, ce pour toutes les générations. Cette organisation particulière montre que l'emplacement des sépultures était respecté et que chaque tombe pouvait être délimitée par une bordure végétale, par l'assise de fondation d'une stèle funéraire, par un tertre et/ou signalée par de simples bornes. Pour la nécropole de Marquion, à l'exception des tombes gauloises, les traces d'une signalisation en surface ont été repérées à proximité de quatorze sépultures sous la



**MARQUION L'Épine**  
Plan général.

forme de petites excavations quadrangulaires ou circulaires, de profondeurs variées, du type trou de poteau.

Des zones inoccupées ont été également observées sur les différentes concessions funéraires, où aucun dépôt d'offrande, aucune fosse ou autre architecture à vocation funéraire et/ou cultuelle n'ont été mis en évidence. On peut penser à la présence d'aires sacrées réservées aux cérémonies en l'honneur du ou des défunts, à l'instar par exemple de la concession familiale n° 5 ; d'autant que certaines tombes ont été installées sur des sépultures déjà existantes afin, vraisemblablement, de préserver l'espace dévolu à la célébration du culte des morts. En effet, cette unité funéraire laisse apparaître, en son centre, les traces probables de petits autels privés ou de tables à offrandes. Une autre zone inoccupée, d'environ 390 m<sup>2</sup>, est visible au sud de la nécropole. Elle est reliée au chemin en cavée par une entrée constituée par deux fossés disposés en antenne et fait face à la rangée médiane des sépultures les plus anciennes, qualifiées de fondatrices, et à la borne funéraire mise en place lors de la création de la nécropole.



**MARQUION L'Épine**

*Sépulture 362 (Auguste) : tombe fondatrice.*

En ce qui concerne la chronologie, la première phase de la nécropole de Marquion et celle d'Oisy-le-Vergier sont contemporaines, mais les tombes aristocratiques sont probablement apparentées à des propriétaires fonciers, alors qu'à Oisy-le-Vergier elles se trouvent sous influence militaire.

La première phase, comprenant quatre sépultures gauloises attribuables à La Tène D2b, se divise en deux périodes d'occupation. La première est marquée par un petit enclos abritant une des sépultures au statut élevé (sép. 106) contournée et reliée par plusieurs axes de communications. L'un d'eux, provenant du sud-ouest et matérialisé par un couloir de 11,70 m de long sur 1,85 m de large, semble être l'accès au lieu funéraire. Puis, l'occupation suivante, caractérisée par l'installation de trois autres sépultures dont l'une relève aussi de la sphère aristocratique (sép. 116), a généré la mise en place d'un enclos fossoyé de plan trapézoïdal de 15,50 m de long sur 13,75 m de large. Le statut élevé des défunts est perceptible par les assemblages des dépôts funéraires, avec la présence récurrente de landiers en fer aux extrémités ornées de têtes de bovidés stylisés, de chaudrons bimétaux (fer et bronze), de seaux, de pinces de forge-

ron, d'éléments de parure (fibules en bronze et perles d'ambre), de nombreuses céramiques et d'importants dépôts de faune, sous la forme de quartiers de viande. Il s'agit de chambres funéraires dont l'agencement, véritable mise en scène, répond de toute évidence à une codification de pratiques religieuses, ici particulièrement structurées et ostentatoires. Sous le règne d'Auguste, le nouveau lieu funéraire reçoit une importante sépulture, qualifiée de fondatrice. Implantée dans le milieu de l'espace funéraire et à la croisée des bornes orthogonales, elle montre son caractère monumental par la présence d'un édifice constitué de quatre trous de poteau disposés à chaque angle. Elle sera accompagnée, peu de temps après, par deux sépultures implantées de part et d'autre, et sur l'axe central. Jusqu'au milieu du premier siècle, des sépultures seront installées au sud des sépultures aristocratiques, créant une unité familiale. Puis, dans la phase Julio-claudienne, la progression des tombes se fera à partir de l'axe central et vers le nord puis vers le nord-est ; ensuite, sur l'ensemble de la nécropole à partir du début II<sup>e</sup> siècle. Enfin, la présence d'une inhumation (sép. 103) à proximité des deux tombes gauloises amène quelques interrogations mais ce cas a déjà été mis en évidence plusieurs fois en Atrébatie. Une analyse <sup>14</sup>C fixe son enfouissement entre la fin du I<sup>er</sup> siècle et le début du III<sup>e</sup> siècle, alors que l'étude de la céramique recueillie dans son comblement la date entre l'époque flavienne et le début du II<sup>e</sup> siècle. À l'heure actuelle, aucune interprétation certaine n'a été donnée et on ne peut affirmer qu'il s'agisse d'un exclu, contrairement aux cas déjà connus où les individus se trouvent en périphérie des nécropoles dans des fosses creusées rapidement. Ce défunt a été déposé dans une fosse creusée soigneusement. Il est allongé sur le dos, le corps posé contre la paroi. Par contre, la sépulture 55 peut rejoindre le phénomène de sépulture en marge de la nécropole. L'individu est recroquevillé, déposé sur le flanc gauche et dans une fosse peu profonde. L'analyse des fragments de céramique recueillis dans son comblement permet une attribution au II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> siècle.



**MARQUION L'Épine**

*Sépultures 106, tombe aristocratique (-60 à -20).*

Ce cimetière est utilisé jusqu'à l'aube de l'antiquité tardive. Les pratiques funéraires sont variées. Elles peuvent se résumer à de modestes dépôts d'ossements brûlés dans un coffret, dans une urne ou directement

posés sur le sol de la tombe. Les dépôts, en coffret et en amas, apparaissent dès la période augustéenne pour monter en puissance vers le milieu du I<sup>er</sup> siècle et se raréfier à la fin du I<sup>er</sup> siècle voire le début du II<sup>e</sup> siècle. En ce qui concerne les dépôts en urne, on les trouve dès la première moitié du I<sup>er</sup> siècle jusqu'à la fin du II<sup>e</sup> siècle, début du III<sup>e</sup> siècle, avec une prédominance pour la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle. Le dépôt monétaire se retrouve dans 22 tombes pour 27 exemplaires, largement dominé par l'as avec le choix d'une iconographie spécifique.



**MARQUION L'Épine**  
Sépulture 324 en hypogée.

D'après l'étude de J. M. DOYEN, « ... le choix des types est sans doute le phénomène le plus évident en ce qui concerne l'ensemble de Marquion. . . les autels (ou temples) occupant l'ensemble du champ de revers représentent 48 % du monnayage. . . » Deux monnaies mé-

ritent d'être signalées : un demi bronze frappé en Sicile par Sextus Pompée vers 45 av. J.-C. et un as d'Antonin le Pieux à la légende BRITANNIA COS IIII/SC, pièce émise à Rome pour une circulation spécifique en Grande-Bretagne.

Les sépultures ayant reçu une ou plusieurs monnaies se retrouvent au centre de la nécropole et dans la partie sud-est. Quarante-quatre sépultures ont livré 81 fibules. Elles se répartissent de La Tène finale à l'époque néronienne sur la rangée centrale et à proximité du fossé d'enclos, à l'ouest ; les dépôts deviennent plus importants à partir du milieu du I<sup>er</sup> siècle pour décliner sensiblement vers le début du II<sup>e</sup> siècle. Ces sépultures sont situées de part et d'autre de la rangée centrale avec une densité plus importante au sud-est. Quant aux offrandes animales, elles sont parfois très riches et disposées de manière originale. Quarante-huit sépultures ont reçu ce type d'offrande se regroupant en trois catégories. La première comprend les offrandes déposées sur le fond de la fosse. Celles-ci apparaissent dès la fin de La Tène finale où les dépôts sont peu importants. À la période Augusto-tibérienne, les offrandes deviennent plus abondantes. On les retrouve, soit sur des étagères ou tablettes, soit sur des plateaux déposés à même le sol. À la période suivante (Tibère-Claude), ces dépôts sont moins importants en quantité. Après le milieu du I<sup>er</sup> siècle, certaines sépultures amorcent déjà le transfert des offrandes alimentaires dans les assiettes ou les plats.

L'influence Nervienne est perceptible par la présence de plusieurs tombes en hypogée, caractéristiques de la région de Bavay. C'est l'aspect singulier de la nécropole de Marquion avec la découverte de 18 caveaux de ce type. Ces monuments présentent une grande diversité dans leur morphologie et par leurs dimensions. La majorité de ces sépultures ont été mises en évidence sur le pourtour de l'aire funéraire. Ces hypogées apparaissent dès le tout début du premier siècle pour se développer jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> siècle. Enfin, Le mobilier funéraire est varié et comprend plus de 500 vases en terre cuite et se rattache également à la Nervie par la majorité des céramiques provenant du Cambrésis qui compose les assemblages.

À la frontière des cités des Atrébates (Arras) et des Nerviens (Bavay) ce cimetière permet de relancer les problématiques sur la définition des influences de ces cités sur les communautés qui peuplaient des zones aux marges des territoires des deux *civitas*.

Denis GAILLARD

ÂGE DU FER

GALLO-ROMAIN

## MONCHY-AU-BOIS

### Le Chevalet

Le projet de construction d'une centrale électrique sur la commune de Monchy-au-Bois au lieu-dit « Le Chevalet », au sud d'Arras, a déclenché une prescription de diagnostic sur une surface de 16,1 ha. L'opération s'est déroulée courant octobre-tout début novembre 2010. La

situation du terrain entre deux lignes de combat de la Première Guerre Mondiale explique les impacts d'obus et une éventuelle tranchée de combat.

En dehors de cette phase contemporaine, une fosse ovale d'1,80 m sur 1,60 m atteste de la présence proche

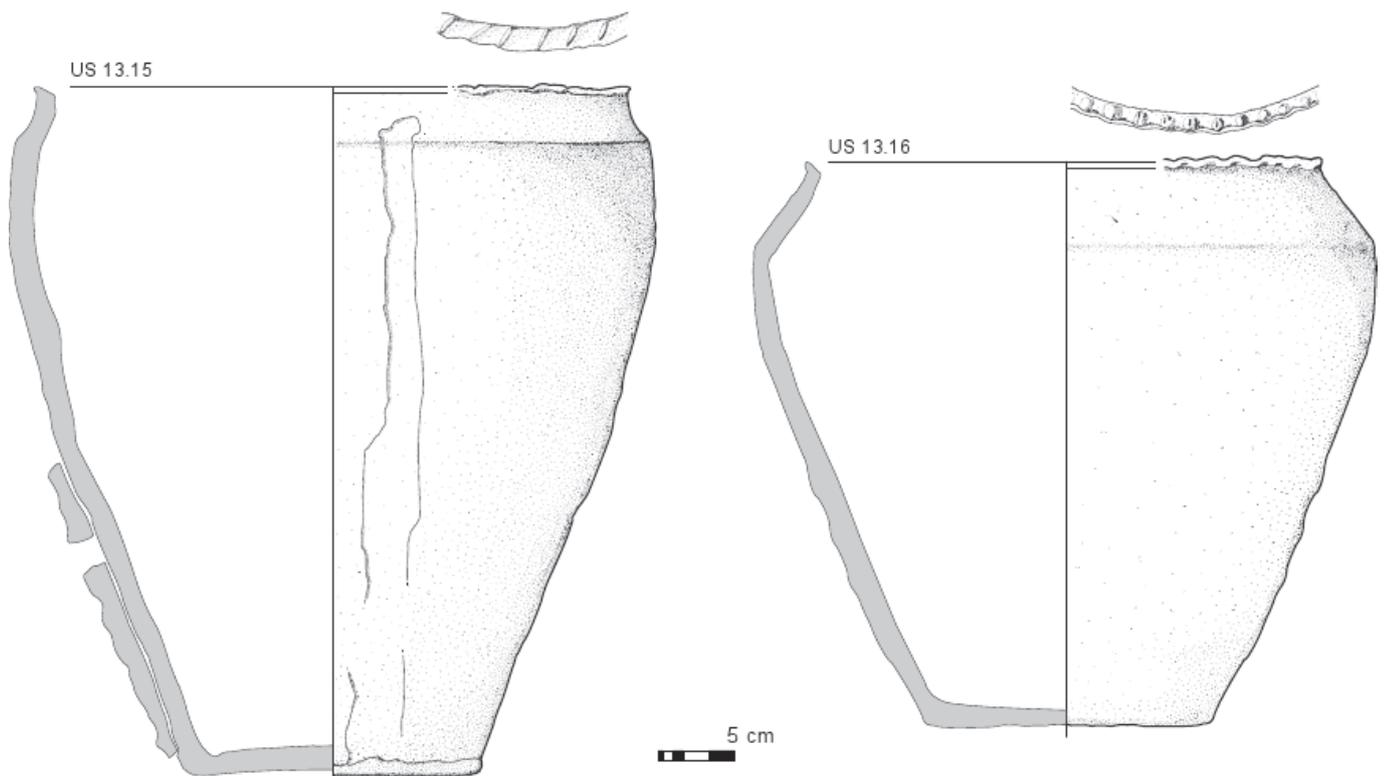
d'une population hallstattienne, entre la fin du VII<sup>e</sup> et la fin du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Elle a livré un ensemble de 561 tessons de céramiques dont trois individus presque complets, des pesons et des fragments de meules.

Des vestiges très épars et mal conservés témoignent de la construction dans le courant du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. d'un établissement rural dont seule la périphérie a été

perçue. Les fossés et l'incinération ont livré un corpus de céramique bien datable qui montre l'homogénéité chronologique de l'occupation romaine.

Ces découvertes contribuent à faire des parcelles limitrophes des zones archéologiquement sensibles.

Armelle MASSE



**MONCHY-AU-BOIS Le Chevalet**

*Céramiques hallstattiennes (entre la fin du VII<sup>e</sup> et la fin du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C.).*

HAUT MOYEN-ÂGE

MODERNE

**MONT-SAINT-ÉLOI**

Abbaye

Dans le cadre du projet de valorisation du site des Deux Tours de l'Abbaye du Mont-Saint-Éloi, le Conseil Général du Pas-de-Calais a proposé d'organiser une opération archéologique dont les investigations porteraient sur l'église abbatiale moderne et ses états antérieurs. L'évaluation programmée s'est déroulée du 4 août au 21 septembre 2010 sur une emprise de 4800 m<sup>2</sup>. Trois fenêtres totalisant 1240 m<sup>2</sup> ont été ouvertes, permettant d'étudier des vestiges archéologiques qui n'avaient jamais été explorés à ce jour.

**Les vestiges antérieurs au XVIII<sup>e</sup> siècle**

Un épais niveau de limon et de terre végétale est préservé sur une épaisseur d'environ 1 m au dessus du substrat sableux sur le tiers nord du site qui n'a pas été investi par l'abbaye à l'époque médiévale et moderne. Des sépultures, datées vraisemblablement des origines de l'abbaye au XVIII<sup>e</sup> siècle, ont été repérées dans ce ni-

veau qui a également livré des tessons de céramiques gallo-romains et du haut Moyen-Âge. Ailleurs, au sud, des terres noires ont été identifiées dont la mise en place est probablement contemporaine des premières occupations du site (haut Moyen-Âge). Ce niveau est recoupé par des fondations et des aménagements antérieurs au XVIII<sup>e</sup> siècle qui, en l'absence de mobilier, n'ont pas pu être datés plus précisément lors de cette opération. Ces maçonneries en grès ou en calcaire se sont révélées massives (plus d'1,50 m de large), employant la technique de fondation sur dalle, adaptée à des élévations de grandes dimensions.

Des sols sont parfois encore présents, à l'instar de celui du sous-sol d'un bâtiment large de 6 m et long de 9 m au minimum. Dans le même secteur, un dispositif hydraulique associant un canal, des cuves de décantation et une citerne, a également été préservé des arasements modernes.



### **MONT-SAINT-ÉLOI** Abbaye

Vue aérienne des deux tours de l'église abbatiale classique et des fenêtres du diagnostic programmé.



### **MONT-SAINT-ÉLOI** Abbaye

Plan du chœur et des chapelles rayonnantes de l'église abbatiale classique.

La stratigraphie du secteur sud se différencie donc de celle du nord par la présence de nombreuses constructions de grandes tailles liées à des accumulations de niveaux de construction ou de sols. Lors de la destruction générale des édifices à partir de 1733, les anciens murs disparaissent sous les gravats de démolition. Les édifices de l'abbaye du XVIII<sup>e</sup> siècle ont été fondés dans ces niveaux.

### **Les vestiges de l'abbaye classique du XVIII<sup>e</sup> siècle**

Bien que l'abbaye ait été très détruite après la Révolution, les éléments conservés sont suffisamment nombreux et de qualité pour, non seulement dresser un plan, mais également retracer une partie de son histoire architecturale. Au sud, l'examen des niveaux de construction à l'emplacement du chœur a permis de retrouver la chronologie du chantier de cette partie de la collégiale. De plus, des édifices conventuels dont il n'existe aucune trace dans la documentation ancienne, ont été mis au jour. Les niveaux de destruction de l'ancienne abbaye et de construction des murs de l'abbatiale moderne recèlent de nombreux blocs architectoniques appartenant à des édifices antérieurs au XVIII<sup>e</sup> siècle qui renseignent sur les styles adoptés et l'ornementation. Des carreaux de pavements, derniers vestiges des sols disparus, ont été également prélevés en quantité dans ces remblais. Enfin, les premières observations réalisées sur les déchets d'un verrier ont livré des informations sur les vi-

traux antérieurs au XVIII<sup>e</sup> siècle et cet artisanat à l'époque moderne. Fait notable, un cimetière du XIX<sup>e</sup> siècle, témoignage d'une pratique funéraire originale, a été découvert dans le collatéral nord-est encore en élévation à l'époque.

Pour conclure, cette opération a établi que le site, bien

que bouleversé à la Révolution, possède un sol-sous archéologique riche et préservé, dont l'étude permettra de renouveler la connaissance de l'abbaye du Mont-Saint-Éloi.

Jean-Michel WILLOT

NÉOLITHIQUE

## MONT-SAINT-ÉLOI

### Rue de l'École et rue du Calvaire

Un diagnostic archéologique a été réalisé en mai 2010, au hameau de Bray, sur la commune de Mont-Saint-Éloi, au nord-est d'Arras. La parcelle triangulaire de près de 3 ha est située sur une éminence limoneuse dominant la Scarpe actuelle. Hormis quelques vestiges relatifs à l'installation d'un camp britannique de la Première Guerre Mondiale, un long fossé observé dans les tranchées et fenêtres sur près de 160 m de long a été mis au jour. Ce grand fossé, doublé d'un second fossé moins large et palissadé et certainement d'un troisième marqué par un alignement de poteaux, est daté du Néolithique moyen II d'après les éléments lithiques et la céramique

qui s'y trouvaient.

Il s'agirait donc d'une double, voire triple enceinte néolithique protégeant un habitat qui se développait sur le reste de la parcelle. Si l'état de conservation du fossé est bon puisque situé dans la partie basse du terrain, la partie habitat sur la butte semble plus arasée. Ce site s'inscrit dans les rares découvertes régionales d'enceintes de cette période récemment documentées par les sites de Lauwin-Planque et de Carvin, « Gare d'eau », actuellement en cours d'étude.

Virginie THOQUENNE

MOYEN-ÂGE

## MONTREUIL

### Jardin du Presbytère

Suite au sondage de l'année 2009, les travaux de fouille programmée en 2010 ont porté sur la partie centrale de l'ancien chœur de Saint-Saulve converti en jardin depuis l'époque Moderne. Rappelons le contexte historique pour démontrer tout l'intérêt de cette recherche. Montreuil entre dans l'histoire à la fin du IX<sup>e</sup> siècle avec l'existence de Helgaud (connu en 877, mort en 926), premier comte de Ponthieu à qui incombe le transfert administratif et fiscal de Quentovic après sa disparition. D'après les textes, le comte Helgaud accueille en 913 les moines de Landevennec fuyant les raids vikings avec leurs reliques de Saint-Guénolé pour s'abriter dans un monastère (Monasteriolum), la future abbaye Saint-Saulve de Montreuil (voir notice BSR 2009).

Le chantier de 2010 s'est étendu à la majeure partie de la parcelle (20 m x 15 m), de façon à mieux appréhender l'évolution des plans successifs du sanctuaire entre le X<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle, date du dernier état du chœur avant sa dévolution en carrières de pierres puis en jardin.

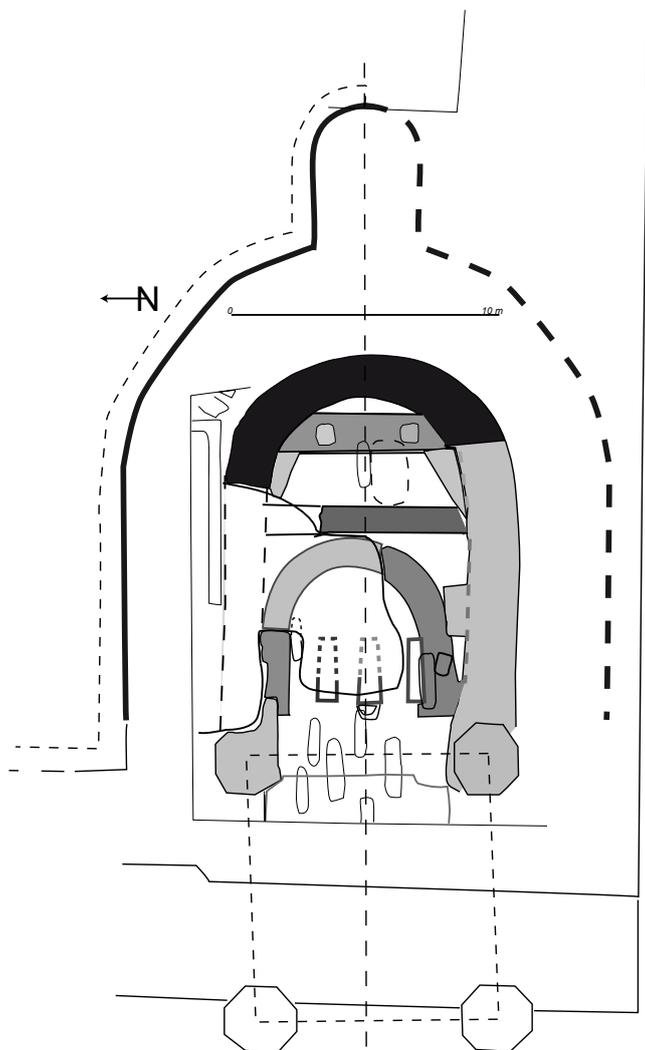
Le sondage préliminaire avait mis en évidence une première occupation du site au X<sup>e</sup> siècle avec le comblement d'une fosse dépotoir surmontée d'une couche de terre noire contenant des restes de faune et de la céramique des X<sup>e</sup> – XI<sup>e</sup> siècles. La même séquence stratigraphique a été retrouvée en 2010 avec du mobilier identique trouvé dans des fosses en contexte bien stratifié. Jusqu'à présent, il ne s'agit que de remplissages sableux détritiques de poches d'extraction du sable roux

constituant le substrat naturel. Aucune trace d'installation probante n'a été mise en évidence mais la nature du matériel retrouvé (accessoires d'atelier de tissage, abondance de faune et de céramique) penche en faveur d'une activité artisanale et domestique dans le clos monacal à son origine (voir notices des fouilles Saint-Walloy et Saint-Saulve dans BSR 1991, 1992 et 1994).

La fouille a permis d'établir plusieurs secteurs de structures préservées après évacuation d'une masse importante de remblais correspondant à une exploration sauvage contemporaine et à une grande poche de récupération de matériaux d'époque Moderne jusqu'à 6 m de profondeur.

Un premier sanctuaire roman sous forme d'une fondation interne de calcaire semi-circulaire à murs latéraux droits a été mis en évidence. Cette construction courbe faite en blocs taillés de grand appareil, est logée dans les couches primitives meubles du site au moyen d'une large et épaisse semelle de stabilité faite de silex et de craie. Presque toute l'aire interne de cette abside, large de 7 m, a fait l'objet d'un pillage ancien ayant fait disparaître la plupart des sépultures associées à l'exception d'une tombe en pleine terre (recoupée) et d'une autre sépulture en coffrage de moellons calcaires.

À l'ouest, l'entrée de l'abside a nécessité l'aménagement d'une chape de craie damée et de mortier horizontale, plus ou moins épaisse et résistante pour remédier à l'instabilité du terrain de ce côté.



**MONTREUIL Jardin du Presbytère**  
Structures archéologiques du chœur  
de l'église abbatiale Saint-Sauve.

Au sud, le tracé d'abside est connecté à un mur d'enveloppe attesté sur 6 m de longueur et construit de même facture que le grand mur de chevet droit repéré au diagnostic (blocs de grand appareil, joints très beurrés). Le mur absidial devait donc être englobé dans un ensemble rectangulaire à chevet plat correspondant au premier chœur de l'église abbatiale.

Ce premier ensemble est abandonné au profit d'un chœur circulaire avec galerie de déambulatoire dont la fondation à support des colonnes se présente comme une large maçonnerie hétérogène. Au nord, cette fondation de moellons de craie noyés dans un abondant mortier de sable roux bute et s'appuie sur le mur de chevet plat précédent. Au sud, la continuité de la fondation est un amalgame résistant de matériaux de réemploi installés sur les bases du mur d'enveloppe sud du premier chœur. De ce côté, l'aspect bétonné du radier de maçonnerie a freiné le travail de récupération des carriers et la possibilité pour nous de constater *in situ* l'étagement des fondations successives préservées.

Cette solide rénovation peut être liée à la reconstruction du chœur dans la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle suite à un dégât naturel (tremblement de terre en 1467 ?) ou correspondre à la réparation du chœur après l'incendie de l'église par les Espagnols en 1537. La première période de réfection (par dom Lombain entre 1467 et 1500

dans les textes) a de toute évidence laissé un grand mur de renfort transversal à mi-chœur, construit en assises de moellons régulières avec ressauts et datées par une monnaie anglaise de Jacques III (1460-1488) recueillie au plus bas de la tranchée de fondation du mur.



**MONTREUIL Jardin du Presbytère**  
Caveau en craie.

Les affouillements profonds dans la zone centrale du chœur ont fait disparaître une bonne partie de la stratification avec les sépultures romanes et gothiques relatives dont certaines inhumations privilégiées en caveaux de craie. Trois d'entre elles ont été découvertes dont deux conservés au tiers (têtes de caveaux) et une sépulture miraculeusement intacte (n°169) dans son enveloppe de pierres de taille (photo). Les trois caveaux, disposés à la même latitude à l'entrée du chœur juste après la croisée du transept, sont de forme un peu trapézoïdale et construits en rangées de moellons bien appareillés. Leurs fosses sépulcrales ont livré des carreaux de pavement géométriques en terre cuite du xiv<sup>e</sup> siècle.

Le défunt du caveau 169 est inhumé en cercueil (nombreux clous) avec deux objets liturgiques en plomb stanifère : un ciboire disposé entre les avant-bras et une patène retrouvée au fond du cercueil. Un anneau de ceinture en fer a été observé *in situ*.

C'est à la rénovation du chœur entre 1467 et 1500 qu'il faut certainement attribuer la pose d'un nouveau pavement à la croisée du transept. Ce sol conservé sur une longueur de 5-6 m est fait de carreaux de terre cuite rouge carrés de 24 cm de côté et 2,5 à 3 cm d'épaisseur.

Certains sont vernissés jaune ou vert olive notamment en limite de pavement matérialisé par une bande maçonnée de matériaux hétérogènes (tuiles, moellons de craie, bande de mortier).

Au-dessus du pavement, la stratigraphie est faite d'un apport de remblai surmonté d'un niveau de circulation crayeux damée dans lequel s'ouvrent plusieurs sépultures de la fin du Moyen Âge.

L'objectif de la prochaine campagne de fouilles en 2011 sera d'établir une chronologie entre les deux états de chœurs romans de l'église Saint-Saulve aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, période sur laquelle les textes nous livrent

deux dates : 1042, date d'existence de l'église dans un diplôme de Henri 1<sup>er</sup> en faveur de l'église Saint-Walloy et 1111, année de consécration de l'église sous le vocable Saint-Saulve. Le passage du chœur à chevet plat (état I) au déambulatoire circulaire à trois chapelles rayonnantes (état II) est probablement à situer entre ces deux jalons, en attendant qu'une étude plus approfondie des archives de l'abbaye ne vienne infirmer ou confirmer cette hypothèse (voir plan général des vestiges).

Jean-Claude ROUTIER

PALÉOLITHIQUE

BAS MOYEN-ÂGE

## NIELLES-LES-CALAIS

### Rue de l'Église

L'opération de diagnostic archéologique réalisée sur les parcelles A 79, 80, 81 et 82 de la commune de Nielles-lès-Calais fait suite au dépôt d'un permis de lotir. Le diagnostic réalisé par l'Inrap a pour but d'évaluer le potentiel archéologique de la surface totale accessible de l'emprise du projet, soit 15 770 m<sup>2</sup>.

Les onze tranchées réalisées sur l'emprise du projet ont mis au jour cent une structures archéologiques. Vingt-quatre vestiges ont livré du matériel céramique (ramassé en surface et lors des fouilles), ce qui représente environ 24 % de la totalité des structures.

Du matériel lithique a été découvert ; cependant, il se trouvait en position secondaire. Le corpus se compose de sept éclats provenant d'un percuteur, d'un grattoir, d'une lamelle (Mésolithique ?), et de quatre fragments de lames, dont le plus intéressant est une lame avec plan de frappe préparé datée du Paléolithique moyen.

La période gallo-romaine est représentée par une structure (fosse isolée) à l'instar de l'époque moderne (un fossé).

Les vestiges du bas Moyen-Âge sont majoritaires puisqu'ils représentent 80 % des vestiges datés. Le matériel céramique récolté semble privilégier, d'une manière gé-

nérale, une occupation principale au XV<sup>e</sup> siècle sans toutefois exclure le XIV<sup>e</sup> siècle. Nous constatons une forte concentration des vestiges dans la partie N-O de l'emprise, le long du chemin Sainte-Marie (limite N-O du projet d'aménagement) quasiment inexistant de nos jours. L'interprétation de ces vestiges (outre la caractérisation fosse/fossé/TP) reste délicate dans le cadre de ce diagnostic. Bien que les extensions effectuées n'aient pas permis l'observation en plan d'un bâtiment, certains éléments suggèrent cette présence : le comblement de la fosse F28 comporte des éléments de toiture (tuiles et tisons métalliques) et des moellons de grès ; les complements du fossé F24 et de la fosse F34 comprennent des fragments d'adobe rubéfiés. Le mobilier céramique mis au jour dans le comblement de la fosse E12 (couvre-feu et bassin) se retrouve généralement en contexte d'habitat. Au regard de ces informations, l'hypothèse suivante peut être proposée sans toutefois être validée : un habitat pourrait s'organiser par rapport au chemin Sainte-Marie qui trouverait, de fait, son origine dès le bas Moyen-Âge au moins.

Pascal NEAUD

NÉGATIF

## OBLINGHEM

### Entre les rues du Vivier et du 8 mai 1945

Le projet de construction de vingt-cinq pavillons individuels à Oblinghem sur des parcelles totalisant 22 608 m<sup>2</sup>, aux abords immédiats d'un site fossoyé quadrangulaire probablement médiéval (la motte, puis fief de Maurewart ?) a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique (29 mars - 2 avril 2010). Les sept tranchées réalisées ont principalement révélé des sections de fossés de petit à moyen module dont la fonction n'apparaît pas (parcellaire, pratiques culturelles ?). Aucun mobilier n'a été recueilli. La seule véritable structure archéologique est un large fossé traversant l'emprise d'est en ouest. Le profil montre un fossé large de 3,7 m à l'ouverture, profond de 1,4 m, aux parois obliques (à 45°) et à fond plat (40 cm). Les premiers complements indiquent

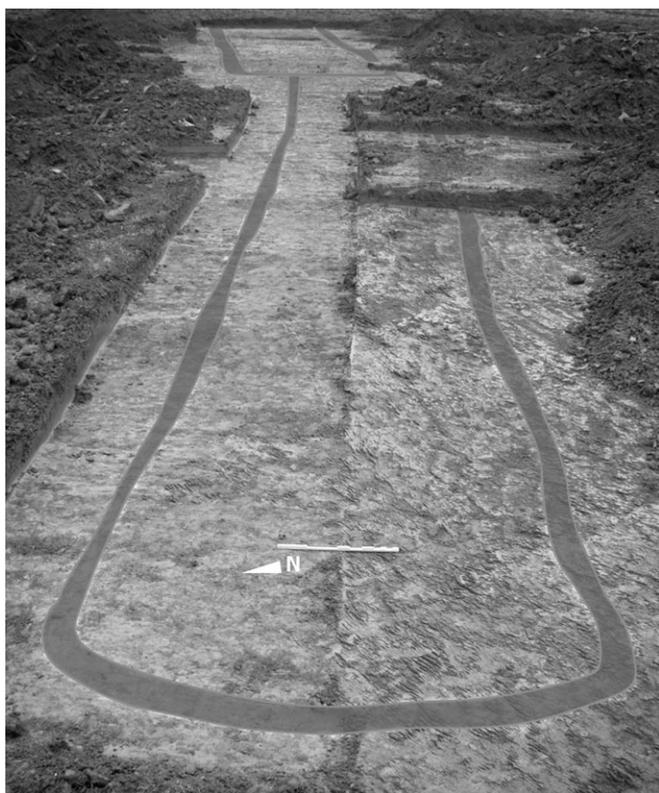
un fonctionnement en eau dans une dynamique hydraulique faible puis un comblement naturel probablement rapide sans trace de battements ou de dépôts lités sableux. À l'est, le fossé se poursuit hors des limites d'emprise tandis qu'à l'ouest, il semble vouloir s'embrancher sur le réseau fossoyé actuel. En l'absence de sondage (fossés périphériques actuels en eau), il n'a pas été possible de reconnaître la liaison ou succession des deux systèmes de fossés. Les tessons collectés lors des sondages pourraient indiquer un comblement de la structure au bas Moyen Âge.

Ludovic NOTTE

## OISY-LE-VERGER

## Le Bois de Bloquières

Lors de la campagne de diagnostic archéologique effectuée durant l'hiver 2009 sur le tracé des derniers kilomètres de la partie nord du futur Canal Seine-Nord Europe, deux fossés étroits et allongés accolés l'un à l'autre ont été mis au jour sur la commune de Oisy-le-Verger. Aucun mobilier n'avait alors été recueilli pouvant permettre d'avancer une attribution chronologique à cet ensemble.



**OISY-LE-VERGER Le Bois de Bloquières**

*Monuments de type langgräben.*

Cependant, la forme particulière de ces fossés laissait entrevoir la possibilité qu'il puisse s'agir de *langgräben*, enclos funéraires et cultuels en activité du Bronze moyen

au début du premier âge du Fer, présents sur un large territoire allant du nord de l'Allemagne à la Vendée, mais étrangement rares dans le Nord-Pas-de-Calais (un seul exemplaire connu près de Saint-Omer à Aire-sur-la-Lys).

La fouille effectuée durant le mois de juillet 2010 sur une surface de 7 000 m<sup>2</sup> avait pour objectif d'une part de recueillir du mobilier datant par la fouille exhaustive des deux fossés, et d'autre part de vérifier la présence éventuelle d'autres monuments funéraires dans l'environnement proche de ces ensembles. À cet effet, l'intégralité de la largeur du futur canal a été décapée, soit un peu plus de 80 mètres, ainsi que 40 mètres de part et d'autre dans le sens de la longueur.

En raison d'une forte érosion marquant le secteur, les résultats demeurent assez lacunaires. Le caractère funéraire ou cultuel de ces ensembles n'est pas attesté en l'absence de vestiges humains inhumés ou incinérés ainsi que de traces d'aménagements spécifiques internes aux enclos. Leurs datations restent également assez incertaines. Un seul enclos a livré quelques tessons pouvant être attribués à un horizon Bronze final/Hallstatt. Deux fosses, l'une proche des monuments et l'autre plus éloignée ont également livrées quelques tessons datés respectivement du premier âge du Fer et du Bronze final.

L'ensemble se compose d'un enclos très arasé orienté nord-ouest/sud-est de 36 mètres de long, recoupé sur son côté est par un second enclos orienté est/ouest reconnu sur 25 mètres de long et se poursuivant sur une longueur inconnue hors de l'emprise des travaux. Malgré l'absence de vestiges à caractère funéraire, la forme générale caractéristique des deux fossés évoque clairement ces enclos allongés de la fin du second et début du 1<sup>er</sup> millénaire avant notre ère présents du nord de l'Allemagne à la Vendée. Les rares éléments céramiques recueillis renforcent l'hypothèse émise s'agissant de monuments de type *langgräben*.

Philippe LEFÈVRE

## OISY-LE-VERGER

## Le Pont d'Épinoy

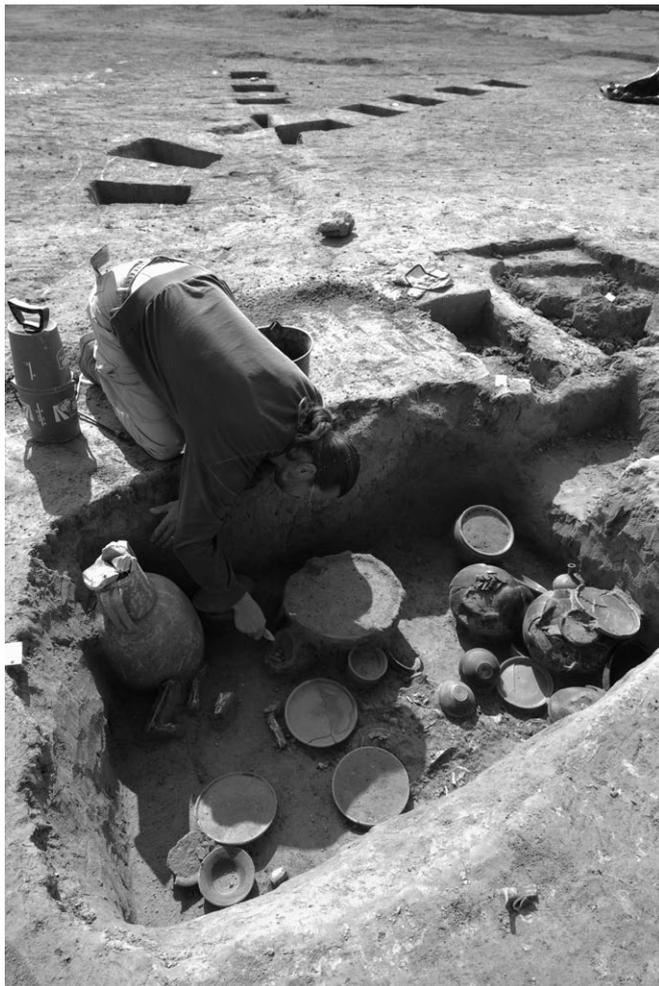
Le site archéologique reconnu au lieu-dit « Pont d'Épinoy » sur la commune de Oisy-le-Verger a été découvert lors du diagnostic de la section ZD8 du projet Canal Seine-Nord Europe qui a eu lieu à la fin de l'hiver 2009. L'opération avait alors circonscrit l'espace d'une petite nécropole datée, à l'époque, de la période augustéenne précoce.

La fouille de cet ensemble réduit, que l'on peut classer au rang des nécropoles familiales, apporte un lot de connaissances très intéressantes pour la région.

Dans un premier temps, au niveau de l'implantation générale, cette dernière dénote d'une gestion de l'espace très organisée. Outre la démonstration d'une parfaite gestion, cette remarque permet de montrer également qu'au cours du temps, l'emplacement des tombes demeure connu des contemporains, ces dernières étant certainement signalisées au sein de la nécropole.

Au niveau chronologique, il s'agit, pour la région proche, de la première nécropole à proposer une périodisation incluant la transition entre La Tène finale et

les premiers temps de la romanisation. La nécropole indique donc, pour la zone concernant la frontière atrébate-nervienne, un « chaînon manquant » chronologique qui permet d'apprécier l'évolution du matériel à cette période charnière très importante. Elle s'intercale chronologiquement entre, par exemple, la nécropole aristocratique de Raillencourt-Sainte-Olle, qui ne perdure pas après la conquête romaine, et la grande nécropole de Baralle, dont l'implantation débute vers 30 apr. J.-C., sous le règne de Tibère. La première phase de la nécropole de Oisy est donc contemporaine, ou peu s'en faut, de l'ensemble de Raillencourt, alors que la dernière phase de notre nécropole est contemporaine de la mise en place de la nécropole de Baralle.



**OISY-LE-VERGER Le Pont d'Épinoy**  
Tombe « aristocratique » du début du règne d'Auguste.

Par ailleurs, cette nécropole a été l'occasion d'observer dans sa continuité un ensemble de type « aristocratique ». En effet, il est clairement établi que la tombe pri-

mitive, datée de La Tène finale, possède des caractères de haut rang social, de par la présence, par exemple, de seaux à cerclage de fer ou de landiers. Lors de la phase suivante, au début du règne d'Auguste, une tombe est encore marquée par de nombreux marqueurs statutaires élevés (en particulier vaisselle d'importation italique, sigillée arétine, ou amphore d'Espagne du sud) auxquels vient s'ajouter un marqueur de la fonction militaire du défunt sous la forme d'un umbo de bouclier. Les tombes des deux phases suivantes, de la fin du règne d'Auguste jusqu'au règne de Claude, perdent quelque peu les marques ostentatoires de haut rang social mais il est toujours possible de déceler ponctuellement quelques traces de richesses, que ce soit dans le nombre de céramiques déposées dans la tombe ou la qualité de certaines pièces.

Enfin, la présence d'une sépulture à inhumation en marge de la nécropole, phénomène rare mais toutefois noté à plusieurs reprises dans l'aire atrébate, pose question. La datation de cette sépulture par une analyse <sup>14</sup>C fixe la datation de son enfouissement dans le courant de la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère. Cette dernière permet d'intégrer l'inhumation dans les réflexions inhérentes à la constitution de la nécropole. Après recherches, il semblerait qu'il s'agisse de ce que certains anthropologues et archéologues appellent un « mort d'accompagnement ». Ce rituel, qui semble être purement celtique (du moins dans le cas qui nous occupe), atteste de la survivance de pratiques funéraires ancestrales alors même que l'assemblage des tombes associées prouve un réel ancrage dans la culture romaine.

Le croisement de l'ensemble de ces données nous a ainsi permis d'obtenir une vision sur une lignée familiale de rang social élevé et qui a vécu le bouleversement de la conquête des Gaules par César. Cette famille atteste de son rapprochement précoce avec le conquérant, en particulier par l'appartenance très probable du défunt de la tombe 1017 aux cadres de l'armée de conquête au sein des troupes auxiliaires. Ainsi, il semblerait que l'assimilation des populations locales à l'issue de la conquête se soit opérée non seulement par l'implantation de nouvelles colonies urbaines (Nemetacum / Arras, Augusta Viromandorum / Saint Quentin, ...) ou sous la forme de fortins militaires rassemblant quelques dizaines d'hommes disséminés dans la campagne (Arras-Actiparc, Herin-Rouvignies, ...) mais également par un réseau de clientélisme civil local.

Thierry MARCY

NÉGATIF

## OISY-LE-VERGER

### Rue Maurice Pierrache

Le projet de construction d'un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) au lieu-dit « Les Douze », rue Maurice Pierrache à Oi-

sy-Le-Verger, a donné lieu à une opération de diagnostic archéologique du 25 au 27 octobre 2010. Douze tranchées ont été réalisées par la Communauté d'Agglomé-

ration du Douaisis en convention avec l'Inrap. La surface sondée représente 4 164 m<sup>2</sup>, soit 12,8 % des 32 400 m<sup>2</sup> prévus pour l'aménagement.

Les parcelles testées sont situées sur le versant nord du village et l'apparition des vestiges se fait entre 0,20 m et 0,40 m de la surface. Les sondages ont mis en évidence des niveaux anthropiques modernes et contem-

porains sur la partie centrale du site, notamment des restes d'un four à briques à cuisson « en meule ». Quelques drains et trous d'obus complètent les données archéologiques. Aucun vestige plus ancien n'a été découvert.

Pascale DELPUECH

NÉGATIF

## PEUPLINGUES Le Mont Pinet

Suite au projet de construction d'un lotissement situé à l'ouest de la commune de Peuplingues au lieu-dit Le Mont Pinet, un diagnostic archéologique a été réalisé par l'Inrap le 25 février 2010, sur une surface de

7 291 m<sup>2</sup>. Aucun vestige archéologique n'a pu être mis en évidence.

Benoît LERICHE

NÉGATIF

## RINXENT Rue Pasteur

Un projet de lotissement situé entre la rue Pasteur et la rue du Buisson sur la commune de Rinxent a amené le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais à prescrire une campagne de sondage de diagnostic archéologique sur les 4 hectares de l'aménagement. Les parcelles concernées par le diagnostic sont référencées au cadastre : AC 80 à 95 ; 100 à 106 et 113 à 115.

Située entre Marquise et Réty, sur un plateau élevé de 45 mètres d'altitude, la commune de Rinxent se partage en deux sections ayant formé autrefois des paroisses distinctes, Rinxent proprement dit et Hydrequent. Les parcelles concernées par le diagnostic sont situées

à l'est de la commune sur le versant sud de la colline dominant la Slack, petit fleuve côtier.

Ce diagnostic s'est déroulé en quatre jours ouvrés du 19 au 25 mai 2010, sous la conduite d'une équipe de deux archéologues de l'Inrap.

Au terme de cette opération, 13 tranchées ont été réalisées sur l'emprise du diagnostic, totalisant une surface ouverte de 4 735 m<sup>2</sup> soit un taux d'ouverture de 11,14 %. Cette opération s'est révélée négative.

Emmanuel ELLEBOODE

ÂGE DU FER

## SAINS-LÈS-MARQUION Le Dièvre

Le site reconnu au lieu-dit « Le Dièvre » sur la commune de Sains-lès-Marquion a été découvert au cours de la campagne de diagnostic du secteur « ZD7 », qui avait eu lieu au printemps 2009 dans le cadre du projet de canal Seine-Nord Europe. L'opération avait alors repéré à cet endroit un enclos curviligne placé à la rupture de pente entre un plateau qui se déployait à l'est et une légère dépression située à l'ouest. Ce fossé semblait inclure un certain nombre de structures d'habitat (poteaux, fosses, silo . . .) alors qu'une zone de sépultures à incinérations semblait se développer au sud-ouest de la zone. L'ensemble était alors daté de la seconde moitié de l'âge du Fer (La Tène moyenne– finale). Ce site, bien cerné dans son ensemble, paraissait toutefois assez arasé.

À l'issue du décapage, tous les éléments perçus au diagnostic étaient présents : le tracé du fossé curviligne a été précisé et quelques structures liées à une occupation humaine (fosses, silos, . . .), ainsi que quelques sépultures à incinérations, ont été ajoutées.



**SAINS-LÈS-MARQUION** Le Dièvre  
*Bague.*

ÂGE DU BRONZE

ÂGE DU FER

## SAINT-TRICAT RD 304

En amont du projet de construction de la route RD 304, dite la pénétrante sud-ouest de Calais, reliant la commune de Guînes à Calais en longeant la ligne TGV Nord, un diagnostic archéologique a été mené par le Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais en mars-avril 2009. Sur les 4 km traversant les communes de Hames-Boucres, Saint-Tricat et Nielles-lès-Calais, une zone riche en structures protohistoriques a été circonscrite. La surface prescrite s'étend sur 400 m de long et 30 m de large sur un plateau dominant à 39 m NGF, à la jonction de l'extrémité ouest de la plaine maritime flamande et des contreforts du Boulonnais. L'opération de fouille s'est déroulée du 31 mai au 25 juin 2010 sur une emprise de 1,04 ha, où trois phases d'occupation ont été distinguées.

Une première occupation à la transition entre la fin de l'âge du Bronze et le début de la période hallstattienne a été mise en évidence par la présence d'un fossé et de onze fosses dans la moitié sud de l'emprise. En l'absence de traces d'architecture de bâtiments, la vocation d'habitat est attestée par le caractère domestique des rejets et la présence d'éléments de torchis avec empreintes de clayonnage. Un fossé marque la limite septentrionale de l'espace occupé. La répartition spatiale montre un groupement lâche de fosses espacées entre elles de 4 à 30 m. L'étude de la céramique souligne les similarités avec les corpus régionaux. Les influences continentales sont perceptibles par comparaison avec les sites contemporains et par l'analyse typologique de la céramique. En revanche, l'utilisation exclusive du dégraisant au silex et la position littorale du site amène à s'interroger sur les probables relations transmanche.

Le site est inoccupé durant huit à neuf siècles, c'est de

au demeurant très abîmées, ont été ajoutées au corpus issu du diagnostic.

Les repères chronologiques fournis par le matériel issu de la fouille des structures permettent de situer l'occupation de cet ensemble très érodé de l'aube du second âge du Fer jusque la conquête romaine, sans qu'aucune datation fine ne puisse être apportée. De même, des datations aussi larges, portant sur si peu de structures, n'ont pas permis d'établir de phasage de cette occupation. Tout au plus peut-on noter un éventuel hiatus d'activité entre La Tène moyenne et la fin de La Tène finale.

Thierry MARCY

nouveau un site d'habitat de type rural à enclos qui va s'étendre sur la partie la plus haute du site. Le système fossoyé englobe une surface de 2 400 m<sup>2</sup>, à considérer comme un minimum. Une interruption dans le fossé sud suggère la présence d'un passage : entrée principale de l'habitat ? Deux bâtiments ont été identifiés à l'intérieur de l'enclos, un grenier sur six poteaux de 9 m<sup>2</sup> et un second bâtiment hypothétique de cinq poteaux reconnus avec un plan plutôt trapézoïdal de 28 m<sup>2</sup>. Les restes d'artefacts sont très ténus, la céramique date l'occupation de La Tène finale. Les scories de fer attestent d'une activité probablement de forge. La vocation du site gaulois n'est pas caractérisable : élevage, agriculture ou les deux à la fois ? La solution se situe potentiellement dans les parcelles limitrophes.

La troisième occupation, une tranchée de la Première guerre mondiale a été une surprise à cet endroit. En effet, à l'époque des événements, Calais et ses environs se situent loin du front des batailles. Les Britanniques y implantent une importante base arrière pour leurs troupes. La présence de cette infrastructure pourrait être liée à la nécessité d'entraîner les soldats peu expérimentés à la guerre de tranchées.

Depuis les années 1980, la construction de la ligne TGV (Paris-Calais), la construction du tunnel sous la Manche et de l'autoroute A16, les observations archéologiques et les fouilles n'ont cessé de montrer l'ancienneté de l'occupation du littoral et de son arrière pays. Les fouilles pour la départementale 304 à Saint-Tricat complètent cette histoire multiséculaire.

Armelle MASSE

## SAINT-MARTIN-BOULOGNE

### Centre funéraire

Le projet de construction d'un centre funéraire à Saint-Martin-Boulogne, sur la zone de l'Inquéttrie, a donné lieu à une opération de diagnostic archéologique. Cette opération a été menée par une équipe du Service d'Archéologie Préventive du Centre Départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais.

L'opération s'est déroulée du 4 au 10 novembre 2010 sur trois secteurs et totalise 21 tranchées comprenant 4 sondages géomorphologiques. La zone centrale du site présente des creux topographiques importants et une source d'eau naturelle dans sa partie basse.

Entre un niveau majoritairement limoneux à sableux qui repose sur un sol argileux et une zone centrale marécageuse bordée par la source, encore en activité, le site se trouve dans un contexte naturel et environnemental très humide. En dehors d'un niveau tourbeux dans la zone basse et à l'est de cette source, un niveau de rejet, daté du xv<sup>e</sup> siècle d'après le mobilier céramique mis au jour, aucun vestige archéologique n'a été retrouvé sur le site.

Laetitia DALMAU

## SAINT-OMER

### Boulevard Vauban, Théâtre de verdure

Le projet de création d'un théâtre de verdure à Saint-Omer au pied du rempart, à l'emplacement d'un ancien bastion aujourd'hui disparu, a donné lieu à une opération de diagnostic archéologique. Cette opération a été menée par une équipe du Service d'archéologie préventive du Centre Départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais. Elle s'est déroulée du 15 au 16 juillet 2010.

Quatre tranchées et des sondages autour du bastion ont été réalisés. Les tranchées effectuées dans l'ancien fossé défensif n'ont révélé que les niveaux de remblai de ce dernier et cela sur une hauteur de plus de 2,5 m.

Autour du bastion, la densité des réseaux n'a permis de repérer ses fondations que sur un seul côté. Il s'agit de fondations composées de moellons de calcaire soigneusement agencés et liés au mortier à la chaux. Le caractère humide du sous-sol laisse penser que ces fondations sont installées sur pieux battus, ce qui n'a malheureusement pas été possible de vérifier.

L'absence de vestiges probants lève donc la contrainte archéologique sur ce projet.

Jérôme MANIEZ

## SAINT-OMER

### Rue du Saint-Sépulcre, rue Victor Luc

Préalablement à l'aménagement d'un immeuble par Pas-de-Calais Habitat, un diagnostic archéologique, réalisé en 2007, a révélé les vestiges d'une occupation humaine entre le xiii<sup>e</sup> siècle et l'époque moderne. D'avril à septembre 2010, 900 m<sup>2</sup> ont été fouillés ; le travail de post-fouille est encore en cours.

Le terrain fouillé est inclus dans la paroisse Saint-Sépulcre, consacrée le 14 avril 1387, mais dont on connaît une première mention en 1223. Situé à l'extérieur de l'enceinte du xii<sup>e</sup> siècle, le secteur serait incorporé à la ville close vers 1200. Les différentes interventions archéologiques réalisées dans le quartier montrent que l'urbanisation de cette partie de la ville n'est pas antérieure au xiii<sup>e</sup> siècle.

Dans la rue du Saint-Sépulcre (autrefois rue des Bons Enfants) Jean de Simancourt fonde en 1324 l'institution charitable dite des Bons Enfants dont il confie la gestion en 1325 aux Chartreux du Val Sainte-Aldégonde. Jusqu'en 1699, l'édifice enclos de murs est le refuge des

chartreux en ville et dispense de l'instruction à quelques jeunes gens sans fortune. Cette fonction de collège s'amenuise jusqu'à disparaître avec l'installation des jésuites à Saint-Omer : en 1699 les chartreux cèdent les Bons Enfants à Louis-Alphonse de Valbelle, évêque de Saint-Omer qui est autorisé à y créer un hôpital général à partir de 1702. Les pauvres et les nécessiteux ainsi que des orphelins y sont hébergés et reçoivent quelque instruction. L'hôpital, aujourd'hui occupé par le Conseil Général et la Mairie de Saint-Omer, est mitoyen du chantier.

La rue Victor Luc porte au Moyen-Âge le nom de Reperstraet, puis, aux Temps Modernes, rue de Basse Boulogne et des Corroyeurs. Le quartier très peuplé au Moyen-Âge et aux Temps Modernes, est habité par des artisans du cuir (cordonniers, corroyeurs).

Les premiers témoins de l'occupation du site (niveaux cultivés ou pâturés) et l'organisation du parcellaire (fosses, fossés) remontent au xiii<sup>e</sup> siècle, et semblent

axés sur la rue du Saint-Sépulcre. Les constructions se densifient aux XIV<sup>e</sup> – XV<sup>e</sup> siècles : au moins six ensembles bâtis ont pu être identifiés. Les habitations médiévales occupent l'intégralité de la zone fouillée, gagnant le cœur d'îlot. Au centre de l'emprise, une construction prestigieuse, comprenant deux caves voûtées communiquant entre elles, représente une superficie totale de 140 m<sup>2</sup>. Il s'agit de l'unique exemple de caves médiévales dans ce secteur, attribuées pour l'instant au XIV<sup>e</sup> siècle. Cette demeure voisine des bâtisses plus modestes, sur solins et sablières. Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, les bâtiments se resserrent sur le front de rue, et, vers la

fin de la période, les caves se multiplient. L'arrière des parcelles est alors transformé en cours ou en jardins, et contient des puits, des latrines, des fosses dépotoirs. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, le terrain ne contient plus que deux propriétés : celle de Mme de Fiennes, comprenant le bâtiment sur cave du XIV<sup>e</sup> siècle, et celle de Jacques Cadart, cabaretier, à l'angle de la rue des Corroyeurs.

La trame parcellaire a perduré, sans changements majeurs, jusqu'à nos jours.

Christine CERCY

NÉGATIF

## SAINT-POL-SUR-TERNOISE

### Giratoire Nord RD 941

Le Conseil Général du Pas-de-Calais projette la création d'une déviation au nord de Saint-Pol-sur-Ternoise, les travaux commençant par la construction des giratoires. La zone sondée en juin 2010 par le Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais correspond à l'emplacement du giratoire nord sur la RD 941 dont l'emprise totalise 15 703 m<sup>2</sup>. Le site est localisé sur le point culminant d'un plateau limoneux qui domine la vallée de la Ternoise au sud comme au nord ainsi qu'une vallée sèche très marquée à l'est. Des vestiges gallo-romains ont été découverts lors d'interventions archéologiques réalisées dans un périmètre proche du projet (700 m),

à l'emplacement d'une future zone d'activités (DURIER, PRILAUX 2007). Onze tranchées de 2,2 m de large, profondes de 50 cm en moyenne, ont été ouvertes qui ont révélé la présence de quelques fossés et trous de poteau, difficilement datables en l'absence de mobilier.

Jean-Michel WILLOT

DURIER J. & PRILAUX G., 2007 – Saint-Pol-sur-Ternoise, le vieux Chemin de Pernes. *BSR Nord - Pas-de-Calais*, 2007. Lille : DRAC, 2007, p. 216.

ÂGE DU FER

## SAUCHY-LESTRÉE

### Le Grotin

Les indices d'occupations laténiennes au lieu-dit « Le Grotin » en bordure de la route départementale 21E1 à Sauchy-Lestrée ont été mis en évidence par le diagnostic de Denis GAILLARD (Inrap) en février-mars 2009 sur le secteur « ZD 8 » du Canal Seine-Nord Europe.

Les vestiges repérés consistaient en une concentration d'une douzaine d'occurrences, principalement des trous de poteau évoquant plus ou moins un bâtiment, puis, à une distance de 80 m au nord-ouest, en un autre édifice dont le plan était apparu plus clairement. Une quinzaine de segments de fossés avaient également été repérés. Le peu de mobilier céramique collecté lors du diagnostic s'orientait vers des datations de La Tène finale.

La fouille a révélé que l'occupation la plus ancienne est constituée par un ensemble funéraire regroupant deux phases distinctes, positionnées à mi-pente sur un versant exposé au sud-ouest. La première phase est représentée par les vestiges très arasés d'un enclos funéraire probablement antérieur à La Tène moyenne. Dans cet enclos et à proximité de sa sépulture, trois tombes à incinération contenant des offrandes et un dépôt de vases sont aménagées à La Tène C2 et La Tène D1.



**SAUCHY-LESTRÉE Le Grotin**  
Sépulture.

La deuxième occupation notable est concentrée autour d'un bâtiment long laténien lato sensu, sur poteaux plantés sans calage. D'autres trous de poteaux et des fosses lui sont associés. L'emprise de ce bâtiment et ses abords ont bénéficié d'une étude approfondie croisant les méthodes de susceptibilités archéomagnétiques et l'analyse de la pollution des sols. Elles ont permis de mettre le plan significativement en évidence, ainsi que de probables cheminements et des zones de parage d'animaux.

Au nord de la fouille, une concentration de trous de poteau sans organisation claire a été étudiée. Elle paraît toutefois associée à des fossés appartenant à un réseau plus vaste enregistré au nord lors de la phase de diagnostic. Ce parcellaire se poursuit dans l'aire de fouille. Il consiste en des fossés longs interrompus permettant une circulation d'un secteur à l'autre.

Sur l'ensemble de la fouille, le niveau de lecture est

médiocre en raison de l'érosion agricole. Les relations stratigraphiques étant rares, le matériel archéologique ne permettant pas non plus des attributions fines, il est difficile en dehors de l'ensemble funéraire de définir fermement un phasage. Le caractère agro-pastoral de ces aménagements peut toutefois être avancé par la présence de restes animaux. La probabilité d'un habitat situé hors de l'aire fouillée peut aussi être envisagée. L'horizon chronologique reste large, allant de La Tène moyenne à La Tène finale.

La phase d'occupation la plus marquée sur cette aire d'étude, hormis les vestiges laténiens, est datée de la Première Guerre mondiale avec la présence de retranchement, de trous d'hommes, d'une sépulture et d'impacts de tirs d'artillerie.

Jean-David DESFORGES

NÉOLITHIQUE

ÂGE DU FER

## SAUCHY-LESTRÉE

### Le Mont des Trois Pensées

L'opération de fouille archéologique, menée par l'Inrap, fait suite à une opération de diagnostic menée, en février-mars 2009 par Denis GAILLARD, sur la portion du tracé nommée ZD8, où avait été mise à jour une fosse néolithique (GAILLARD *et al.*, 2009). La zone prescrite représentait une surface quadrangulaire de 15 000 m<sup>2</sup>, circonscrite entre deux chemins d'accès, sur la commune de Sauchy-Lestrée, au lieu dit « Le Mont des Trois Pensées ». La fouille archéologique, conduite sous la responsabilité de Sabine NEGRONI et sous tutorat de Françoise BOSTYN, s'est déroulée du 15 mai au 2 juillet 2010. Elle a permis de mettre à jours des structures relatives à différentes phases d'occupations allant du Néolithique moyen II à La Tène finale.

Pour la période Néolithique, seulement 3 structures se rattachent à une occupation du Néolithique moyen II (groupe de Spiere). Il s'agit de deux fosses (ST 29, ST 11), dont une a été interprétée comme une structure de rejet (ST 11), et d'un silo réutilisé à plusieurs reprises comme structure de combustion ou de vidange de foyer (ST 19). Du fait du caractère disparate de ces structures, elles ne semblent pas se rattacher, à proprement parler, à un site d'habitat, elles ont cependant livré un corpus céramique et lithique important. Ces données viennent compléter les connaissances que nous avons concernant les occupations marginales du Néolithiques moyen, qui semblent assez récurrentes, mais que nous avons du mal à caractériser. De rares silos et fosses ont livré du mobilier se rattachant à la période Hallstatt, témoignant d'une occupation très succincte.

Le reste des structures qui ont pu être datées, se rattachent à la période de La Tène, il s'agit essentiellement de silos et de fosses.



**SAUCHY-LESTRÉE** Le Mont des Trois Pensées

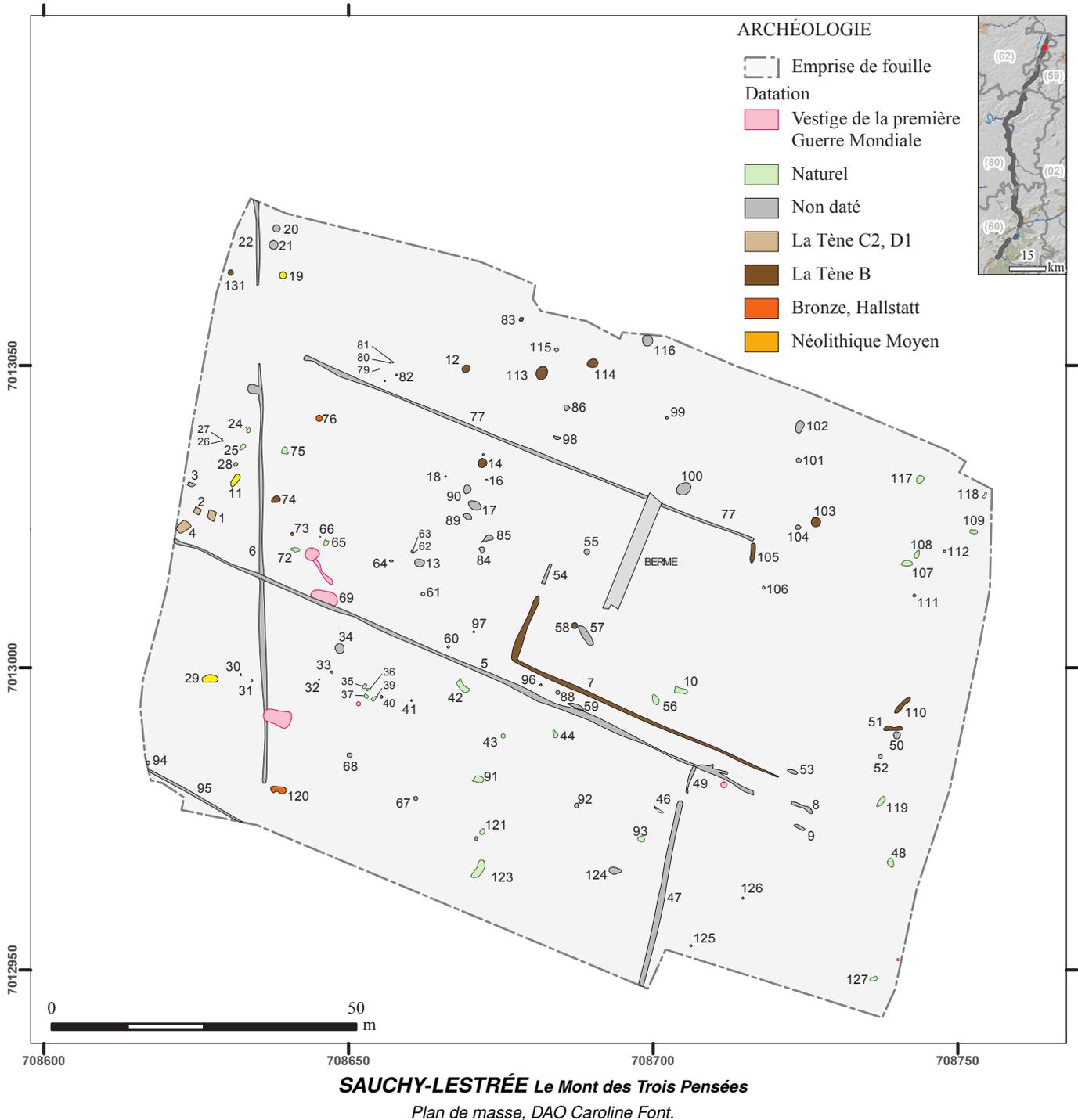
ST 23 en cours de fouille, cliché Sabine Negroni.

Le système fossoyé peut sans doute être rattaché à la même période. Là encore, le site semble correspondre à une occupation en marge d'un site d'habitat, qui n'est pas localisé. Notons cependant, la découverte d'une inhumation de relégation, associée à un dépôt de faune, dans un silo profond (ST 23). La présence de microfaune abondante laisse supposer que le corps soit resté longtemps à l'air libre et ait fait l'objet de remaniements importants, voire de prélèvement de certaines parties du squelette. Le mobilier céramique trouvé à proximité le rattacherait à La Tène B. Ce type d'inhumation, se rattachant à cette période est peu fréquent, bien que le cor-

pus ait augmenté depuis une dizaine d'année. (ROUGIER *et al.*, 2003).

Sabine NEGRONI

GAILLARD D., GUSTIAUX M., 2009. Oisy-le-Verger, Sauchy-Lestrée (Pas-de-Calais). Rapport de diagnostic ZD8, INRAP, CSNE, 120 p.  
 ROUGIER R., WATEL F., BLONDIAUX J., 2003. Deux inhumations en silo sur le tracé de l'autoroute A 29 à Fresnes-Mazancourt et Framerville-Raincourt (Somme). In. *Revue Archéologique de Picardie*, ¼, p. 67-76.



## SAUCHY-LESTRÉE

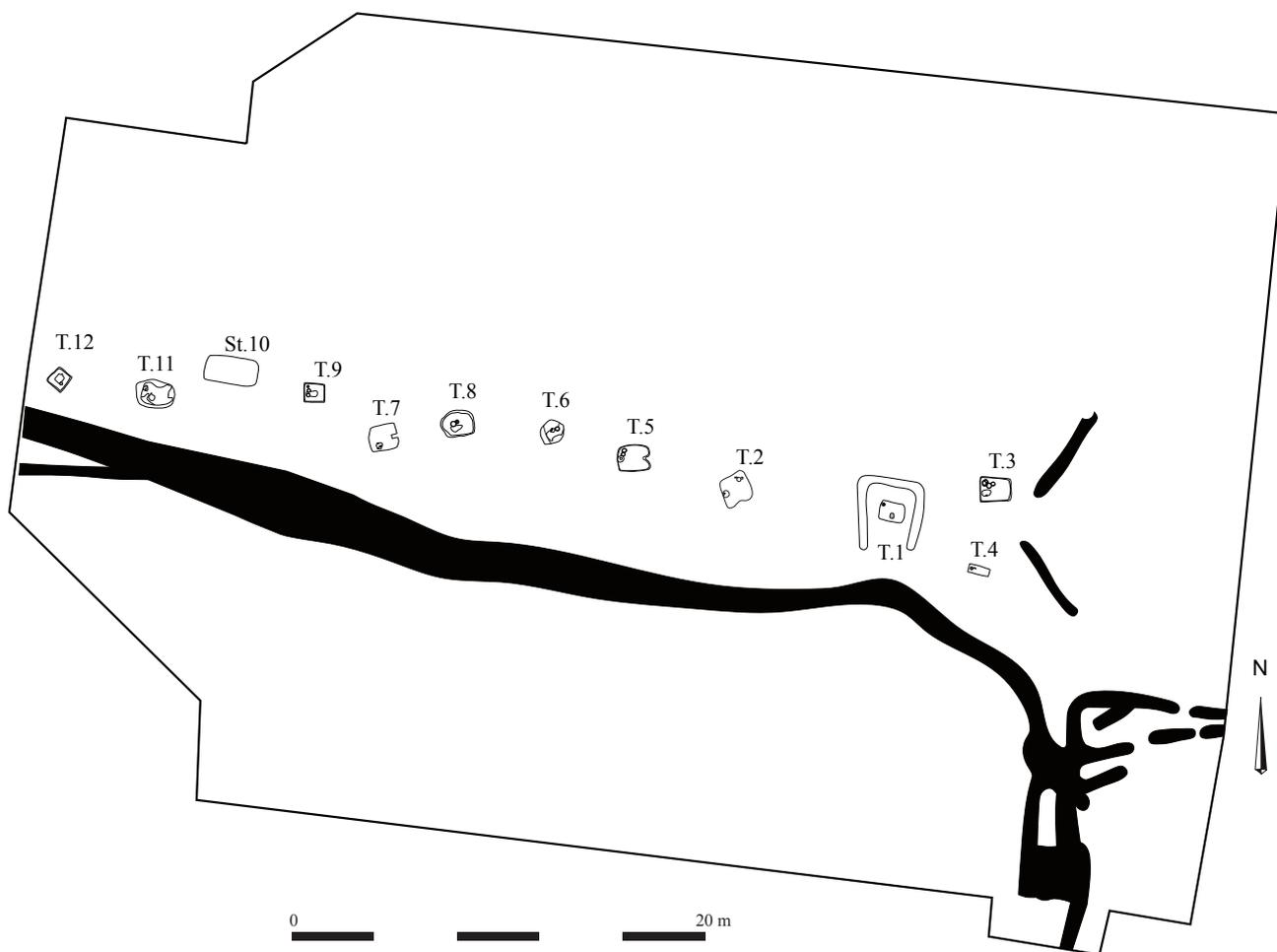
### Le Prunier

Située sur la commune de Sauchy-Lestrée, les fouilles d'une superficie de 2 000 m<sup>2</sup> effectuées sur le tracé du futur Canal Seine Nord Europe ont permis la découverte d'une nécropole à incinération de La Tène moyenne couvrant l'ensemble du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

Implantée en bordure d'un vallon sec, elle se compose de 9 sépultures alignées le long d'un fossé orienté est/ouest. Deux autres fosses incluses dans cet ensemble présentent des vases entiers en dépôt mais aucun restes osseux incinérés ou non. L'une d'elle semble malgré tout pouvoir être interprétée comme une possible

inhumation. Une troisième fosse, également alignée au sein de la nécropole, n'a livrée quant à elle ni reste osseux ni dépôt. En plus de ces structures particulières sans restes humains apparents, cinq de ces tombes présentent un aménagement particulier de la fosse cinéraire avec la présence de deux alvéoles flanquant une avancée de terre implanté sur un de leur côté. Ce type d'aménagement se retrouve sur plusieurs exemples de nécropole du Cambrésis.

Philippe LEFÈVRE



**SAUCHY-LESTRÉE Le Prunier**

*Plan de la nécropole à incinération de la La Tène moyenne.*

## THÉLUS

### Route de Neuville

Un diagnostic archéologique a été réalisé en mai 2010, sur la commune de Thélus, à l'occasion d'un projet de zone d'activités légères de plus de 19 ha. Thélus se situe à 9 km au nord d'Arras et à 2 km au sud de Vimy.

L'emprise de la zone d'activités se situe sur la ligne de front de la Première Guerre Mondiale et fut le théâtre de la « bataille de Vimy », dont le cimetière du Commonwealth en forme de cratère : le « Zivy Crater », en est le

témoin sur une parcelle contiguë au projet.

Les seuls éléments qui ont été découverts lors des quatre premiers jours du diagnostic archéologique relevant du conflit de 1914-1918 : traces de tranchées, trous d'obus et surtout nombreux engins de guerre potentiellement actifs (obus, grenades, douilles. . .), la décision a été prise d'écourter l'opération. C'est au total 29 objets

divers, ramassés par les services de la sécurité civile, et un soldat allemand tombé au combat qui auront été mis au jour sur les 1 313 m linéaires des 14 tranchées réalisées.

Virginie THOQUENNE

GALLO-ROMAIN

## THÉROUANNE

### Chemin de Delettes. Parcelle E 475

Le projet de construction d'un pavillon sur la commune de Théroouanne, Chemin de Delettes (parcelle E 475), a nécessité une intervention de diagnostic archéologique, le 18 mars 2010, sur la totalité de la parcelle concernée soit 1 344 m<sup>2</sup>.

L'opération est située dans le quart sud-ouest de la commune, dans un bas de versant exposé au nord et aux abords du fond de vallée de la Lys. L'intervention est située aux abords d'un vaste site antique détecté en 2007<sup>1</sup> sur le Hameau de Nielles.

L'ensemble des sondages (surfaciques et profonds) ont permis de détecter des niveaux archéologiques antiques sous une épaisseur moyenne de 1,20 m de terre végétale et de colluvions. Ces séquences archéologiques se caractérisent par des niveaux de remblais, limon argileux gris foncé mélangé à de petits blocs calcaires, qui apparaissent directement sous les colluvions. Dans le sondage tr2, un fossé (1006) orienté nord-sud a pu être observé. Il s'installe dans un niveau de remblai gallo-romain, et il est comblé par un limon gris noir avec des inclusions calcaires et quelques charbon de bois. Le mobilier céramique retrouvé dans ce sondage permet de

situer ces vestiges au cours du II<sup>e</sup> siècle.

Le niveau d'apparition des vestiges très bas et les infiltrations d'eau dans les parois des sondages ont limité notre intervention à une reconnaissance générale sur l'ensemble de la parcelle. Pour cela nous avons pratiqué une série de sondages profonds (PM1 à 4) afin de déterminer les cotes d'apparition des niveaux antiques et d'observer la stratigraphie du secteur.

Ces informations confirment ainsi le développement vers le nord, et le long de la vallée de la Lys, du site du Hameau de Nielles détecté en 2007. Elles confirment également la densité de l'occupation humaine durant l'Antiquité dans ce secteur, et permettent de compléter nos connaissances du développement du tissu suburbain de la ville de Théroouanne au Haut-Empire.

Benoit LERICHE

1 – DEVRED Véronique, Théroouanne (62). « Hameau de Nielles », parcelles E 45 et 49, *Rapport de diagnostic archéologique*, inédit, Inrap, 2007, 35 figures, 102p.

GALLO-ROMAIN

## THÉROUANNE

### Chemin de Delettes. Parcelle E 476

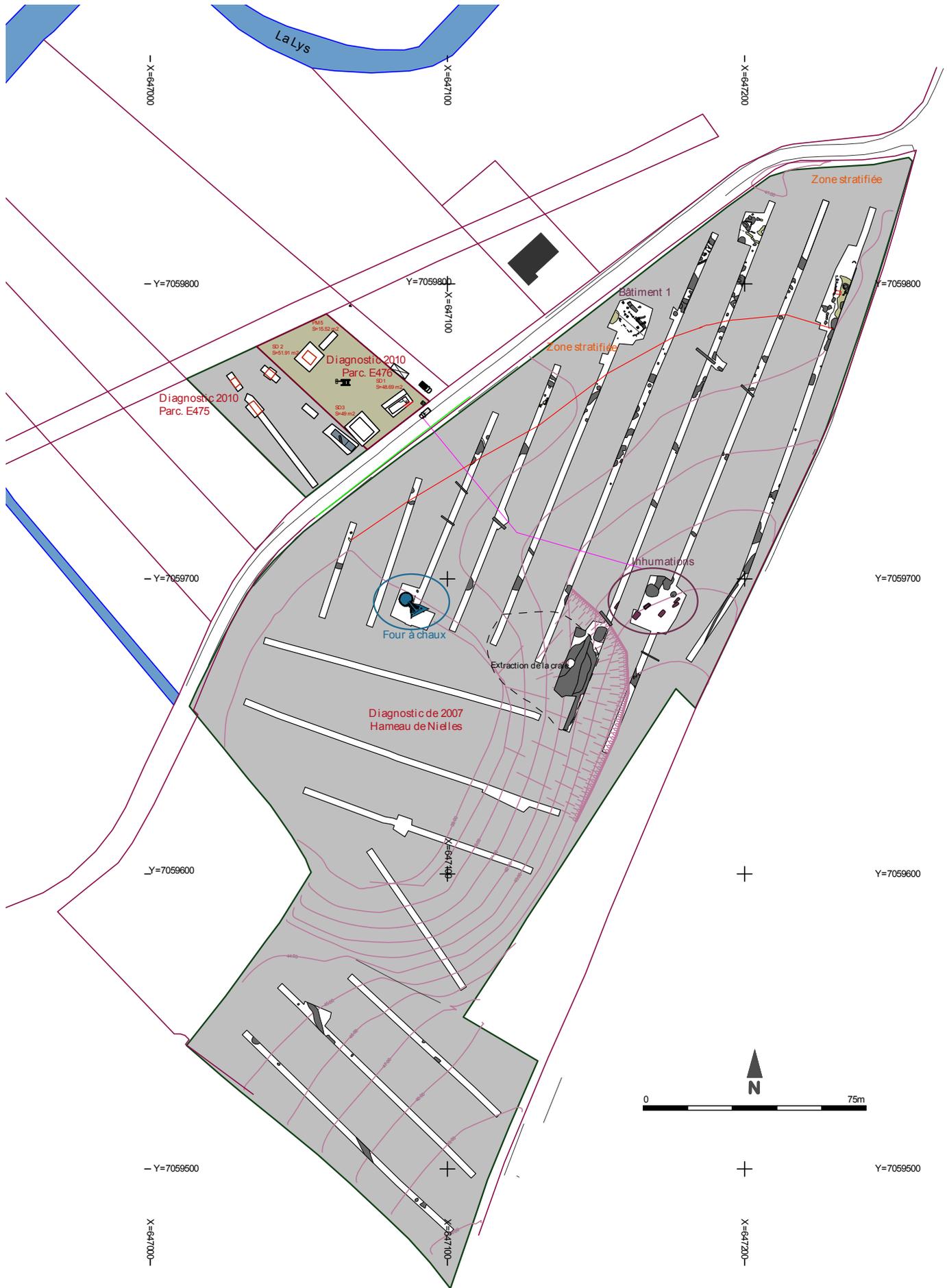
À la suite d'un projet de construction d'un pavillon particulier, Chemin de Delettes, une intervention réalisée par l'Inrap s'est déroulée sur la commune de Théroouanne sur la parcelle cadastrale E 476 d'une surface totale de 1 189 m<sup>2</sup>.

Les investigations se sont déroulées entre les 19 et 22 mars 2010. Elles ont consisté, conformément aux prescriptions émises par le service régional de l'archéologie, en la réalisation de sondages sous forme de fenêtres et de sondages profonds sur la totalité de l'emprise correspondant à une surface d'ouverture de 165,12 m<sup>2</sup> soit 13,9% de la surface totale de l'emprise.

L'intervention est située dans le quart sud-ouest de la ville actuelle, à proximité d'un vaste site antique identifié en 2007 lors d'une opération de diagnostic. Les sondages avaient permis de découvrir une occupation antique continue entre le I<sup>er</sup> siècle et le dernier quart du IV<sup>e</sup> siècle, et se développant sur près de deux hectares.

Les différents sondages permettent de reconstituer la topographie antique malgré la présence d'un important niveau de colluvions (1 m à 1,50 m) présent sur toute la parcelle. L'analyse combinée des coupes stratigraphiques, de la lecture en plan des vestiges repérés dans les sondages, et l'étude du mobilier archéologique permettent de reconstituer les phases d'occupations du secteur, de caractériser le type de vestiges et de compléter nos connaissances de l'extension de la ville de Théroouanne, de l'ampleur de ses faubourgs (*suburbia*) et de déterminer les activités pratiquées dans ce secteur.

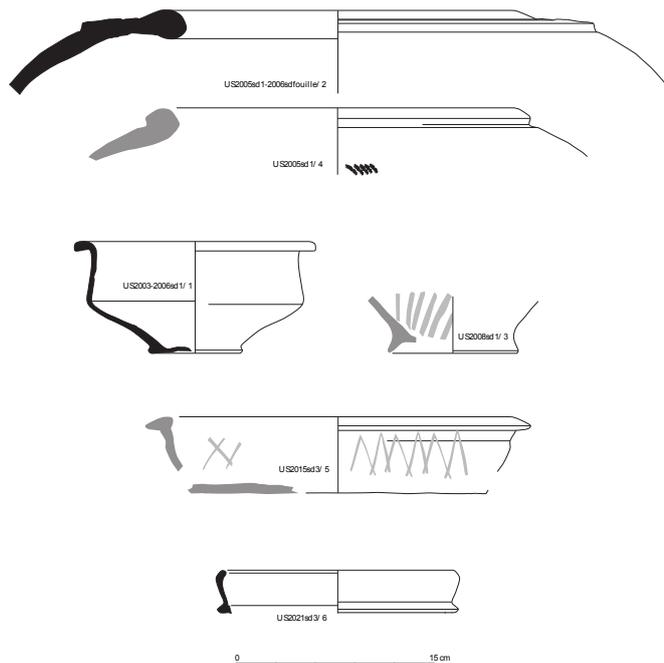
Les contraintes techniques (présence de l'eau) et de sécurité n'ont pas permis d'obtenir l'intégralité de la stratigraphie du secteur. Les sondages 1 et 3, situés le long du Chemin de Delettes, et à proximité immédiate de l'opération de 2007 ont permis d'observer une occupation stratifiée sur 1,30 m environ (SD3).



**THÉROUANNE Chemin de Delettes. Parcelle E 476**  
 Plan général du diagnostic et son environnement archéologique. DAO et Mise au net : B. Leriche-Inrap/Topographie : Y. Créteur-Inrap. GPS-Lambert 93-IGN69.

## La phase d'abandon du site

La stratigraphie et la chronologie mettent en avant deux phases minimum d'occupation et un abandon du secteur intervenant au cours du III<sup>e</sup> siècle. Cette phase d'abandon au III<sup>e</sup> siècle est attestée dans les sondages 1 et 3, elle est caractérisée par des remblais de nivellement (2002 et 2015) du secteur et datée par le mobilier céramique notamment des tessons de vase importé d'Angleterre de « Black-Burnished » retrouvé dans 2015. Cette phase d'abandon est perceptible à différents endroits de la ville romaine, au Hameau de Nielles (DEVRED 2007), mais aussi sur le site de la Route de Clarques (BLAMANGIN 2004d) à l'est de la ville.



### THÉROUANNE Chemin de Delettes. Parcelle E 476

La céramique romaine. DAO et Mise au net : S. Willems-Inrap.

## La phase 1 : témoignage d'une occupation et de sa destruction

Cette phase d'occupation est caractérisée par la présence dans les sondages 1 et 3 de restes de niveaux de sols d'occupation, probablement victimes d'un incendie. Dans le sondage 1, des tessons d'amphore (Dressel 20) posés à plat sur le niveau de sol rubéfié marqué par des traces charbonneuses fonctionnant avec un bâtiment en moellons calcaires (2007) témoignent d'une destruction par le feu. Le mobilier recueilli dans ces niveaux permet de situer cet événement au cours du III<sup>e</sup> siècle. Cette observation a pu être établie lors du diagnostic de 2007 (DEVRED 2007, p. 24-25) où de nombreuses traces de destruction de bâtiments ont été datés

du début du III<sup>e</sup> siècle. Dans l'état de nos connaissances, il semble admis que le secteur dédié à l'habitat depuis le II<sup>e</sup> siècle (ou dernier tiers du I<sup>er</sup> siècle) semble touché par un incendie au cours du III<sup>e</sup> siècle, et entraîne son abandon au milieu du III<sup>e</sup> siècle. Il sera réutilisé comme lieu funéraire au IV<sup>e</sup> siècle comme atteste la présence d'une petite nécropole à l'est de l'emprise de 2007.

## La phase du II<sup>e</sup> siècle

Seul le sondage 3 a permis d'identifier les phases d'occupations antérieures au III<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de traces ponctuelles, un fossé (2031) daté par son mobilier du milieu du II<sup>e</sup> siècle, qui s'installe dans des niveaux antérieurs dont aucune interprétation ne peut être ici proposée en raison de l'arrêt du sondage pour des problèmes techniques et de sécurité. Cet ensemble est scellé par un remblai de nivellement (2019) qui a livré un mobilier céramique daté du milieu du second siècle et une monnaie en bronze de l'Empereur Domitien (81-96 de notre ère).

La présence de ces niveaux antérieurs confirme une occupation probablement discontinue depuis le I<sup>er</sup> siècle jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> siècle.

Le mobilier céramique retrouvé lors des sondages et son étude permettent d'identifier un matériel destiné à la consommation (Pl. 2). La forte proportion de céramique commune sombre et de céramique modelée (74,8 %), indique une vocation de site domestique caractérisé par la présence de pot à provision (céramique modelée), et de vases culinaires en céramique commune sombre (marmite, bols...). Il est à noter la quasi absence des céramiques fines pourtant présentes habituellement sur les sites de Théroouanne, seuls des fragments d'amphore bétiques (Dressel 20) témoignent du commerce et de l'approvisionnement en huile.

L'apport de ces nouvelles données est important tant sur la topographie antique de Théroouanne que dans la connaissance de l'évolution des *suburbia* et de ses activités. Malgré une intervention limitée par la hauteur des colluvions et le faible impact du futur aménagement, les résultats obtenus ont démontré l'importance de l'occupation antique de la ville. Les observations réalisées en 2007 se confirment également dans nos sondages. Elles permettent de donner un cadre historique sur les événements et les mutations des quartiers périphériques de la ville romaine. Si l'on observe aujourd'hui les grandes lignes de ces changements de statut et de l'évolution du secteur depuis le I<sup>er</sup> siècle, nous ne connaissons pas encore les raisons des destructions ni les différentes phases de construction, ni la relation entre les possibles quartiers artisanaux (présence de fours à chaux) et l'habitat détecté lors du diagnostic de 2007.

Benoit LERICHE

# THÉROUANNE

## La Vieille Ville

Notice non parvenue

Ghislaine Nové

MODERNE

# THÉROUANNE

## Rue Saint-Jean

Suite au projet de réaménagement du jardin sur le site archéologique de la cathédrale de Thérouanne, le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais a prescrit une opération afin d'évaluer la présence et l'état de conservation des vestiges. Les investigations ont porté sur le quartier canonial entourant la cathédrale de la ville médiévale. Les sondages ont permis de mettre en évidence trois types d'éléments caractéristiques : des déblais issus des fouilles du chœur de la cathédrale, des niveaux de gravats résultant de la démolition de la cathé-

drale et de la ville au XVI<sup>e</sup> siècle contenant des éléments lapidaires de qualité et les niveaux successifs d'occupation de la ville de l'antiquité à 1553.

L'ensemble des vestiges étant à faible profondeur et en très bon état de conservation, des opérations éventuelles de terrassement risquent d'engendrer des dommages sur les niveaux archéologiques.

Jérôme MANIEZ

NÉOLITHIQUE, ÂGE DU BRONZE

# VITRY-EN-ARTOIS

## Route de Quiéry

ÂGE DU FER, GALLO-ROMAIN

La parcelle fouillée se trouve à l'extrémité sud du plateau de Gohelle. Elle concerne une superficie de 24 427 m<sup>2</sup>. Elle Topographiquement, le site se trouve sur le versant d'une petite colline, dont le sommet, culminant à 57 m d'altitude, se situe à 500 m au sud-ouest de la zone de fouille. Le terrain présente une légère pente (0,5%), d'orientation sud-ouest/nord-est, qui se prolonge jusqu'à Brebières. Actuellement, l'aspect de la parcelle est relativement plat. Cela est dû à sa mise en culture dans la première partie du XX<sup>e</sup> siècle et aux terrassements effectués lors de l'installation des pistes de l'aérodrome durant la Seconde Guerre mondiale.

La fouille a permis de dégager cinq grandes périodes d'occupation s'échelonnant du Néolithique à la période romaine.

### ***Néolithique moyen II (4200-3800 av. J.-C.)***

Cette période reflète plus une fréquentation qu'une réelle occupation du site. Elle est matérialisée par les restes d'un vase tulipiforme attribuable, de part ses caractéristiques technologiques de façonnage, au groupe de Spiere. Ce qui semble confirmer la présence de ce type de vase au sein du groupe alors qu'il en était habituellement exclu. Aucune trace d'habitat relative à cette période n'a été relevée.

### ***Bronze moyen II (1500-1150 av. J.-C.)***

Le mobilier céramique, bien que plus important, a été majoritairement découvert en position secondaire.

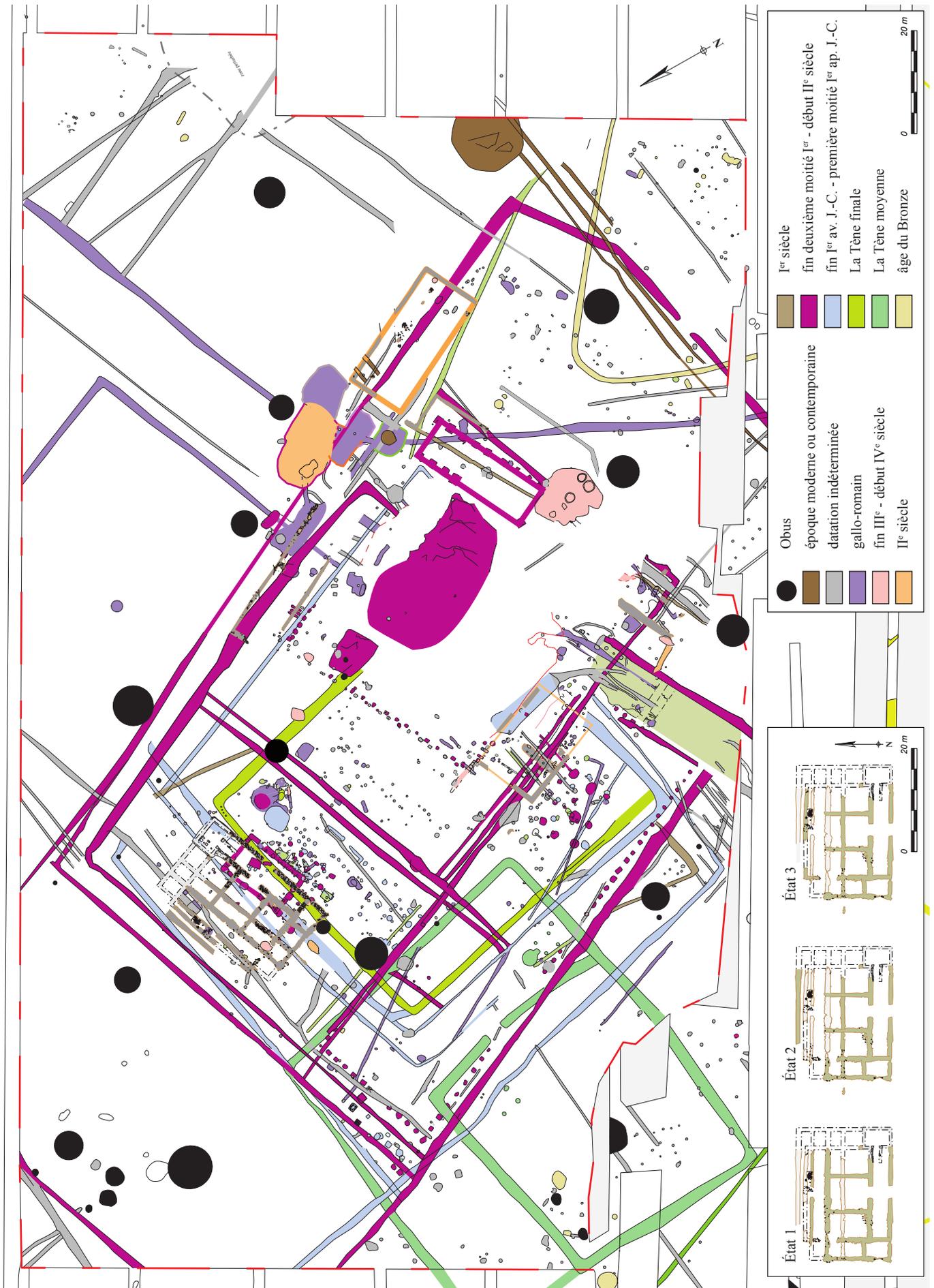
L'étude de cet ensemble céramique témoigne d'un corpus homogène qui trouve sa place d'un point de vue techno-morphométrique dans les assemblages du Bronze moyen II du domaine atlantique. Associé à la présence de pesons cylindriques, cet ensemble renvoie bien aux lots attribués au début de la culture Develer-Rimbury. Au vu du mobilier découvert, l'hypothèse la plus cohérente est celle d'une implantation de l'âge du Bronze moyen II détruite par les occupations ultérieures.

### ***La Tène moyenne (275-150/140 av. J.-C.)***

L'occupation est caractérisée par un enclos quadrangulaire comportant une entrée médiane sur son côté oriental. Par la suite, il est intégré à un second formant ainsi un double enclos d'une superficie de 3 500 m<sup>2</sup>. L'habitat ne peut-être que suggéré par la présence de restes de céramique et de faune dans les comblements du fossé, et ce uniquement de part et d'autre de l'entrée donnant accès au premier enclos.

### ***La Tène Finale (150/140-50 av. J.-C.)***

L'installation se présente sous la forme d'enclos quadrangulaires couvrant une superficie de 2 800 m<sup>2</sup>. À nouveau, les bâtiments ne sont pas formellement identifiés. Situés sur des points d'installation récurrents, les vestiges laténiens se confondent avec ceux de la période augustéenne. Cette continuité dans l'occupation se retrouve dans l'étude du mobilier céramique où l'attribution à une phase laténienne ou augustéenne n'est parfois pas



**VITRY-EN-ARTOIS** Route de Quiéry  
Plan des vestiges.

assurée. Les activités pratiquées au sein de cet enclos semblent tournées vers les exploitations traditionnelles que sont l'agriculture et l'élevage.

### **La période romaine (fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. au début du IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.)**

C'est de loin l'occupation la plus importante du site. La fouille a permis de dégager une installation romaine stratifiée, de type *villa* s'échelonnant de la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. au début du IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. L'étude du mobilier céramique a permis de définir quatre horizons (H1 à H4), relatifs à des abandons/installations, s'intégrant dans cinq phases d'occupations du site (Phases I à V).

#### **Phase I : installation de la propriété gallo-romaine (de la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. à 50 ap. J.-C.)**

L'occupation gallo-romaine se fait dans la continuité de la période laténienne. Les formes de l'habitat changent peu, les fossés reprennent en partie le réseau existant, tout en augmentant sensiblement la superficie de la propriété qui finit par atteindre un peu moins de 4 000 m<sup>2</sup>. Dès le début de la période augustéenne, une petite nécropole à incinération s'installe en marge du domaine. Cette zone funéraire sera en usage du I<sup>er</sup> au début du II<sup>e</sup> siècle. Ce premier domaine gallo-romain jette les bases de la répartition spatiale entre la zone résidentielle et les secteurs agricoles de la propriété. Les espaces dévolus à l'habitat (au nord) et à l'exploitation (au sud), en dépit de nombreuses modifications, sont donc figés jusqu'à l'abandon du site au début du IV<sup>e</sup> siècle.

#### **Phase II : mise en place d'une « villa précoce » (de 50 au début du II<sup>e</sup> siècle)**

La configuration du terrain semble avoir joué un rôle prépondérant dans l'implantation de la Phase II. En effet, contrairement aux occupations antérieures, l'installation des enclos et des bâtiments tient compte de la présence d'une dépression longiligne d'orientation nord-ouest/sud-est, ainsi que d'une cuvette naturelle située au sud, dans l'axe de la dépression. L'intégralité de l'exploitation se trouve ainsi confinée dans un creux du terrain. La deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle est une période de profondes mutations. Les enclos de la période augustéenne laissent place à des enclos orthonorés plus vastes et dont l'organisation interne est clairement découpée. Désormais, deux grandes zones, subdivisées en quatre secteurs, se dessinent : l'une au nord concerne la partie résidentielle (secteur 1) et la nécropole (secteur 4) ; l'autre au sud, constituée de bâtiments d'exploitation répartis autour de grandes fosses d'amendements (secteur 2 et 3). Deux accès latéraux, à l'ouest, sont aménagés afin de pénétrer dans ces zones. Un chemin, au nord, permet d'accéder directement au bâtiment résidentiel et au secteur funéraire via une avant-cour. Un autre, un peu plus au sud, permet d'entrer dans la zone d'exploitation proprement dite. Le bâtiment principal et son annexe, datant de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle, sont détruits et reconstruits dans des dimensions plus importantes, à peu près au même emplacement. De nou-

veaux édifices sont érigés dans les secteurs récemment construits. La zone funéraire reçoit cinq nouvelles sépultures à incinération.

Le bâtiment résidentiel est érigé exactement au centre du secteur 1. Il est constitué d'une pièce unique, rectangulaire, de 88 m<sup>2</sup>, entourée de ce qui pourrait ressembler à une galerie. Le corps principal de l'édifice se caractérise par un mode de construction sur tranchée de fondation en terre et poteaux plantés dans laquelle 25 empreintes d'arrachage de poteaux ont pu être identifiées. L'ensemble mesure 11,60 m de longueur sur une largeur maximale de 7,60 m. Les poteaux sont installés à intervalles réguliers de manière à être parfaitement alignés. Deux puissants poteaux faitiers font la jonction à l'est et à l'ouest entre les deux sections de tranchée. Cette pièce unique est entourée d'une double série de poteaux distants de la tranchée de fondation de 3,60 m pour les plus éloignés et de 2 m pour les plus proches. La stratigraphie observée en coupe a permis de dégager au moins une phase de réfection, sans qu'il soit possible de la dater.

En dehors des activités classiques d'élevage et d'agriculture, on peut supposer une activité maraîchère assez importante. Cette hypothèse est basée sur la découverte de grandes fosses situées au sein de la cuvette naturelle, dans le secteur 2. Deux ensembles de fosses se détachent du lot : St 2162 qui regroupe deux fosses et St 3008 qui en regroupe au minimum quatre. Le caractère coprogène des comblements ainsi que la présence d'un alios suivant le profil de la structure permettent de les interpréter comme des fosses à amendements/fumures en vue d'enrichir les terres agricoles environnantes. Seule la fosse 3008 permet l'observation d'un niveau humifère de couleur noire résultant de l'apport de matières organiques. Le sédiment qui résulte de cette décomposition a été ensuite extrait et serait plutôt destiné à des terres proches des habitats, vouées au maraîchage, aux jardins potagers et aux cultures intensives qu'à des champs lointains.

#### **Phase III : évolution du domaine en une exploitation de type villa (du début du II<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> siècle)**

Au II<sup>e</sup> siècle, le site est restructuré en profondeur. Le processus engagé au I<sup>er</sup> siècle atteint son apogée avec la création d'une *villa* gallo-romaine de type classique. Le domaine conserve la répartition entre *pars urbana* au nord et *pars rustica* au sud. Tous les bâtiments antérieurs sont détruits et reconstruits sur fondations en craie damée. Les fosses d'amendements sont comblées (abandon de l'activité maraîchère ?) et aménagées en cour autour de laquelle s'installent quatre grands bâtiments agricoles et une construction protégeant des fours à pains. L'accès à la cour se fait toujours par le chemin occidental. La nécropole accueille deux nouvelles crémations dans les premières décennies du II<sup>e</sup> siècle puis est délaissée, sans doute pour un autre lieu.

Préalablement à l'installation du bâtiment principal, des travaux préparatoires ont été nécessaires sur la parcelle. L'édifice antérieur est rasé et les fossés attenants sont nivelés. Une couche de terre est apportée sur l'ensemble de la zone (environ 2 300 m<sup>2</sup>). C'est dans ce niveau que prennent place les fondations en craie damée

de cette nouvelle construction.

Ce modeste édifice ne couvre qu'un peu plus de 330 m<sup>2</sup> et ne dispose pas de pièce chauffée. Son plan est classique et se compose d'une galerie façade, au sud, encadrée de deux pavillons d'angle. De là, on accède directement à la cave située sous le pavillon oriental, puis sur les différentes salles du bâtiment, réparties autour d'une vaste pièce centrale donnant accès à une seconde galerie ouvrant au nord. La découverte de plusieurs éléments d'architecture (base de colonne, fûts de tambours lisses, fragment d'entablement) semble attester d'un niveau de vie assez aisé des propriétaires. La résidence connaît deux phases de remaniements avant son abandon dans le courant du III<sup>e</sup> siècle.

#### **Phase IV : arrêt de l'exploitation (début du III<sup>e</sup> siècle)**

Quelques indices nous permettent de conclure à un abandon. Tout d'abord la quasi absence de mobilier céramique datant du III<sup>e</sup> siècle. Ensuite, l'existence d'un hiatus monétaire durant les deuxième et troisième tiers du III<sup>e</sup> siècle. Et enfin le fait que la cave du bâtiment principal est comblée et que ses murs sont méticuleusement récupérés dans la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle. Ce qui implique une destruction plus ou moins complète de l'édifice à une date antérieure sans doute durant la deuxième moitié du III<sup>e</sup> siècle.

S'il est plus ou moins aisé de statuer sur le sort du

bâtiment principal, il n'en est pas de même avec les bâtiments agricoles dont seules les fondations nous sont parvenues. Le fait qu'aucune structure postérieure ne les recoupe peut éventuellement signifier qu'ils étaient encore en activité.

#### **Phase V : réoccupation et abandon définitif (premières décennies du IV<sup>e</sup> siècle)**

Désormais, le bâtiment principal est démantelé, des éléments de colonnes sont réemployés dans le fournil et la cave sert de dépotoir aux nouveaux occupants. Au moins un bâtiment (B9) de la *pars rustica* est en partie reconstruit sur poteaux avant de laisser place à un édifice plus petit. C'est le seul sur lequel nous disposons de telles informations.

La constitution de l'ultime spectre monétaire de Vitry-en-Artois est datée des années 283-306 et son terminus post quem se situe entre 324 et le début de la décennie 330. Elle coïncide avec la datation du mobilier céramique issu de la cave, mais aussi de quelques petites fosses dépotoirs et des comblements de bâtiments érigés sur poteaux, ainsi que des niveaux de cour. La dernière phase de l'occupation romaine ne semble donc pas dépasser une génération.

Samuel LACROIX

## WAILLY-BEAUCAMP

### Route de Boisjean

La commune de Wailly-Beaucamp est située à 6 km de Montreuil-sur-mer et à 15 km de Berck, sur un plateau entre la vallée de la Canche et celle de l'Authie. Dans le cadre d'un projet de lotissement sur les parcelles 234 et 228 a, situées au sud de la municipalité entre la route nationale à l'est et la route de Boisjean au sud, une fouille archéologique a été menée par l'Inrap sur une surface d'environ 5 000 m<sup>2</sup> de mi-octobre à mi-décembre 2010. Le faciès géologique présente une couverture limoneuse sur craie ainsi qu'une zone d'alluvions anciennes. L'emprise concernée par l'opération occupe l'amorce d'un versant exposé au sud d'un système de petits talwegs convergents.

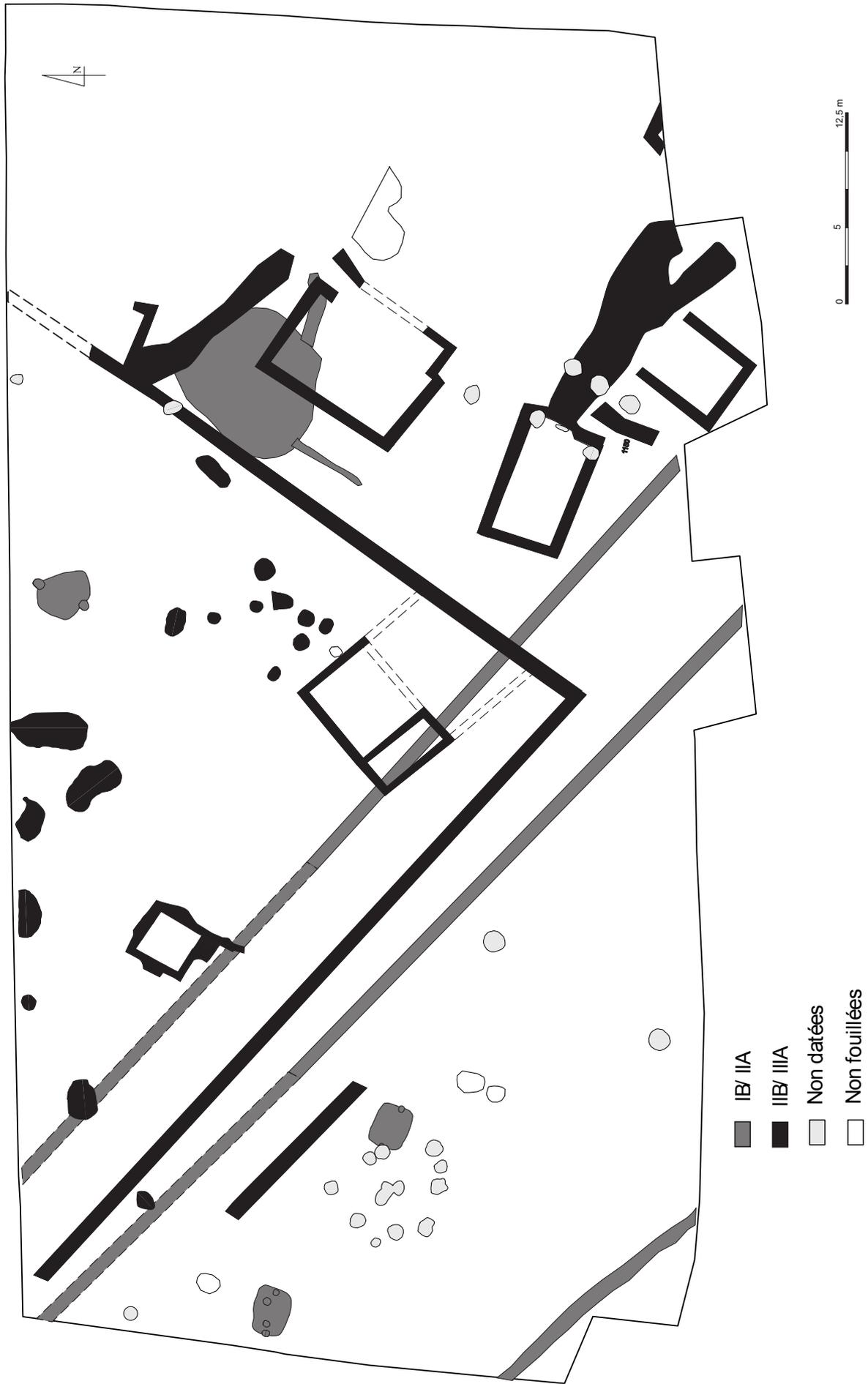
Le site est caractérisé par deux ou trois phases d'occupation s'échelonnant du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> siècle. Une première séquence non datée, constituée de bâtiments sur poteaux et de structures en creux. Une seconde de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> au début du II<sup>e</sup> siècle marquée par quelques structures excavées, trois fossés et une grande fosse, puis une réoccupation majeure à la fin du II<sup>e</sup> et au début du III<sup>e</sup> siècle marquée par un ensemble de bâtiments en rognons de silex, cave et fosses, répartis de part et d'autre d'un enclos central. Le mobilier archéologique recueilli est peu abondant, il consiste en quatre caisses de céramique, cinq meules en position secondaire, quelques objets métalliques. On notera par

ailleurs l'absence de restes de faune.

La première occupation a été mise en évidence après un redécapage de certaines zones de fouille, permettant de mettre au jour deux bâtiments sur poteaux à plan incomplet associés à deux fosses et deux silos. La datation de ces structures reste indéterminée. Leur niveau d'apparition est identique à certaines structures du I<sup>er</sup> – II<sup>e</sup> siècle et l'indigence du mobilier ne permet de proposer un phasage que par chronologie relative. On peut supposer que ces structures sont soit antérieures, soit contemporaines de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle.

La seconde phase de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> et début du II<sup>e</sup> siècle est caractérisée par un ensemble de trois fossés parallèles qui traversent le site selon un axe nord-est/sud-ouest, une grande fosse, une structure excavée ainsi que deux autres qui pourraient se raccorder à cette même séquence sans grande certitude. La plus forte proportion de céramique provient d'une seule fosse qui présente clairement des faciès s'échelonnant de l'époque flavienne au milieu du II<sup>e</sup> siècle.

L'occupation principale de la seconde moitié du II<sup>e</sup> et début du III<sup>e</sup> siècle est constituée d'un enclos incomplet, dont il ne reste sur la parcelle que l'angle sud, de quatre bâtiments en dur sur fondation en rognons de silex conservés sur deux assises et s'organisant de part et d'autre de ce dernier. Un premier bâtiment, situé à l'in-



**WALLY-BEAUCAMP** Route de Boisjean  
 Plan masse phasé, DAO : A.Duvaut-Inrap.

térieur de l'espace clos semble se raccrocher à celui-ci, les trois autres sont regroupés dans la partie sud-est de l'emprise. Enfin, quelques fosses et une cave situées dans la partie interne de l'enclos sont également à associer à la même période chronologique. Le mobilier archéologique recueilli est relativement important et provient essentiellement de la cave 1098, qui a livré plusieurs petits objets métallique dont des fibules, des couteaux, des clefs et deux caisses de céramique. Quelques tessons, datés du début du IV<sup>e</sup> siècle, ont également été découverts dans plusieurs structures ainsi que dans la cave, suggérant un abandon ou une réoccupation de

l'emprise à cette période.

L'occupation de Wailly-Beaucamp, route de Boisjean, a donc perduré de manière continue du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> siècle, avec au moins deux ou trois phases d'installation. On assiste à un passage, d'un mode d'occupation constitué de bâtiments sur poteaux, associés à des fosses, fossés, structures excavées, à une structuration caractérisée par des bâtiments en dur sur fondation en rognons de silex, organisés à proximité immédiate d'un enclos incomplet qui doit se développer vers le nord.

Alexy DUVAUT-SAUNIER

NÉGATIF

## WISSANT

### RD 940, aire d'accueil

La création d'une aire d'accueil engagée par le Conseil général du Pas-de-Calais, dans le cadre de l'Opération Grand site des deux Caps, route de Calais à Wissant, a donné lieu à une opération de diagnostic. Elle a été réalisée par le Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais du 25 au 27 mai 2010.

Le contexte archéologique est riche en informations. De nombreux sites ont été découverts sur la commune.

Le site diagnostiqué se situe dans un fond de vallon,

dernière le cordon dunaire, plus précisément derrière les dunes d'Amont et au pied du Camp de César. Entre les dunes qui drainent l'eau et le sol argileux, le site se trouve dans un contexte naturel et environnemental très humide. En dehors d'un niveau organique constant déposé à une époque récente (Temps modernes), aucun vestige archéologique n'a été retrouvé sur le site.

Laetitia DALMAU



# Nord – Pas-de-Calais PAS-DE-CALAIS, intercommunal

## BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées et réalisées

**2      0      1      0**

Commune et lieu-dit	N° d'arrêté	N° d'opération	Responsable et organisme	Nat	Époque	Réf.
<b>Aix-Noulette – Bouvigny-Boyeffles</b> , CD301 Le Ronquet	FPRO1015		Richard FABISZIAK (Bénévole)	PI	GAL CON	
<b>Basse vallée de la Canche entre Brimeux et Étaples/Le Touquet</b> , Prospection Inventaire : vallée, versants, plateaux proches	FPRO1014		Daniel PITON (Bénévole)	PI	Pas de notice	
<b>Cantons de Desvres, Fauquembergues, Fruges, Hucqueliers</b> , Prospection Inventaire	FPRO1007 et 1008		Sophie LÉGER (Bénévole)	PI	PAL NEO GAL	
<b>Dannes-Camiers</b> , Prospection Inventaire	FPRO1011		Joël RAMET (Bénévole)	PI	CON	
<b>Zone littorale de la frontière belge à la baie d'Authie</b> , Prospection Inventaire			Philippe DUCROCC (Bénévole)	PI	MES NEO	



# Nord – Pas-de-Calais PAS-DE-CALAIS, intercommunal

## BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux de recherches archéologiques de terrain

2 0 1 0

Moderne

### AIX-NOULETTE – BOUVIGNY-BOYEFFLES CD301 Le Ronquet

Le chantier de dédoublement du CD301 a permis de réaliser une observation de terrain au niveau de son recoupement avec le tracé du Chemin du Pire reconnu comme d'époque antique.

En 2009, au nord du CD301, sur la délimitation des communes de Bouvigny-Boyeffles et de Aix-Noulette, le décapage de la couche arable a révélé un chemin dont il ne subsistait plus que deux ornières parallèles comblées

de briques concassées. Lors du chantier réalisé au sud du CD301 dans le sens opposé, l'implantation d'un bassin de récupération d'eau n'a pas permis d'effectuer une observation similaire en 2010. Les structures observées sont d'époque moderne.

Richard FABISZAK

### BASSE VALLÉE DE LA CANCHE ENTRE BRIMEUX ET ÉTAPLES/LE TOUQUET Prospection Inventaire : vallée, versants, plateaux proches

Notice non rendue.

Daniel PITON

PALÉOLITHIQUE, NÉOLITHIQUE

### CANTONS DE DESVRES, FAUQUEMBERGUES, FRUGES, HUCQUELIERS

GALLO-ROMAIN

#### Prospection Inventaire

La campagne 2009-2010 du groupe de prospection archéologique pédestre du Comité d'Histoire du Haut-Pays a été menée sur les terroirs de 4 localités voisines du canton de Fruges : Lugy, Senlis, Hézecques et Matringhem.

Deux sites antiques étaient déjà signalés sur le secteur, le premier à la Croix Marie Dupont (territoire d'Hézecques, en limite avec Lisbourg – coordonnées 590,9 /

1315,1 / 175 m) et le second au Bois d'Hézecques (commune de Lisbourg, en limite avec Hézecques, Lugy et Verchin – coordonnées 590,2 / 1314,1 / 170 m). Ces deux sites sont adossés à un chemin qui traverse ou bordure les territoires d'Hézecques, Matringhem et Lugy et qui reliait, semble-t-il, Théroouanne à Vieil-Hesdin via Blangy-sur-Ternoise. Son antiquité est discutée par les historiens et archéologues régionaux.

Le choix méthodologique de cette campagne 2010 était de concentrer les recherches sur les limites de communes puis d'arpenter les champs longeant le chemin Théroouanne-Vieil-Hesdin.

Voici, site par site, ce qui a été observé :

### **Le Campelet**

À la jonction des territoires de Lugy, Senlis et Hézecques – coordonnées 1314,5 / 588,1 / 93 m.

Sur tout le secteur, on ramasse un peu d'éclats de taille et d'outils lithiques mais deux zones s'individualisent cependant. Si l'une, bordurant les premières maisons de Senlis, présente des limites floues, la seconde est très bien délimitée, au contact d'une rupture de pente qui s'amorce vers la Lys. La série lithique est très fraîche et comporte notamment un fragment de hache polie, un broyon en grès et 4 grattoirs.

Un petite occupation antique a également été repérée quelques dizaines de mètres plus haut, le long du chemin communal conduisant de Senlis à Hézecques. Elle se caractérise par des fragments de tuiles et un peu de céramique.

### **Les Longs Champs**

Territoire de Senlis – coordonnées 1314,4 / 587,5 / 105 m.

Une occupation néolithique est probable mais aucun gisement aux contours nets ne s'est dessiné. Les silex ramassés sont très patinés, les arêtes sont érodées : ils ont sans doute glissé le long de la pente et le site dont ils proviennent doit se trouver plus haut, peut-être sur le territoire de Fruges.

### **La Grande Pièce**

Commune de Lugy – coordonnées 1314 / 587,9 / 91 m.

Sur cette vaste plaine qui monte en pente douce vers Fruges, du matériel lithique épars se remarque. Une petite zone près de la ferme du Château a retenu notre attention mais aucun gisement n'a pu être localisé avec certitude en raison d'une parcelle non prospectable.

En partie haute, en limite avec Fruges, le bruit de fond lithique se précise mais la véritable occupation humaine franche se repère quelques dizaines de mètres plus haut, sur le territoire de Fruges (toponyme Les Hayettes – coordonnées 1313,9 / 587,3 / 110 m).

### **Les Monts**

Commune de Lugy – coordonnées 589,3 / 1313,3 / 155 m.

Le site est remarquable, sur le rebord du plateau, dominant la vallée de la Lys de 75 mètres environ. Du matériel lithique se concentre sur une petite zone, bien délimitée en surface.

Une lame Levallois et un racloir ont également été ramassés sur ce secteur et pourraient constituer les indices d'une occupation plus ancienne, remontant au Paléolithique.

### **Les Terrages**

Communes de Lugy - coordonnées 589,8 / 1313,7 / 165 m.

Entre le bois de Lugy et la limite communale avec Hézecques, Verchin et Beaumetz-les-Aire deux occupations gallo-romaines ont été repérées. La première est de faible étendue et n'a livré que très peu de matériel céramique. La seconde est très nette et se caractérise notamment par une importante quantité de scories à la surface du sol. Ceci est un indice d'une activité métallurgique, donc d'un artisanat possible à cet endroit.

Entre ces deux gisements antiques se glisse une zone bien circonscrite où ont été ramassés de nombreux silex taillés, en particulier deux morceaux de haches polies.

### **Le Chemin Vert**

Commune d'Hézecques, au contact avec Beaumetz-les-Aire – coordonnées 591 / 1315,9 / 185 m.

Une zone couvrant plusieurs hectares livre un abondant mais très fragmenté matériel céramique d'époque gallo-romaine. L'ampleur du site est telle qu'il faut envisager l'existence possible d'un groupe d'habitations en bordure du chemin reliant Théroouanne à Vieil-Hesdin.

À noter également un peu de matériel lithique épars, notamment un ciseau.

### **Le Mont**

Commune de Matringhem, en limite avec Beaumetz-les-Aire et Vincly – coordonnées 1316,4 / 590 / 185 m.

Site antique clairement visible, même si la céramique est très érodée par l'acidité du limon, très argileux à cet endroit. L'occupation se développe de part et d'autre d'un chemin d'accès aux éoliennes de Vincly, avec beaucoup de fragments de tuiles à l'est de ce chemin.

### **Les Tannois**

Commune de Senlis – coordonnées 1314,8 / 587,9 / 92 m.

À cet endroit, au contact du fond de vallée, se côtoient une occupation Néolithique et une occupation antique. Le matériel lithique est assez frais, avec un débitage laminaire important. Un petit grattoir en silex blond, vraisemblablement exogène, a notamment été recueilli, ainsi que deux morceaux de hache polie.

### **Les Heures Lannoy**

Commune de Senlis – coordonnées 1315,5 / 586,9 / 100 m.

Vaste groupe de parcelles voisinant la ferme du Petit Senlis et descendant vers le ruisseau de Senlis. Nous y avons ramassé un matériel abondant sur une surface bien circonscrite par des silex brûlés : percuteurs, nucléus, nucléus réutilisé en retouchoir, nucléus à lamelles, lamelles non aménagées, petit pic et plusieurs grattoirs (dont un brûlé).

## Le Marché aux Vaches

Commune de Matringhem – coordonnées 1316,5 / 586,4 / 109 m. Sur ce secteur dominant la vallée de la Lys à l'est et au nord-est, deux gisements lithiques s'individualisent. Le premier a livré un percuteur, un grattoir, quelques éclats et des silex brûlés. Situé quelques centaines de mètres plus au nord le second est plus diffus. Un fragment de percuteur, deux petits nucléus, de nombreux éclats de débitage et deux fragments de hache polie sont à signaler. En revanche, pas de silex brûlés.

Le bilan de cette campagne de prospection archéologique pedestre est intéressant : 5 sites antiques et 7 gisements lithiques nets ont été repérés. Surtout, trois occupations gallo-romaines semblent s'ordonner le long du chemin de Théroouanne à Vieil-Hesdin, ce qui peut constituer un élément en faveur de son antiquité puisqu'ils s'ajoutent aux deux sites déjà connus.

Guillaume PÂQUES  
Sophie LÉGER

CONTEMPORAIN

## DANNES-CAMIERS Prospection Inventaire

Pendant le premier conflit mondial, la ville d'Étaples-sur-Mer se trouvait au cœur d'une des plus grandes bases militaires du Commonwealth. La petite ville de 7 000 habitants vit sa population grimper à plus de 100 000 habitants. Comme toutes les grandes villes, il y avait aussi banlieues et zone industrielle. Située au nord d'Étaples, le village de Camiers se trouve flanqué de trois hôpitaux et de plusieurs terrains d'entraînement dont le Machine Gun Camp (MGC) qui forma 40 000 mitrailleurs et le village de Dannes, 3 km au nord de Camiers devint la zone industrielle. En effet, en 1917, 1 400 hommes du 3<sup>e</sup> contingent du M.O. Sud Africain (South African Native Labour contingent SANLC) sont arrivés à Dannes pour bâtir et entretenir un immense dépôt de munitions et furent remplacés en 1917 par 3 000 ouvriers chinois. Les vestiges de ce camp s'étendent sur plusieurs hectares et sont répartis en différentes zones, essentiellement dans

les dunes du Mont Saint-Frieux, actuellement propriété du conservatoire du Littoral. On y trouve des tôles ondulées, vestiges des baraquements, des rails de chemin de fer, des postes d'aiguillages avec la mention « Fonderie de Darlington – England 1916 », un wagonnet servant au transport des munitions, des plots en béton correspondant aux soubassements de baraquements, ainsi que des objets en rapport avec l'activité et la vie au sein du camp. Sont sorties du sable des bouteilles en verre, des boutons d'uniformes britanniques, une cuiller en émail de type chinoise, un insigne CLC (Chinese Labour Corp) et de nombreuses pièces d'obus démontés car la zone est restée en activité encore quelques années après la guerre pour le désamorçage des munitions et l'incinération de la poudre.

Joël RAMET

NÉOLITHIQUE

## ZONE LITTORALE DE LA FRONTIÈRE BELGE À LA BAIE D'AUTHIE Prospection Inventaire

Les prospections sur les territoires de Dannes, Camiers et Étaples menées en 2010 ont conduit à la découverte de plusieurs sites préhistoriques essentiellement mésolithiques / néolithiques. Un site est remarquable, situé sur la commune de Dannes, plus de 500 artefacts ont été ramassés en particulier deux herminettes, un fragment de hache taillée et polie en gré. Sur le site nous remarquons des grattoirs, perçoirs, pointes de flèches tranchantes dont une en silex orangé différent du silex local, des lames et éclats. Il est riche en silex brûlés qui

laissent à penser à des foyers. Un autre site a été repéré au pli de Camiers dans les bois. Là les grattoirs et lames sont majoritaires mais la difficulté réside dans la vision du site (nous devons en effet suivre les traces des retournements des sangliers). Sur la plage de Dannes il existe de nombreuses tourbières utilisées au cours des siècles.

Philippe DUCROcq



#### Avertissement

Cette bibliographie, concernant l'archéologie préhistorique et historique de la région Nord-Pas-de-Calais, comprend les références des ouvrages ou articles publiés en 2010.

Nous invitons les lecteurs à signaler au service de documentation du service régional de l'archéologie les omissions qu'ils pourraient constater :

Karine DELFOLIE au 03 28 36 78 66

ou

karine.delfolie@culture.gouv.fr

Nous remercions par avance tous les auteurs des publications archéologiques concernées par l'archéologie qui feront parvenir à la bibliothèque du Service régional un exemplaire de leur publication (ouvrage, tiré à part, etc.) ou de leur travail universitaire.

## Préhistoire & Quaternaire

DECKERS M., DELASSUS D., DEVRIENDT W., 2010 – Une gestion de la mort inédite au Néolithique, *in* : *L'Archéologue*, n° 106, p. 64 à 65.

DECKERS M., DELASSUS D., DEVRIENDT W., 2010 – Un site du Néolithique final dans la vallée de l'Escaut : les fouilles de la rue Jean Bernier à Valenciennes, *in* : *Mémoires du Cercle Archéologique et Historique de Valenciennes*, tome XI, p. 11 à 36.

DECKERS M., DEVRIENDT W., GUTIERREZ C., 2010 – L'enceinte néolithique de Brunémont (Nord) : Approche préliminaire, *in* : *Internéo*, 8, Paris, p. 81 à 88.

DESCHODT L., SALVADOR P.-GL., 2010 – L'évolution de la vallée de la Marque dans le secteur de Bouvines depuis la fin du Pléniglaciaire weichsélien : un programme de recherche diachronique et pluridisciplinaire, *in* : *Re-*

*vue du Nord, Archéologie de la Picardie et du Nord de la France*, 2009, t. 91, n°383, p. 19 à 29.

GOVAL E. 2010 – Définitions, analyses et caractérisations des territoires des Néandertaliens au Weichsélien ancien en France septentrionale. Approches technologiques et spatiales, élargissement au Nord-Ouest de l'Europe. Résumé de thèse, *in* : *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 107, n°1, p. 153 à 155.

LECHER É., 2010 – Les collections lithiques de surface de la vallée de la Deûle, *in* : *Revue du Nord, Archéologie de la Picardie et du Nord de la France*, 2009, t. 91, n°383, p. 29 à 39.

MARTIAL E., PRAUD I., DHENIN P., 2010 – Créer un espace de médiation dans un parc. Le Jardin Premier à Mosaïc, *in* : *Les Nouvelles de l'archéologie*, n°122, p.43 à 51.

MEURISSE-FORT M., PHILIPPE M., GOSSELIN G., VAN VLIET-LANOË B., 2010 – Perspectives d'exploitation croisée des sources géomorphologiques et géoarchéologiques dans le Nord de la France et plus particulièrement dans le Val de Canche – Partie 1 : Nouvelles données environnementales, géomorphologiques et archéologiques, *in* : *Revue du Nord*, n° 14, hors série, collection Art et Archéologie, p. 29 à 49.

MEURISSE M., VAN VLIET LANOË B., 2010 – Évolution morphologique quaternaire et holocène du Pas-de-Calais, implications archéologiques, *in* : LEBECQ S., BETHOUART B., VERLYPSE L., (sous la dir. de) : *Quentovic, Environnement, Archéologie, Histoire*, Actes du colloque international de Montreuil-sur-Mer, Étapes et Le Touquet, (11-13 mai 2006), et de la journée sur les origines de Montreuil-sur-Mer, (1<sup>er</sup> décembre 2006), édition du Conseil scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle - Lille 3, collection Travaux et Recherches, p.19 à 39.

BARBIER J., 2010 – Du *vicus* de la Canche au *castrum* de Montreuil, un chaînon manquant : le fiscus d'Attin, in : LEBECQ S., BETHOUART B., VERLYPSE L., (sous la dir. de) : *Quentovic, Environnement, Archéologie, Histoire*, Actes du colloque international de Montreuil-sur-Mer, Étapes et Le Touquet, (11-13 mai 2006), et de la journée sur les origines de Montreuil-sur-Mer, (1<sup>er</sup> décembre 2006), édition du Conseil scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle - Lille 3, collection Travaux et Recherches, p.431 à 459.

BEAUVAL C., 2010 – Fouille du cimetière médiéval de la rue Lamartine, à Sains-en-Gohelle, in : *L'archéothema*, janvier-février 2010, p. 56 à 57.

BONNIN J., DUBOIS M., 2010 – Les cadrans en schiste du musée de Bavay : problèmes d'identifications et « faux cadrans solaires » in : *Revue du Nord, Archéologie de la Picardie et du Nord de la France*, n°388, t. 92, p. 193 à 201.

BRULET R., 2010 – Les dérivées de sigillées du Bas-Empire du Nord-Ouest, in : *La céramique romaine en Gaule du Nord*, éd. Brépols, p. 272 à 282.

BUCHE F., 2010 – Le peuplement du littoral du Pas-de-Calais au haut Moyen Âge d'après la toponymie, in : LEBECQ S., BETHOUART B., VERLYPSE L., (sous la dir. de) : *Quentovic, Environnement, Archéologie, Histoire*, Actes du colloque international de Montreuil-sur-Mer, Étapes et Le Touquet, (11-13 mai 2006), et de la journée sur les origines de Montreuil-sur-Mer, (1<sup>er</sup> décembre 2006), édition du Conseil scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle - Lille 3, collection Travaux et Recherches, p.103 à 125.

CENSE D. avec la coll. de FLORENT G. et OUESLATI T., 2010 – L'habitat rural du v<sup>e</sup> siècle av. J.-C. au II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. à Marcq-en-Barœul, « le Cheval Blanc », in : *Revue du Nord, Archéologie de la Picardie et du Nord de la France*, 2009, t. 91, n°383, p. 75 à 155.

CENSE D., avec la coll. de OUESLATI T., 2010 – Un petit campement militaire temporaire au cours du conflit franco-autrichien de 1792-1794 sur le site Marcq-en-Barœul, « Le Cheval Blanc », in : *Revue du Nord, Archéologie de la Picardie et du Nord de la France*, tome 92, n°388, p. 19-37.

CHAUVIN B., GUBELLINI L., 2010 – Étude préalable et sondages à l'abbaye de Marquette, in : *Les dossiers d'archéologie*, n°340, p.20 à 25.

CLAVEL B., YVINEC J.-H., 2010 – L'archéozoologie du Moyen-Âge au début de la période moderne dans la moitié nord de la France, in : CHAPELOT, J. (dir) : *Trente ans d'archéologie médiévale en France. Un bilan pour un avenir*, du 25 février 2010 au 31 décembre 2010, Caen, publications du CRAHM, p.71 à 87.

CLOTUCHE R., CHAIDRON C., *et alii*, 2010 – Les productions septentrionales (Nord-Pas-de-Calais et Picardie) : détermination des faciès culturels et analyse des diffusions, in : *SFECAG, Actes du congrès de Chelles*, 13 - 16 mai 2010, p. 171 à 187.

DECKERS M., 2010 – Approche des techniques de fabrication des céramiques de l'âge du Bronze et évolution chrono-culturelle au sein d'un ensemble géographique dans le Nord de la France, in : *Notae Praehistoricae*, 30, p. 11 à 17.

DECKERS M., LEROY-LANGELIN E., 2010 – Les enclos funéraires de l'âge du Bronze de Lauwin-Planque (Nord de la France) : analyse synthétique des comblements et données matérielles, in : *Lunula*, p. 37 à 47.

DELMAIRE R., 2010 – La situation du détroit avant Quentovic, in : LEBECQ S., BETHOUART B., VERLYPSE L., (sous la dir. de) : *Quentovic, Environnement, Archéologie, Histoire*, Actes du colloque international de Montreuil-sur-Mer, Étapes et Le Touquet, (11-13 mai 2006), et de la journée sur les origines de Montreuil-sur-Mer, (1<sup>er</sup> décembre 2006), édition du Conseil scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle - Lille 3, collection Travaux et Recherches, p. 57 à 77.

DEMOLON P. (sous la dir. de), 2010 – *Archéologie dans le Douaisis, Regards sur un territoire : l'Ostrevent, Douai, Archæologia Duacensis*, 30, 197 p.

DE MEULEMEESTER J., LEHOUCQ A., 2010 – L'archéologie des zones littorales à la période carolingienne, in : LEBECQ S., BETHOUART B., VERLYPSE L., (sous la dir. de) : *Quentovic, Environnement, Archéologie, Histoire*, Actes du colloque international de Montreuil-sur-Mer, Étapes et Le Touquet, (11-13 mai 2006), et de la journée sur les origines de Montreuil-sur-Mer, (1<sup>er</sup> décembre 2006), édition du Conseil scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle - Lille 3, collection Travaux et Recherches, p. 39 à 57.

DERU X., 2010 – Cadres géographiques du territoire des Nerviens, in : *Revue du Nord, Archéologie de la Picardie et du Nord de la France*, t. 91, n°383, p. 181 à 203.

DUCEPPE LAMARRE F., 2010 – Écologie du bassin de la Canche au haut Moyen-Âge, le milieu naturel, in : LEBECQ S., BETHOUART B., VERLYPSE L., (sous la dir. de) : *Quentovic, Environnement, Archéologie, Histoire*, Actes du colloque international de Montreuil-sur-Mer, Étapes et Le Touquet, (11-13 mai 2006), et de la journée sur les origines de Montreuil-sur-Mer, (1<sup>er</sup> décembre 2006), édition du Conseil scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle - Lille 3, collection Travaux et Recherches, p.77 à 85.

GAILLARD D., MACHUT B., 2010 – Un double sanctuaire gallo-romain sur la commune de Les-Rues-des-Vignes, in : *Cambrésis Terre d'Histoire*, n°56, p. 3 à 8.

GARRY S., HELVETIUS A.-M., 2010 – De Saint-Josse

- à Montreuil : l'encadrement ecclésiastique du vicus de Quentovic, in : LEBECQ S., BETHOUART B., VERLYPSE L., (sous la dir. de) : *Quentovic, Environnement, Archéologie, Histoire*, Actes du colloque international de Montreuil-sur-Mer, Étaples et Le Touquet, (11-13 mai 2006), et de la journée sur les origines de Montreuil-sur-Mer, (1<sup>er</sup> décembre 2006), édition du Conseil scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle - Lille 3, collection Travaux et Recherches, p. 459 à 475.
- GAUTIER A., 2010 – Traverser la Manche au tournant du VII<sup>e</sup> siècle. Réseaux politiques et systèmes de communication au temps de l'émergence de Quentovic, in : LEBECQ S., BETHOUART B., VERLYPSE L., (sous la dir. de) : *Quentovic, Environnement, Archéologie, Histoire*, Actes du colloque international de Montreuil-sur-Mer, Étaples et Le Touquet, (11-13 mai 2006), et de la journée sur les origines de Montreuil-sur-Mer, (1<sup>er</sup> décembre 2006), édition du Conseil scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle - Lille 3, collection Travaux et Recherches, p. 221 à 237.
- GILLES N., MATHELART P., OUESLATI, T., 2010 – Un domaine rural gallo-romain à Mérignies (Nord) : tranche 1, in : *Revue du Nord, Archéologie de la Picardie et du Nord de la France*, n° 388, t. 92, n°388, p. 121 à 183.
- GUBELLINI L., LOCATELLI CH., POURIEL R., POUSSET D., 2010 – La construction des puits sur quatre sites de la vallée de la Marque (Nord) : Marcq-en-Barœul, Mérignies 1 et 2 et Marquette-lez-Lille, in : *Revue du Nord*, t. 91, n°383, p. 155 à 181.
- HERBIN P., LORIDANT F., LOUVION CHR., 2010 – Vingt ans de prospection dans les Weppes, entre Deûle et Lys, in : *Revue du Nord, Archéologie de la Picardie et du Nord de la France*, t. 91, n°383, p. 19 à 29.
- HOËT-VAN CAUWENBERGHE CH., 2010 – Fragment de borne inscrite à Bagacum (Bavay), in : *Revue du Nord, Archéologie de la Picardie et du Nord de la France* t. 92, n°388, p. 225 à 236.
- KORPIUM P., 2010 – Protectionisme, ouverture, diversification : les dynamiques du « marché de la céramique » à Valenciennes à la fin du Moyen-Âge, in : À propo(t)s de l'usage, de la production et de la circulation des terres cuites dans l'Europe du Nord-Ouest autour des XIV<sup>e</sup> – XVI<sup>e</sup> siècles, *Actes de la tables rondes du CRAHM 5*, Université de Caen, 2011, p. 277 à 287.
- LEBECQ S., 2010 – L'administration portuaire de Quentovic et de Dorestad (VIII<sup>e</sup> - IX<sup>e</sup> siècle), in : LEBECQ S., BETHOUART B., VERLYPSE L., (sous la dir. de) : *Quentovic, Environnement, Archéologie, Histoire*, Actes du colloque international de Montreuil-sur-Mer, Étaples et Le Touquet, (11-13 mai 2006), et de la journée sur les origines de Montreuil-sur-Mer, (1<sup>er</sup> décembre 2006), édition du Conseil scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle - Lille 3, collection Travaux et Recherches, p. 237 à 241.
- LEBECQ S., VERLYPSE L., 2010 – Epilogue. Quentovic aujourd'hui, in : LEBECQ S., BETHOUART B., VERLYPSE L., (sous la dir. de) : *Quentovic, Environnement, Archéologie, Histoire*, Actes du colloque international de Montreuil-sur-Mer, Étaples et Le Touquet, (11-13 mai 2006), et de la journée sur les origines de Montreuil-sur-Mer, (1<sup>er</sup> décembre 2006), édition du Conseil scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle - Lille 3, collection Travaux et Recherches, p. 523 à 528.
- LE BOURDELLES H., 2010 – La toponymie de Quentovic, in : LEBECQ S., BETHOUART B., VERLYPSE L., (sous la dir. de) : *Quentovic, Environnement, Archéologie, Histoire*, Actes du colloque international de Montreuil-sur-Mer, Étaples et Le Touquet, (11-13 mai 2006), et de la journée sur les origines de Montreuil-sur-Mer, (1<sup>er</sup> décembre 2006), édition du Conseil scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle - Lille 3, collection Travaux et Recherches, p. 237 à 241.
- LECLERCQ P., 2010 – Les voies anciennes du Boulonnais, in : *Bulletin de la commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais*, t.XXVIII, 3 à 10.
- LEJAN R., 2010 – Les élites neustriennes et Quentovic au VII<sup>e</sup> siècle, in : LEBECQ S., BETHOUART B., VERLYPSE L., (sous la dir. de) : *Quentovic, Environnement, Archéologie, Histoire*, Actes du colloque international de Montreuil-sur-Mer, Étaples et Le Touquet, (11-13 mai 2006), et de la journée sur les origines de Montreuil-sur-Mer, (1<sup>er</sup> décembre 2006), édition du Conseil scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle - Lille 3, collection Travaux et Recherches, p. 177 à 195.
- LEMAIRE F., 2010 – Les camps napoléoniens d'Étaples-sur-Mer (camp de Montreuil 1803-1805). Recherches en cours, in : *Revue du Nord, Archéologie de la Picardie et du Nord de la France*, n°388, t. 92, p. 39 à 49.
- LEMAN P., 2010 – À la recherche des voies romaines dans le Nord-Pas-de-Calais, Les Éditions Nord Avril, 2010, 144 p.
- LEMAN P., 2010 – La desserte routière de Quentovic-Vi-semarest, in : LEBECQ S., BETHOUART B., VERLYPSE L., (sous la dir. de) : *Quentovic, Environnement, Archéologie, Histoire*, Actes du colloque international de Montreuil-sur-Mer, Étaples et Le Touquet, (11-13 mai 2006), et de la journée sur les origines de Montreuil-sur-Mer, (1<sup>er</sup> décembre 2006), édition du Conseil scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle - Lille 3, collection Travaux et Recherches, p. 215 à 221.
- LEMAN P., LEMAN-DELERIVE G., 2010 – La recherche archéologique dans la Revue du Nord, in : *Revue du Nord, Archéologie de la Picardie et du Nord de la France*, t. 92, n°386, p. 57 à 59.
- LEMAN-DELERIVE G., 2010 – La vallée de la Deûle : un programme de recherche diachronique et pluridisciplinaire, in : *Revue du Nord, Archéologie de la Picardie et du Nord de la France*, t. 91, n°383, p. 9 à 15.
- LOUIS É., 2010 – Exploration d'une forme particulière

d'habitat rural : le vicus monastique de Hamage, in : *Actes de la table ronde du GRAHMA*, Saint-Germain-en-Laye, 22-24 novembre 2007.

MÉRIAUX C., 2010 – Quentovic dans son environnement politique et religieux : cités et diocèses au nord de la Somme au VII<sup>e</sup> siècle, in : LEBECQ S., BETHOUART B., VERLYPSE L., (sous la dir. de) : *Quentovic, Environnement, Archéologie, Histoire*, Actes du colloque international de Montreuil-sur-Mer, Étaples et Le Touquet, (11-13 mai 2006), et de la journée sur les origines de Montreuil-sur-Mer, (1<sup>er</sup> décembre 2006), édition du Conseil scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle - Lille 3, collection Travaux et Recherches, p. 195 à 215.

NIEUS J.-F., 2010 – Montreuil et l'expansion du comté de Flandre au X<sup>e</sup> siècle, in : LEBECQ S., BETHOUART B., VERLYPSE L., (sous la dir. de) : *Quentovic, Environnement, Archéologie, Histoire*, Actes du colloque international de Montreuil-sur-Mer, Étaples et Le Touquet, (11-13 mai 2006), et de la journée sur les origines de Montreuil-sur-Mer, (1<sup>er</sup> décembre 2006), édition du Conseil scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle - Lille 3, collection Travaux et Recherches, p. 493 à 509.

PAQUES G., 2010 – La saison 2009-2010 de prospection archéologiques à Lugy, Senlis, Hézecques et Matringhem, in : *Bulletin historique du Haut-Pays*, n°76, 2010, p. 5 à 14.

PHILIPPE M., 2010 – The river Canche estuary settlements (Pas-de-Calais, France) from the early Bronze Age to the emporium of Quentovic - A traditional landing place between south-east England and the continent, in : CLARK (P.) ed. : *Bronze Age connections – cultural contacts in Prehistoric Europe*, Oxbow books, Oxford, 2009, p. 68 à 79.

PHILIPPE M., 2010 – L'estuaire de la Canche, de la Préhistoire au port médiéval, aux sources de la localisation géographique de Quentovic, in : LEBECQ S., BETHOUART B., VERLYPSE L., (sous la dir. de) : *Quentovic, Environnement, Archéologie, Histoire*, Actes du colloque international de Montreuil-sur-Mer, Étaples et Le Touquet, (11-13 mai 2006), et de la journée sur les origines de Montreuil-sur-Mer, (1<sup>er</sup> décembre 2006), édition du Conseil scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle - Lille 3, collection Travaux et Recherches, p. 57 à 77.

PHILIPPE M., 2010 – L'estuaire, un passage obligé sur les itinéraires nautiques du Ponant, l'exemple de la Canche, in : *Archéopages*, n°30, p.14 à 22.

PHILIPPE M., 2010 – L'estuaire de la Canche : une station sur les routes maritimes à travers le détroit du Pas-de-Calais, de la Préhistoire à l'aube du Moyen-Âge, in : *La Manche, lien dans l'histoire du Kent et du Pas-de-Calais*, Actes de la journée d'études de Wimille (62), 30 mai 2008, Conseil général du Pas-de-Calais, Direction des archives départementales, 2009, p. 5 à 12.

RÉVILLION S., VERLYPSE L., BARBET P. et alii, 2010 – Quentovic. Réalités et perspectives archéologiques, in : LEBECQ S., BETHOUART B., VERLYPSE L., (sous la dir. de) : *Quentovic, Environnement, Archéologie, Histoire*, Actes du colloque international de Montreuil-sur-Mer, Étaples et Le Touquet, (11-13 mai 2006), et de la journée sur les origines de Montreuil-sur-Mer, (1<sup>er</sup> décembre 2006), édition du Conseil scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle - Lille 3, collection Travaux et Recherches, p. 509 à 523.

RIETH É., GAUCHER J.-L., 2010 – Archéologie navale et modélisme de recherche, l'exemple de l'épave du milieu du XV<sup>e</sup> siècle du caboteur EP1-Canche, in : *L'archéothéma*, janvier-février 2010, p. 37 à 40.

RIETH É., 2010 – L'épave du XV<sup>e</sup> siècle EP1-Canche, Beutin (Pas-de-Calais) : un premier bilan archéologique (2005 – 2008), in : *Revue du Nord, Archéologie de la Picardie et du Nord de la France*, 2009, t. 91, n°383, p. 203 à 243.

SEILLIER C., 2010 – Rupture et continuité dans le Boulonnais et le Ponthieu entre le Bas-Empire et le haut Moyen Âge, in : LEBECQ S., BETHOUART B., VERLYPSE L., (sous la dir. de) : *Quentovic, Environnement, Archéologie, Histoire*, Actes du colloque international de Montreuil-sur-Mer, Étaples et Le Touquet, (11-13 mai 2006), et de la journée sur les origines de Montreuil-sur-Mer, (1<sup>er</sup> décembre 2006), édition du Conseil scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle - Lille 3, collection Travaux et Recherches, p. 125 à 147.

SOULAT J., 2010 – La présence saxonne et anglo-saxonne sur le littoral de la Manche, in : LEBECQ S., BETHOUART B., VERLYPSE L., (sous la dir. de) : *Quentovic, Environnement, Archéologie, Histoire*, Actes du colloque international de Montreuil-sur-Mer, Étaples et Le Touquet, (11-13 mai 2006), et de la journée sur les origines de Montreuil-sur-Mer, (1<sup>er</sup> décembre 2006), édition du Conseil scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle - Lille 3, collection Travaux et Recherches, p. 147 à 165.

WOOD I., 2010 – Quentovic et le Sud Est britannique (VI<sup>e</sup> – IX<sup>e</sup> siècle), in : LEBECQ S., BETHOUART B., VERLYPSE L., (sous la dir. de) : *Quentovic, Environnement, Archéologie, Histoire*, Actes du colloque international de Montreuil-sur-Mer, Étaples et Le Touquet, (11-13 mai 2006), et de la journée sur les origines de Montreuil-sur-Mer, (1<sup>er</sup> décembre 2006), édition du Conseil scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle - Lille 3, collection Travaux et Recherches, p. 165 à 177.

WYREMBLEWSKI E., MASSE A., LEHOERFF A., 2010 – Histoire et étude technique d'une collection « perdue ». Les bronzes protohistoriques de la vallée de la Deûle (Nord/Pas-de-Calais), in : *Revue du Nord, Archéologie de la Picardie et du Nord de la France*, 2009, t. 91, n°383, p. 39 à 63.

## Plaquettes de valorisation et d'information

---

DEMOLON P. (DIR.), 2010 – *Brunémont, Les fouilles archéologiques du lieu-dit « Blanche Terre »*, Communauté d'agglomération du Douaisis, direction de l'Archéologie Préventive, 3 p.

DROIN L., 2010 – *Condé sur l'Escaut, l'arsenal, fouille programmée 2008/2011*, Archéologie en Nord-Pas-de-Calais, n°25, 8 p.

FRANCOIS S., LAMART J., 2010 – *Un atelier de bijoutier mérovingien à Hames-Boucres, découvertes archéologiques de la pénétrante Sud-Ouest de Calais*, Conseil Général du Pas-de-Calais, 4 p.

LOUIS É., SÉVERIN CH., 2010 – *Oisy-le-Verger, du village carolingien à la forteresse médiévale*, Archéologie en Nord-Pas-de-Calais, n°26, 8 p.

MASSE A., LAMART J., 2010 – *Habitat des âges des métaux à Saint-Tricat, découvertes archéologiques sur la RD 304*, Conseil Général du Pas-de-Calais, 4 p.

MASSE A., LAMART J., 2010 – *L'atelier de saunier de Gouy-Saint-André, découvertes archéologiques sur l'élargissement de la RD 939*, Conseil Général du Pas-de-Calais, 4 p.

RIETH É., 2010 – *L'épave du xv<sup>e</sup> siècle de Beutin, Canche (Pas-de-Calais)*, Archéologie en Nord-Pas-de-Calais, n°24, 16 p.

WILLOT J.-M., LAMART J., 2010 – *L'abbaye du Mont-Saint-Eloi, découvertes archéologiques sur le projet de mise en valeur du site*, Conseil Général du Pas-de-Calais, 4 p.



# Nord – Pas-de-Calais

## BILAN SCIENTIFIQUE

### Personnel du Service Régional de l'Archéologie

2 0 1 0

Nom	Titre	Attribution
Gérard FOSSE <sup>1</sup>	Conservateur régional de l'archéologie	Chef du service régional de l'archéologie.
Stéphane RÉVILLION <sup>2</sup> stephane.revillion@culture.gouv.fr	Conservateur du patrimoine, adjoint du conservateur régional	Adjoint du chef de service Arrondissements de Dunkerque (partie littorale), Boulogne-sur-Mer, Calais, St Omer (partie littorale), Montreuil-sur-Mer CCE PCR Quentovic HALMA IPEL UMR 8164 Intérim du chef de service à partir de septembre 2010.
Luc VALLIN luc.vallin@culture.gouv.fr	Conservateur en chef du patrimoine	Arrondissement d'Arras Préhistoire, Carrières Dossier Canal Seine – Nord.
Nicolas MÉLARD nicolas.melard@culture.gouv.fr	Conservateur du patrimoine	Arrondissement de Saint Omer et de Dunkerque, Dossiers internationaux.
Philippe HANNOIS philippe.hannois@culture.gouv.fr	Ingénieur d'études	Arrondissements de Béthune, Douai, Lens et et ,Boulogne-sur-Mer, Calais, Montreuil-sur-Mer Zonages HALMA IPEL UMR 8164.
Gilles LEROY gilles.leroy@culture.gouv.fr	Ingénieur d'études	Arrondissements d'Avesnes-sur-Helpe, Valenciennes, Cambrai Pilotage de la cellule carte archéologique HALMA IPEL UMR 8164.
Virginie MOTTE virginie.motte@culture.gouv.fr	Ingénieur d'études	Arrondissements de Lille (en partie) et Dunkerque (sauf partie littorale) Pilotage de la cellule d'archéologie préventive Gestion des crédits d'opérations programmées Membre suppléante de la CRPS HALMA IPEL UMR 8164 Fortifications médiévales.

Nom	Titre	Attribution
Karine DELFOLIE karine.delfolie@culture.gouv.fr	Chargée d'études documentaires	Bibliothèque–Documentation Publications : Collection « Archéologie en Nord-Pas-de-Calais » et Bilan scientifique régional Actions de valorisation Journées régionales de l'archéologie.
Bertrand MASSON bertrand.masson@culture.gouv.fr	Technicien de recherche	Préhistoire Informatique Carrières Bilan scientifique régional.
Jean-Marie PATIN jean-marie.patin@culture.gouv.fr	Technicien de recherche	Matériel Locaux Véhicules Photographie Carte archéologique.
Isabelle POIRIER isabelle.poirier@culture.gouv.fr	Technicienne de recherche	Carte archéologique Inventaires PCR Quentovic (UMR8164 de Lille 3).
Mathieu ROTTELEUR mathieu.rotteleur@culture.gouv.fr	Adjoint administratif	Secrétariat.
Bernadette LEJAY <sup>3</sup> bernadette.lejay@culture.gouv.fr	Adjointe administrative	Secrétariat de l'archéologie préventive.
Danièle GRZESIAK	Adjointe administrative	Secrétariat de l'archéologie préventive.

1 – en congé longue durée.

2 – intérim du chef de service depuis septembre 2010, nomination en tant que conservateur régional de l'archéologie en novembre 2011.

3 – en congé longue durée.

### Organismes de rattachement des responsables d'opérations

2 0 1 0

● **DRAC/Service Régional de l'Archéologie**

3 rue du Lombard  
59000 Lille  
Tél : 03 28 36 78 50

● **Inrap**

11 rue des champs  
ZI La Pilaterie  
59650 Villeneuve d'Ascq  
Tél : 03 28 36 81 80  
nord-picardie@inrap.fr  
http :www.inrap.fr

● **Inrap Coordination Canal Seine Nord Europe**

Centre archéologique de  
Croix-Moligneaux  
16 rue du Général Leclerc  
80400 Croix-Moligneaux  
Tél : 03 22 37 59 20  
Fax : 03 22 37 59 39

● **Archéopole**

SARL  
ZA des Wattines  
Rue du pavé d'Halluin  
59126 Linselles  
Tel /Fax : 03 20 39 51 96  
contact@archeopole.com  
http ://www.archeopole.fr

● **Direction de l'archéologie du Douaisis**

227 Rue Jean Perrin  
Z.I. de Dorignies  
59 500 Douai  
Tél 03 27 08 88 50  
Fax : 03 27 08 88 88

pdemolon@douaisis-agglo.com

● **Service archéologique municipal d'Arras**

77, rue Baudimont  
62000 Arras  
Tél : 03 21 71 42 62  
Fax : 03 21 15 36 25  
serv.archeologie.arras@wanadoo.fr

● **Service archéologique municipal de Boulogne-sur-Mer**

115, Boulevard Eurvin  
62200 Boulogne-sur-Mer  
Tél : 03 91 90 02 99

● **Service archéologique municipal de Lille**

30, rue des Archives  
59000 Lille  
Tél : 03 20 74 08 06

● **Service archéologique municipal de Seclin**

17, rue des Martyrs  
59113 Seclin  
Tél : 03 20 32 22 17  
Fax : 03 20 90 65 69  
archeologie@ville-seclin.fr

● **Service archéologique municipal de Tourcoing**

11 bis, place Charles Roussel  
59200 Tourcoing  
Tél : 03 20 27 55 24

● **Service archéologique municipal de Valenciennes**

Rue des archers  
59300 Valenciennes  
Tél : 03 27 22 43 63

● **Service départemental d'archéologie du Nord**

adresse postale  
Conseil Général du Nord  
Direction de l'action culturelle  
Hôtel du département  
51, rue Gustave Delory  
59047 Lille cedex  
Tél : 03 28 14 55 16  
Fax : 03 20 42 89 45  
floridant@cg59.fr  
adresse des locaux  
du service d'archéologie  
382, Parc du Moulin  
59118 Wambrechies

● **Service départemental d'archéologie du Pas-de-Calais**

Hôtel du département  
Rue Ferdinand Buisson  
62018 Arras Cedex 09  
Tel : 03 21 60 90 31  
Fax : 03 21 60 90 41  
mdp.sda@cg62.fr  
adresse des locaux  
du service d'archéologie  
7 rue du 17 juillet 1962  
62000 Dainville

● **Université d'Artois**

9, rue du Temple  
62030 Arras Cedex  
Tél : 03 21 60 37 00

● **Université Charles-de-Gaulle - Lille III**

Domaine universitaire du Pont de Bois  
Centre de recherches archéologiques  
BP149  
59653 Villeneuve d'Ascq cedex  
Tél : 03 20 41 60 92



**Index chronologique**

**2 0 1 0**

PALÉOLITHIQUE 56, 87, 115, 173, 195

MÉSOLITHIQUE 52

NÉOLITHIQUE 61, 97, 105, 115, 142, 144, 158, 171,  
180, 186, 195, 197

PROTOHISTOIRE 26, 31, 33, 34, 40, 54, 62, 107, 123,  
132

ÂGE DU BRONZE 28, 73, 84, 129, 135, 138, 174, 177,  
186

ÂGE DU FER 33, 67, 72, 73, 79, 80, 81, 84, 92, 97,  
102, 109, 114, 129, 131, 138, 155, 156, 159, 160,  
161, 165, 168, 174, 177, 179, 180, 182, 186

GALLO-ROMAIN 25, 26, 28, 29, 31, 32, 33, 34, 40, 52,  
54, 60, 65, 67, 72, 77, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 92, 93,  
97, 98, 99, 100, 102, 105, 107, 108, 109, 114, 115,

124, 128, 129, 131, 132, 134, 138, 144, 151, 158,  
161, 164, 165, 168, 174, 183, 186, 189, 195

MOYEN-ÂGE 26, 31, 33, 34, 38, 42, 44, 46, 60, 71, 75,  
77, 79, 81, 82, 83, 90, 96, 99, 100, 103, 105, 106,  
107, 108, 127, 128, 136, 153, 157, 161, 164, 171,  
178

BAS MOYEN-ÂGE 32, 65, 99, 123, 135, 173

HAUT MOYEN-ÂGE 27, 28, 40, 51, 69, 81, 94, 114, 169

MODERNE 38, 40, 42, 46, 54, 65, 72, 73, 75, 90, 99,  
103, 104, 105, 106, 114, 129, 135, 153, 169, 178,  
186

MODERNE 195

CONTEMPORAIN 40, 46, 80, 82, 92, 145, 197

QUATERNAIRE 64, 103



**Index des auteurs**

**2 0 1 0**

BARBET Claire	100	LABARRE David	29
BEAUCHAMP Yves	114	LACROIX Samuel	189
BÉHAGUE Bertrand	150	LALOUX François	25, 44
BERNEZ Sébastien	27	LAMOTTE Didier	130
BLAMANGIN Olivier	129	LANÇON Mathieu	50
BOISSON Julien	164	LANTOINE Jennifer	25, 51, 53, 82, 98, 109
BOUCHE Karl	135	LASSAUNIÈRE Guillaume	99, 103
CENSIER Damien	51, 90	LEBRUN Marie	26, 60
CERCY Christine	179	LEFÈVRE Philippe	174, 182
CLAVEL Viviane	69, 109, 157	LÉGER Sophie	197
CLOTUCHE Raphaël	56	LEGRAND Thibault	44, 90, 93, 151
CLOWEZ Maryvette	116	LEMAIRE Frédéric	148
COUDRAY Alexia	155	LEPLUS Stéphane	165
DALMAU Laetitia	137, 178, 191	LEQUINT Rémi	155
DEBS Ludovic	76, 79, 82	LERICHE Benoît	126, 134, 142, 157, 176, 183, 185
DELIASSUS David	104, 105, 106	LEROY Gilles	18, 90
DELAUNEY Antoine	96	LEROY-LANGELIN Emmanuelle	73
DELPUECH Pascale	176	LORIDANT Frédéric	34, 51, 76, 109, 113, 114
DESCHODT Laurent	145	LORIN Yann	145, 150
DESFORGES Jean-David	180	LOUIS Étienne	46, 60, 71, 108
DESOUTTER Samuel	79, 81, 123, 160	LOUVION Christine	31, 51, 76, 109, 114
DHAINAUT Jean-Marc	113	MANIEZ Jérôme	128, 159, 178, 186
DROIN Lionel	38	MARCY Thierry	34, 175, 177
DUCCROCC Philippe	115, 197	MARTIAL Emmanuelle	145, 161
DUSSEAU Diane	51, 76, 109, 113, 114	MASSE Armelle	156, 169, 177
DUVAUT-SAUNIER Alexy	69, 132, 191	MÉLARD Nicolas	18
DUVIVIER Hélène	64	MÉNARD Rodolphe	51, 76, 109, 114
ELLEBOODE Emmanuel	29, 32, 96, 97, 160, 176	MEURISSE Laetitia	153
FABISZAK Richard	195	MICHEL Myriam	159
FAUPIN Géraldine	66, 101, 138, 150	MOTTE Virginie	18
FAUTREZ Vincent	124	NEAUD Pascal	33, 93, 107, 109, 135, 173
FERAY Philippe	53, 59, 67, 80, 94, 98	NEGRONI Sabine	181
FRANÇOIS Sophie	123, 158	NOTTE Ludovic	82, 108, 173
GAILLARD Denis	168	NOYÉ Ghislaine	186
GERMAIN Mélanie	28	OUDRY Sophie	126
HAMON Caroline	106	PANLOUPS Elisabeth	144
HANNOIS Philippe	18	PÂQUES Guillaume	197
HENTON Alain	39, 61, 65, 75, 92, 98, 104	PION Henri	113
HERBIN Patrice	34, 109, 113, 114	PITON Daniel	195
HUELLE Grégory	68, 132	PRAUD Ivan	33, 77, 138, 144
JULIEN Maël	27, 31, 40, 59, 60	QUÉREL Carole	82, 107, 108

RAMET Joël 197  
RAPPASSE Julien 65, 80, 81  
RÉVILLION Stéphane 14, 18  
RIETH Éric 128  
ROBELOT Sylvain 84  
RORIVE Sylvie 87  
ROUBI Ali 31, 42, 69  
ROUSSEAU Marie-Hélène 69, 71, 92  
ROUTIER Jean-Claude 32, 51, 66, 126, 160, 164, 173  
SERGENT Angélique 73  
SÉVERIN Christian 83

TEYSSEIRE Géraldine 77, 102, 134  
THOQUENNE Virginie 40, 53, 54, 61, 81, 114, 159,  
171, 183  
TIXADOR Arnaud 107  
TROTIN Achille 116  
VAILLANT Marc 113  
VALDHER Martine 155  
VALLIN Jérôme 114  
VENET Stéphane 44  
VUATTIER DUJARDIN Matthieu 142  
WILLOT Jean-Michel 136, 137, 142, 171, 179

---

## Instructions aux auteurs

**2 0 1 0**

### Important

**Comme il est précisé dans l'article 4 et dans l'article 9 de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu des rapports d'opérations, j'attire votre attention sur le fait qu'il est nécessaire de faire figurer dans les rapports, la notice scientifique de l'opération pour l'édition du BSR, sous format numérique.**

**Pour ce qui concerne les opérations ne pouvant pas faire l'objet d'un rapport dans l'année civile, le service régional de l'archéologie du Nord – Pas-de-Calais demande l'envoi de la notice BSR par mail à Karine Delfolie, pour le 15 avril de l'année qui suit. Afin d'éviter un retard d'édition préjudiciable à tous, ce délai de rigueur sera identique chaque année.**

### **Textes**

Chaque notice doit préciser la localisation de l'opération, en présenter le déroulement et exposer les résultats obtenus de manière synthétique.

Les textes seront fournis sous format .txt ou .rtf.

Leur taille ne doit pas dépasser 20.000 signes, espaces inclus (2 pages de BSR maximum) Les textes doivent être saisis au kilomètre.

Les références bibliographiques seront limitées au rappel des publications antérieures sur le site concerné ; elles seront obligatoirement appelées dans le texte.

### **Illustrations**

Le nombre des illustrations est limité à 4. Il sera adapté à la longueur du texte. Sont acceptés les dessins au trait, plans et photos numériques en noir et blanc ou en couleurs.

Les plans devront impérativement inclure une échelle graphique.

Chaque illustration fera l'objet d'un fichier séparé, nommé sous la forme suivante : nom du dossier\_fig1.extension, nom du dossier\_fig2.extension, etc. Les illustrations seront fournies sous la forme suivante :

- les photos sous format PNG ou JPEG ;
- les plans et dessins au trait au format vectoriel (PDF ou SVG), à l'exclusion du format AI ;
- les plans devront être « nettoyés » au préalable de toute couche et de tout objet inutile, même masqué et de tout logo, cartouche ou signature ; l'attention des auteurs est attirée sur le choix de la police, qui devra être d'un usage répandu (Times, Arial,...) et supporter la réduction ;
- les planches éventuelles devront être fournies avec leur mise en forme, au format PDF, avec une résolution de 300 dpi minimum pour les photos.

## ***Légendes***

Les illustrations et les tableaux seront légendés dans un fichier à part, qui comprendra pour chaque illustration : le nom du site, la légende, le nom de l'auteur et le cas échéant son rattachement, et pour chaque tableau le nom du site et la légende.

## ***Normes de rédaction***

Les noms de personnes et noms de lieux sont écrits en minuscules et débutent par une majuscule.



## LISTE DES BILANS

- 1 ALSACE
- 2 AQUITAINE
- 3 AUVERGNE
- 4 BOURGOGNE
- 5 BRETAGNE
- 6 CENTRE
- 7 CHAMPAGNE-ARDENNE
- 8 CORSE
- 9 FRANCHE-COMTÉ
- 10 ÎLE-DE-FRANCE
- 11 LANGUEDOC-ROUSILLON
- 12 LIMOUSIN
- 13 LORRAINE
- 14 MIDI-PYRÉNÉES
- 15 NORD-PAS-DE-CALAIS
- 16 BASSE-NORMANDIE
- 17 HAUTE-NORMANDIE
- 18 PAYS DE LOIRE
- 19 PICARDIE
- 20 POITOU CHARENTES
- 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR
- 22 RHÔNE-ALPES
- 23 GUADELOUPE
- 24 MARTINIQUE
- 25 GUYANE
- 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES  
ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES ET  
SOUS MARINES
- 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE  
ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE